

Direction des Statistiques d'Entreprises

E 2010/07

Les services marchands
Rapport pour la Commission des comptes des services
Décembre 2010

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

E 2010/07

Les services marchands

**Rapport pour la Commission des comptes des services
Décembre 2010**

Ce rapport est présenté à la Commission des comptes des services du 15 décembre 2010.

*Il a été réalisé par la division « Services » sous la direction de Jérôme Accardo,
rapporteur général de la Commission.*

Décembre 2010

Les services marchands

Rapport pour la commission des comptes des services - Décembre 2010

Résumé :

Première partie

En fin d'année 2009, les services marchands emploient 5,1 millions de salariés, soit près de 29 % des effectifs de l'ensemble de l'économie. Près de 54 000 emplois ont été supprimés au cours de l'année 2009 (- 1 %). Cette baisse touche plus particulièrement les services tournés vers les entreprises.

Deuxième partie

Cette partie présente, sous forme de fiches, des données de cadrage en nouvelle nomenclature, aux niveaux les plus fins possibles de la nomenclature des comptes nationaux (niveaux G et H, voir nomenclature page 3). Chaque activité des services est décrite en termes de nombre d'entreprises, chiffre d'affaires, emploi, concentration. Quelques éléments du compte de résultat sectoriel sont aussi présentés, ainsi que la diversification des activités de chaque secteur.

Mots clés : services, emploi, 2009, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, comptes d'entreprises.

Market services

Report for services accounts committee - December 2010

Abstract :

Part 1

At the end of 2009, market services employed 5.1 million people, nearly 29% of total employment. Almost 54 000 salaried jobs have been lost in market services during the year 2009 (down 1.0 %). Services to businesses are the most affected.

Part 2

This part provides key figures on services, for the first time in the new classification of activities (NAF Rév.2), at the most disaggregated level of the national accounts (G et H levels, page 3). For each sector of the services, a 2-page sheet presents information on the number of firms, the turnover, the employment level, the concentration level, a few elements of the sector profit and loss account and a breakdown of its activities.

Keywords : services, employment, 2009, turnover, added value, firms accounts

AVERTISSEMENT

En 2008, les comptes sont pour la première fois établis en nouvelle base des comptes, dite *base 2005*. Ils sont aussi les premiers présentés dans la nouvelle nomenclature d'activités, dite *NAF Rév.2*. Ils sont, enfin, les premiers à s'appuyer sur les données issues du dispositif d'enquêtes d'entreprises, *Elaboration des Statistiques ANnuelles d'Entreprises (Esane)*.

La reconstruction, ou rétopolation des comptes des années antérieures, nécessaire pour présenter des séries annuelles cohérentes, en nouvelle nomenclature, ne sera achevée qu'en 2011.

En raison de ces conditions particulières, le rapport doit s'écarter, dans son contenu, des rapports traditionnellement présentés à la Commission des comptes des services de décembre. Il propose ainsi d'une part un point sur l'emploi dans les services fondé sur l'utilisation des estimations d'emploi les plus récentes, d'autre part un ensemble de fiches qui visent à fournir des données de cadrage sur chacun des secteurs des services en 2008.

Les comptes provisoires 2009 en ancienne nomenclature (NAF rév1), présentés à la Commission des comptes de juin 2010, ne sont pas repris ici. Comme le présent rapport, ils sont publiés sur le site de l'Insee sous forme de document de travail (Document de travail n° E2010/02 - Juin 2010)

(http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&id=3001)

La rédaction de ce volume a été coordonnée par Marie Élisabeth Hassan (Insee).

Ce rapport a été établi à l'Insee sous la direction de Jérôme Accardo, rapporteur général de la Commission, par Marie Élisabeth Hassan, Sandrine Chaumeron, Hélène Genuit, Jeanne Pagès, Christophe Bordet, Jérôme Accardo, Philippe Varrambier et Sonia Ngaha de la Division « Services » de l'Insee.

LES SERVICES MARCHANDS

Rapport pour la commission des comptes des services de décembre 2010

SOMMAIRE

Nomenclatures	3
PREMIÈRE PARTIE : l'emploi dans les services en 2009	
Estimations pour le premier semestre 2010.....	5
DEUXIÈME PARTIE : données de cadrage sur les secteurs des services en nouvelle nomenclature	15
Le secteur des services marchands : « Un tiers de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie »	17
Hébergement et restauration	23
<i>Hébergement.....</i>	24
<i>Restauration</i>	26
Information et communication	29
<i>Édition.....</i>	30
<i>Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale.....</i>	32
<i>Programmation et diffusion</i>	34
<i>Télécommunications</i>	36
<i>Programmation, conseil et autres activités informatiques.....</i>	38
<i>Services d'information</i>	40
Activités immobilières	43
<i>Activités des marchands de biens immobiliers. Activités immobilières pour compte de tiers</i>	44
<i>Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués</i>	46
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	49
<i>Activités juridiques et comptables</i>	50
<i>Activités des sièges sociaux. Conseil de gestion.....</i>	52
<i>Activités d'architecture et d'ingénierie. Activités de contrôle et analyses techniques.....</i>	54
<i>Recherche-développement scientifique marchande.....</i>	56
<i>Publicité et études de marché</i>	58
<i>Autres activités spécialisées, scientifiques et technique.....</i>	60
<i>Activités vétérinaires</i>	62

	62
Activités de services administratifs et de soutien	65
<i>Activités de location et de location-bail</i>	66
<i>Activités liées à l'emploi.....</i>	68
<i>Agences de voyages, voyagistes, services de réservation</i> <i>et activités connexes</i>	70
<i>Enquêtes et sécurité.....</i>	72
<i>Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager</i>	74
<i>Activités administratives et autres activités de soutien</i> <i>aux entreprises.....</i>	76
Arts, spectacles et activités récréatives	79
<i>Activités créatives, artistiques et de spectacles marchandes.....</i>	80
<i>Bibliothèques, archives, musées et autres activités</i> <i>culturelles marchandes</i>	82
<i>Jeux de hasard et d'argent.....</i>	84
<i>Activités sportives, récréatives et de loisir marchandes.....</i>	86
Réparation et autres services personnels	89
<i>Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ..</i>	90
<i>Autres services personnels.....</i>	92
TROISIÈME PARTIE : dossiers	95
Les services marchands aux particuliers s'implantent dans l'espace rural	97
<i>B. Mordier, Insee-Première n°1307</i>	
2009 : l'activité des services marchands régresse	101
<i>M.E. Hassan, Insee-Première n°1302</i>	
Les réseaux d'enseignes dans les services	105
<i>B. Mura, Insee-Première n°1299</i>	
2009 : une saison très favorable pour les campings, une année difficile pour l'hôtellerie	109
<i>D. Pallez, Insee-Première n°1296</i>	
Les petits restaurants ne sont pas dans leur assiette	113
<i>B. Mordier, Insee-Première n°1286</i>	
ANNEXES :	117
ANNEXE 1 : Bibliographie	119
ANNEXE 2 : Glossaire.....	121

NOMENCLATURE POUR LES SERVICES MARCHANDS (NAF rév. 2)

Nomenclature européenne		Nomenclature propre à la comptabilité nationale			Nomenclature officielle détaillée (1)	
A21 - Sections		A88 Divis.	A138 Niveau G, proche de A129, niveau français intermédiaire entre divisions et groupes (à 3 chiffres) de la NAF rév2	niveau H, proche du niveau groupes (à 3 chiffres) de la NAF rév2		
E	INDUSTRIE (partiel)	37	E37Z (2) Collecte et traitement des eaux usées	E37Z0	Collecte et traitement des eaux usées	37
		38	E38Z (2) Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	E38Z0	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	38
		39	E39Z (2) Dépollution et autres services de gestion des déchets	E39Z0	Dépollution et autres services de gestion des déchets	39
F	CONSTRUCTION (partiel)	41	F41A (2) Promotion immobilière	F41A1	Promotion immobilière de logements	41.10A
				F41A2	Promotion immobilière d'autres bâtiments	41.10B, C, D
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE (partiel)	53	E53Z (2) Activités de poste et de courrier	H53Z1	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	53.1
				H53Z2	Autres activités de poste et de courrier	53.2
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	55	I55Z Hébergement	I55Z1	Hôtels, hébergement touristique et autre hébergement collectif	55.1, 55.2
				I55Z2	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	55.3
		56	I56Z Restauration	I56Z1	Restaurants et services de restauration mobile	55.9
				I56Z2	Traiteurs et autres services de restauration	56.1
				I56Z3	Services des débits de boissons	56.2
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	58	J58Z (4) Édition	J58Z1	Édition de livres, périodiques, autres activités d'édition et de jeux électroniques	58.1, 58.21
				J58Z2	Autres éditions de logiciels	58.29
		59	J59Z Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	J59Z1	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	59.11, 59.12
				J59Z2	Distrib. de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	59.13, 59.14
				J59Z3	Enregistrement sonore et édition musicale	59.2
		60	J60Z Programmation et diffusion	J60Z1	Radiodiffusion	60.1
				J60Z2	Programmation de télévision et télédiffusion	60.2
61	J61Z Télécommunications	J61Z0	Télécommunications	61		
62	J62Z Programmation, conseil et autres activités informatiques	J62Z0	Programmation, conseil & autres activités informatiques	62		
63	J63Z Services d'information	J63Z1	Traitement de données, hébergement et activités connexes- portails Internet	63.1		
			J63Z2	Autres services d'information	63.9	
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	68	L68A Activités des marchands de biens immobiliers et activités immobilières pour compte de tiers	L68A1	Activités des marchands de biens immobiliers	68.1
				L68A2	Agences immobilières	68.31
				L68A3	Administration de biens immobiliers	68.32
			L68R Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués (loyers réels)	L68R1	Location de logements (loyers réels)	68.20A
		L68R2	Location de terrain et autres biens immobiliers (loyers réels)	68.20B		
		L68I Loyers imputés (des logements occupés par leur propriétaire)	L68I0	Location & exploitation de biens immobiliers (loyers imputés)		
M	ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	69	M69Z Activités juridiques et comptables	M69Z1	Activités juridiques	69.1
				M69Z2	Activités comptables	69.2
		70	M70Z Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	M70Z1	Activités des sièges sociaux	70.1
				M70Z2	Conseil de gestion	70.2
		71	M71Z Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	M71Z1	Activités d'architecture et d'ingénierie	71.1
				M71Z2	Activités de contrôle et analyses techniques	71.2
		72	M72M (3) Recherche-développement scientifique marchande	M72M0	Recherche-développement scientifique marchande	72
		73	M73Z Publicité et études de marché	M73Z1	Activités des agences de publicité	73.11
		M73Z2	Régie publicitaire de médias	73.12		
		M73Z3	Etudes de marché et sondages	73.2		
74	M74Z Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	M74Z1	Activités spécialisées de design	74.1		
		M74Z2	Activités photographiques	74.2		
		M74Z3	Traduction et interprétation	74.3		
		M74Z4	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	74.9		
75	M75Z Activités vétérinaires	M75Z0	Activités vétérinaires	75		
N	ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	77	N77Z Activités de location et location-bail	N77Z1	Location et location-bail de véhicules automobiles	77.1
				N77Z2	Location et location-bail de biens personnels et domestiques	77.2
				N77Z3	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens	77.3
				N77Z4	Location-bail propriété intellect. & prod. simil., hors œuvres soum. à copyright	77.4
		78	N78Z Activités liées à l'emploi	N78Z0	Activités liées à l'emploi	78
		79	N79Z Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	N79Z1	Activités des agences de voyage et voyagistes	79.1
				N79Z2	Autres services de réservation et activités liées	79.9
80	N80Z Enquêtes et sécurité	N80Z0	Enquêtes et sécurité	80		
81	N81Z Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	N81Z0	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	81		
82	N82Z Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	N82Z1	Activités administratives	82.1		
		N82Z2	Activités de centres d'appels	82.2		
		N82Z3	Organisation de salons professionnels et congrès	82.3		
		N82Z4	Activités de soutien aux entreprises	82.9		
P	ENSEIGNEMENT	85	P85M Enseignement marchand	P85M1	Enseignement scolaire marchand	85.1 à 85.4
				P85M2	Autres activités d'enseignement et services de soutien marchands	85.5, 85.6
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	86	Q86M Activités pour la santé humaine marchandes	Q86M0	Activités pour la santé humaine marchandes	86
		87	Q87M Hébergement médico-social et social marchand	Q87M0	Hébergement des personnes âgées marchand	87
		88	Q88M Action sociale sans hébergement	Q88M0	Accueil ou accompagnement sans hébergement des personnes âgées marchands	88
R	ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	90	R90M (3) Activités créatives, artistiques et de spectacle marchandes	R90M0	Activités créatives, artistiques et de spectacle marchandes	90
		91	R91M (3) Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles march.	R91M0	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles marchandes	91
		92	R92Z Organisation de jeux de hasard et d'argent	R92Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent	92
		93	R93M (3) Activités sportives, récréatives et de loisirs marchandes	R93M1	Activités liées au sport marchandes	93.1
			R93M2	Autres activités récréatives et de loisirs marchandes	93.2	
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	94	S94M Activités des organisations associatives (marchande)	S94M0	Activités des organisations associatives (marchandes)	94
		95	S95Z (4) Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	S95Z0	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	95
		96	S96Z Autres services personnels	S96Z1	Blanchisserie-teinturerie	96.01
			S96Z2	Coiffure	96.02A	
			S96Z3	Soins de beauté	96.02B	
			S96Z4	Services funéraires	96.03	
			S96Z5	Autres services personnels	96.04, 96.09	
T	ACTIVITÉS DES MÉNAGES	97	T97Z Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	T97Z0	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	97
		98	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre			98

(1) NAF rév2 - Les sections sont codées par une lettre, les divisions par 2 chiffres, les groupes 3 chiffres, les classes 4 chiffres, les sous-classes 4 chiffres et une lettre

(2) Ces secteurs faisaient partie du champ de la commission en ancienne nomenclature (rév1). En nouvelle nomenclature (rév2), les activités de poste et de courrier relèvent des transports, la promotion immobilière de la construction, l'assainissement de l'industrie

(3) Il existe pour ces services des activités non marchandes M72N, R90N, R91N, R93N, qui ne sont pas prises en compte dans ce rapport.

(4) Ces activités entrent dans le champ des services en nouvelle nomenclature (rév2).

NB : les activités grisées ne sont pas dans le champ de la commission.

**L'EMPLOI SALARIÉ EN 2009
DANS LES SERVICES
MARCHANDS**
**Estimations
pour le premier semestre 2010**

Dans cette partie, les données sont présentées en secteurs d'activité, définis dans la nouvelle nomenclature NAF rév2, 2008. Cette approche sectorielle permet d'affiner les analyses à un niveau de nomenclature plus détaillé. Les sources utilisées sont des fichiers d'établissements, soit des unités locales, regroupées par secteur d'activité principale. Les établissements étant le plus souvent peu diversifiés, on se rapproche de la notion de branche d'activité.

AVERTISSEMENT

Les estimations d'emploi salarié présentées dans cette partie du rapport sont élaborées par la Direction des statistiques démographiques et sociales de l'INSEE, trimestriellement, et couvrent l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (ainsi que les entreprises et associations privées des secteurs non marchands) en France métropolitaine.

Les évolutions annuelles d'emploi issues de ces estimations sont **calculées « en glissement »**, en rapportant l'effectif salarié du 31 décembre à celui du 31 décembre de l'année précédente. De même les taux d'évolution trimestriels rapportent l'effectif salarié du dernier jour du trimestre à celui du dernier jour du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles ainsi calculées **peuvent parfois différer** de celles produites par la **comptabilité nationale** qui utilise le concept d'effectif « moyen ». Le taux de croissance d'emploi annuel de la comptabilité nationale rapporte le nombre de salariés « moyen » d'une année au nombre de salariés « moyen » de l'année précédente.

Par ailleurs, les données d'emploi sont présentées dans cette partie du rapport en **nombre de personnes physiques** (présentes le 31 décembre, ou le dernier jour du trimestre). Elles diffèrent donc de celles présentées dans la partie 2 du rapport, où l'emploi est évalué en équivalent temps plein, en divisant le nombre total d'heures travaillées dans une activité considérée par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique. Selon ce concept, deux personnes travaillant à mi-temps toute l'année comptent pour un équivalent temps plein ; une personne ayant travaillé six mois à temps plein compte pour un demi équivalent temps plein.

L'emploi salarié des secteurs de services en 2009

Estimations pour le premier semestre 2010

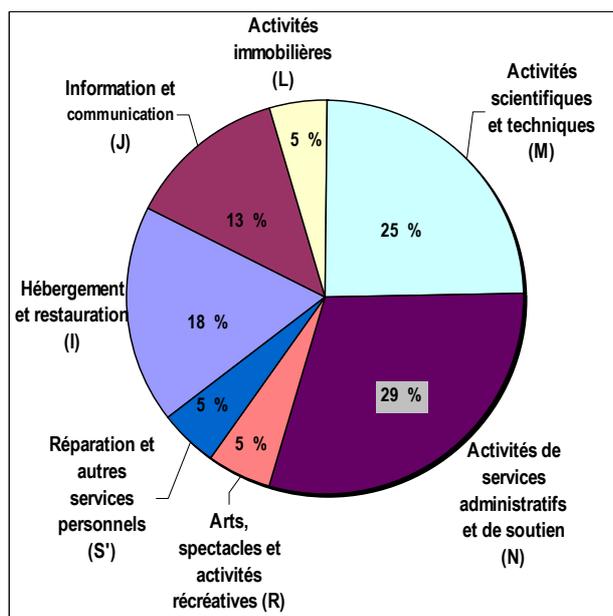
La baisse de l'emploi salarié s'accroît en 2009 dans les services marchands

Fin 2009, les services marchands emploient 5,1 millions de salariés, soit près de 29 % des effectifs de l'ensemble de l'économie.

Le champ des services marchands est défini en nouvelle nomenclature, NAFrev2.

Il est constitué des sections (A21) I, J, L, M, N, R et S'
(S' = section S hors secteur associatif)

Répartition des salariés dans les grands secteurs d'activités, fin 2009



L'emploi salarié recule dans les services marchands en 2009 (- 1 %).

Les services marchands perdent près de 54 000 emplois salariés au cours de l'année 2009, soit une baisse des effectifs égale à - 1 % ; près de 104 000 postes avaient été supprimés l'année précédente (- 2 %). Après plusieurs années de croissance, la baisse de l'emploi amorcée en

2008 se poursuit mais s'atténue. La chute du travail temporaire, très sensible aux fluctuations de l'activité économique, expliquait en 2008 le recul du nombre de salariés ; en 2009 la crise économique se répercute sur l'emploi de la plupart des services, mais l'intérim perd moins de salariés.

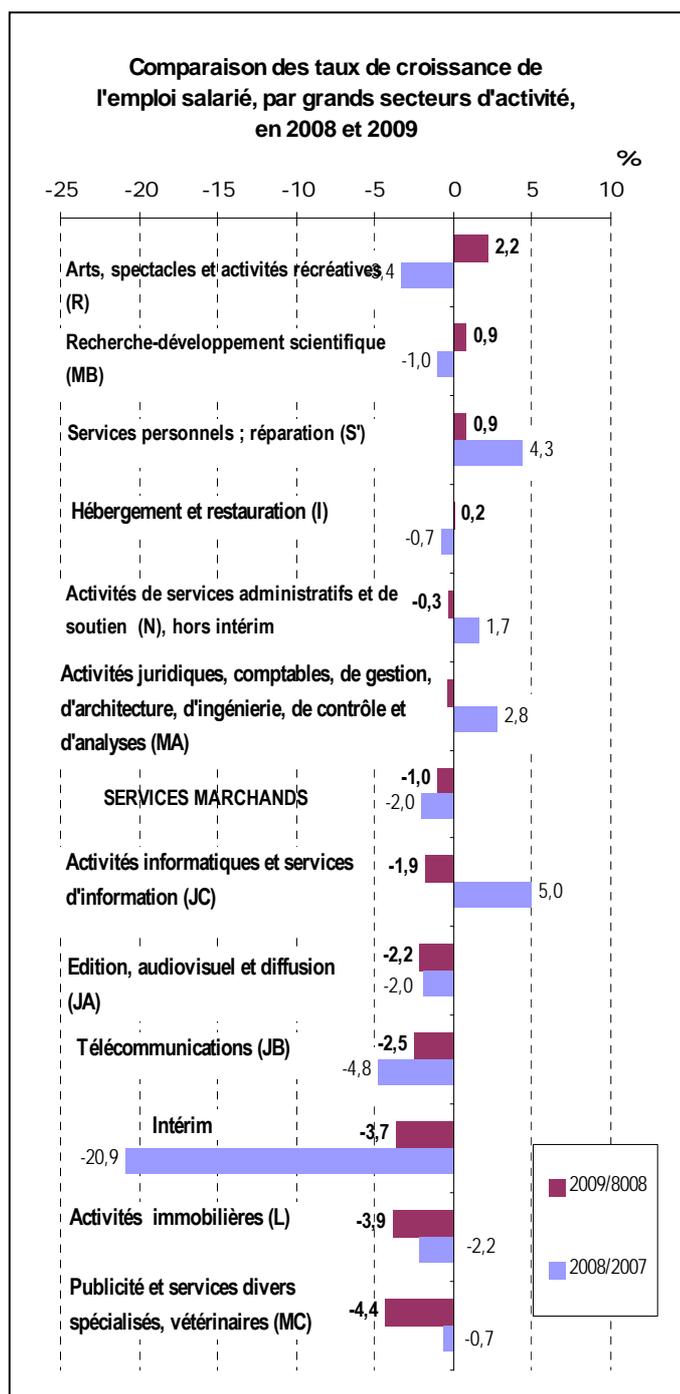
Moins marqué en 2008 que dans les services, le recul de l'emploi salarié du reste de l'économie accélère au contraire en 2009 ; la baisse des effectifs atteint - 1,8 % en 2009, après - 0,4 %. Avec la suppression de 172 000 emplois (- 4,9 % de ses salariés), l'industrie contribue le plus lourdement à cette baisse. L'emploi recule dans la construction (- 3,1 %) et dans les transports (- 2,4 %) alors que ces secteurs maintenaient une légère progression en 2008. La baisse s'accroît aussi dans le commerce (- 1,5 %). A l'opposé, les activités financières et d'assurances recommencent à créer des emplois (+ 0,7 %), tandis que le reste du tertiaire, poursuit sa progression : les effectifs salariés du secteur « administration, enseignement, santé humaine et action sociale », hors emploi public, augmentent de 2,7 %. Les emplois offerts par les ménages ne contribuent plus à la croissance de l'emploi : après plusieurs années très dynamiques, de 2003 à 2007, ils ralentissent en 2008 et stagnent en 2009.

Les effectifs salariés d'une année (d'un trimestre) sont comptés en nombre de personnes physiques présentes le 31 décembre de l'année (respectivement le dernier jour du trimestre). L'évolution de l'emploi est mesurée en glissement, différence des effectifs entre deux dates (31 décembre pour les évolutions annuelles, ou dernier jour du trimestre pour les statistiques trimestrielles). Voir l'avertissement de la page 6.

Le retour de la croissance économique au deuxième trimestre 2009, permet à l'emploi total de se stabiliser à la fin de l'année. Le premier semestre 2010 conforte ce changement, avec même la création de plus de 65 000 emplois.

Dans les services marchands, l'emploi renoue avec la croissance dès le quatrième trimestre 2009. Au cours du premier semestre 2010 plus de

94 000 emplois supplémentaires (hors activités de réparation et autres services personnels¹), y sont créés, dont 57 000 intérimaires. Les pertes d'effectifs se poursuivent dans l'industrie et la construction.



Source : INSEE, Direction des statistiques démographiques et sociales

Note : les secteurs ont été classés par taux de croissance 2009 décroissants

¹ Dans la nomenclature utilisée pour les statistiques d'emploi trimestrielles, ces secteurs d'activités sont regroupés avec le secteur associatif, et ne peuvent être isolés pour 2010 ; l'ensemble connaît une augmentation du nombre de ses salariés de près de 5 000 au 1^{er} semestre 2010.

L'emploi recule fortement en 2009 dans les secteurs de services principalement tournés vers les entreprises.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques (M) et les activités administratives et de soutien (N), hors intérim, contribuent pour - 0,4 point au recul des effectifs salariés des services marchands en 2009. Ces activités, qui regroupent 45 % des salariés des services marchands, continuaient de créer des emplois en 2008, malgré la dégradation globale de l'activité économique.

Les emplois salariés des activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui s'adressent principalement aux entreprises, diminuent en 2009 (- 1,3 %), après avoir augmenté de 1,7 % l'année précédente. Parmi ces secteurs, les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture et d'ingénierie, suppriment globalement près de 1 % de leurs effectifs, soit plus de 7 000 postes ; en 2008 elles avaient résisté à la crise, créant près de 24 000 emplois. La situation de l'emploi se stabilise au début de l'année 2010 pour ces activités, qui embauchent à nouveau au deuxième trimestre. Dans les secteurs des autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, hors recherche-développement (publicité et services divers spécialisés, vétérinaires), la contraction de l'emploi commencée en 2008 s'accroît en 2009, avec la destruction de près de 11 000 postes, soit 4,4 % de l'emploi salarié (- 2 000 emplois en 2008). C'est en 2009 le secteur des services de la plus touché par les pertes d'emploi. La baisse continue en 2010, avec environ 3 000 nouvelles suppressions de postes au premier semestre. Dans la recherche-développement, les quelque 1 000 emplois créés en 2009 compensent presque les suppressions de l'année précédente.

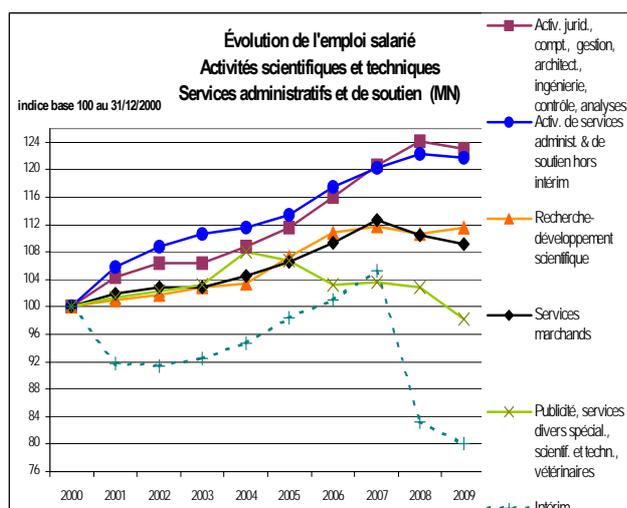
La situation de l'emploi se dégrade en 2009 pour les activités de services administratifs et de soutien, hors intérim. Alors qu'ils continuaient de croître en 2008 (+ 1,7 %), les effectifs salariés de ce secteur fléchissent légèrement en 2009 et au début de l'année 2010. Le deuxième trimestre 2010 montre cependant des signes de reprise, avec l'augmentation des emplois de + 0,6 %.

L'emploi dans l'immobilier, particulièrement pénalisé par la crise en 2008, souffre encore en 2009.

La crise semble terminée dans le secteur du travail temporaire, même si 19 000 emplois intérimaires ont encore été détruits en 2009, soit - 3,7 %, après les plus de 135 000 suppressions de 2008. De nouveaux contrats commencent à être proposés dès le deuxième trimestre 2009. Depuis la mi 2009, le nombre d'intérimaires

augmente de 5 % à 6 % chaque trimestre ; cela représente 46 000 nouveaux emplois au second semestre 2009, et près de 57 000 au premier semestre 2010.

Secteur le plus fortement pénalisé par la crise économique en 2008 après l'intérim, l'immobilier est à nouveau parmi les plus touchés en 2009, avec une contraction de ses emplois de près de - 4 %. Au total, les activités immobilières auront perdu près de 15 000 emplois salariés en deux ans. La reprise du marché immobilier permet toutefois au secteur de recréer des emplois en 2010.



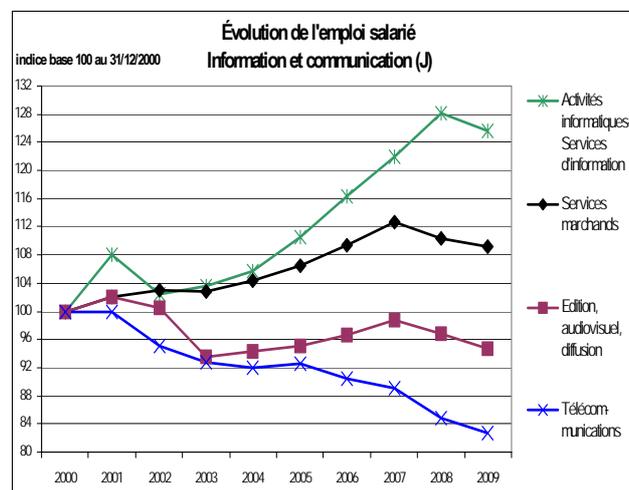
Source : INSEE, Estimations d'emploi

Retournement en 2009 pour les activités informatiques, alors que les activités orientées vers les ménages créent des emplois.

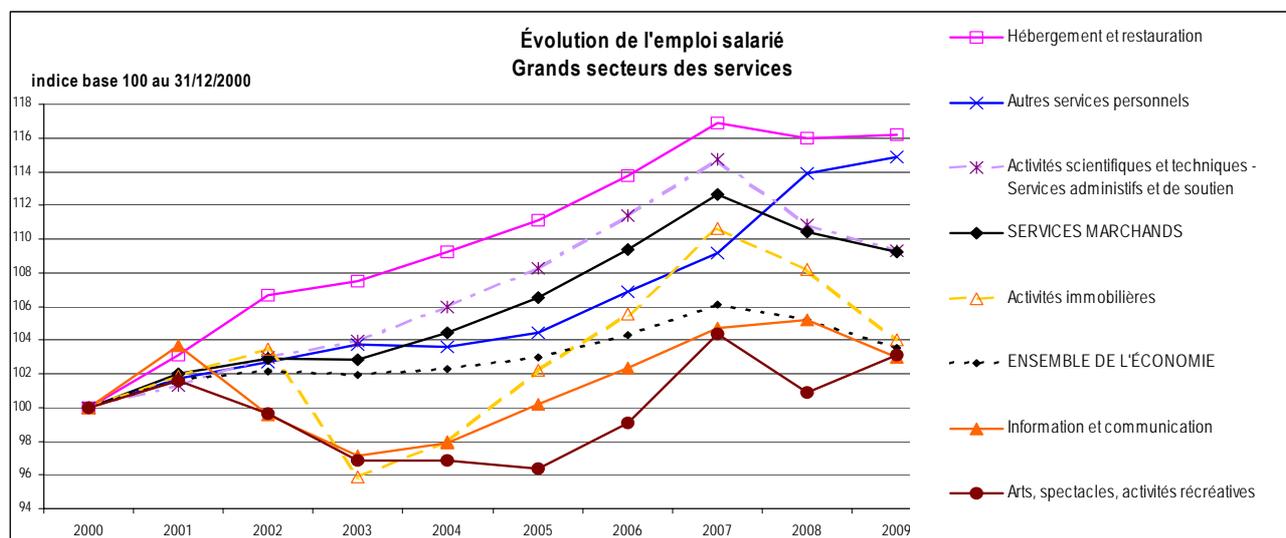
Le recul de l'emploi dans les activités informatiques et les services d'information, de - 1,9 % en 2009, survient après une année particulièrement dynamique, malgré la dégradation de la conjoncture économique. Mais les 6 000 postes supprimés au cours de l'année sont compensés au premier semestre 2010, grâce

à la création de plus de 8 000 emplois. Les autres secteurs de l'information et de la communication suppriment eux aussi des emplois en 2009, - 2,2 % pour l'édition, l'audiovisuel et la diffusion, - 2,5 % pour les télécommunications ; les effectifs salariés de ces secteurs baissaient déjà en 2008.

Source : INSEE, Estimations d'emploi



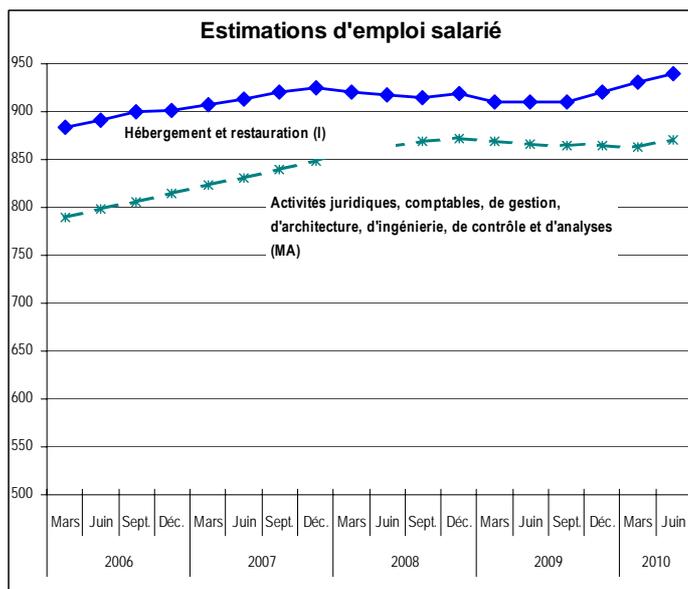
Les activités orientées plus directement vers les ménages sont les seules à offrir de nouveaux emplois en 2009. Le nombre de salariés du secteur des arts, des spectacles et des activités récréatives progresse de + 2,2 % (- 3,4 % en 2008), celui des services personnels (réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, coiffure, blanchisserie, services funéraires, etc.) augmente de + 0,9 % (+ 4,3 % en 2008). Plus modestement le secteur de l'hébergement et de la restauration maintient ses effectifs alors qu'il avait supprimé 7000 postes (- 0,7 %) en 2008. Cependant le secteur renoue avec la croissance au quatrième trimestre 2009, où il crée plus de 10 000 emplois. Cet élan se poursuit au premier semestre 2010, avec l'embauche de 19 000 salariés supplémentaires.



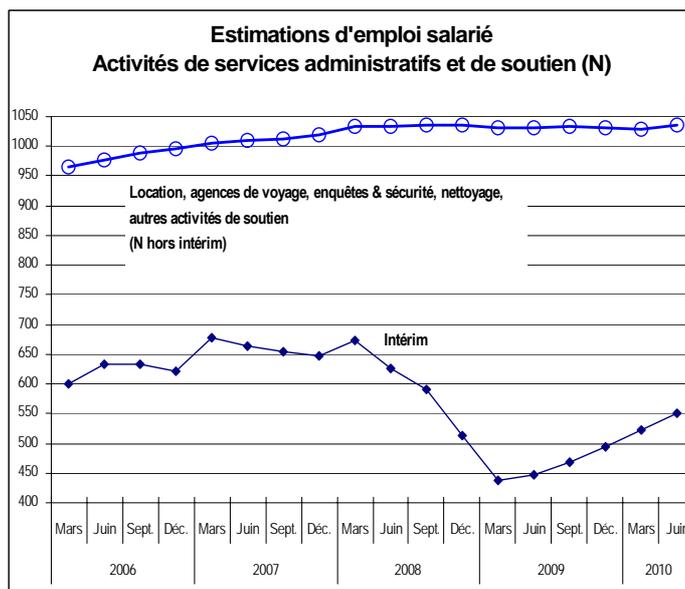
Source : INSEE, Estimations d'emploi

Estimations trimestrielles d'emploi salarié (CVS *) pour les services marchands, par secteurs d'activité

en milliers



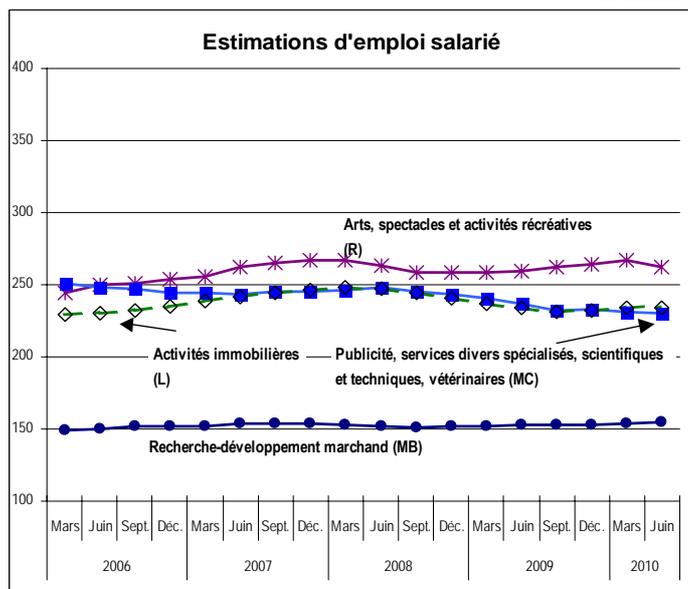
en milliers



Source : INSEE, Estimations d'emploi

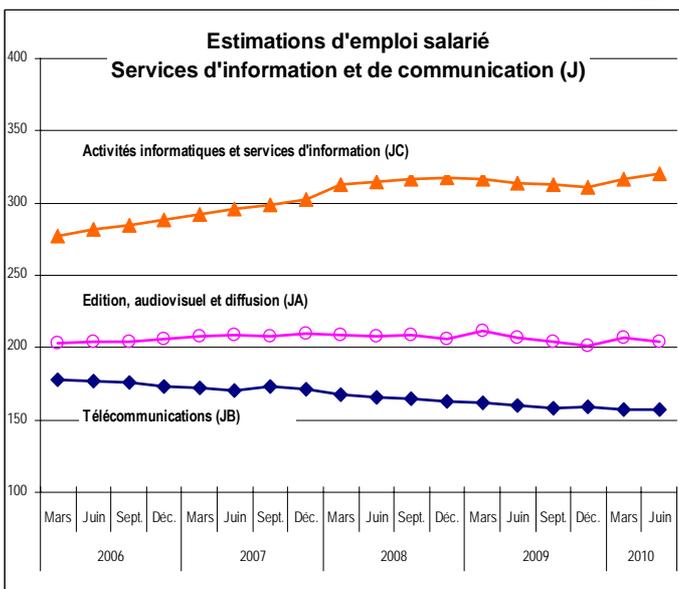
Source : INSEE, Estimations d'emploi

en milliers



Source : INSEE, Estimations d'emploi

en milliers



Source : INSEE, Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi en fin de trimestre de l'Insee comptabilisent le nombre personnes salariées des secteurs marchands non agricoles (ainsi que les salariés des entreprises et associations privées des secteurs non marchands). L'emploi salarié est exprimé en nombre de personnes physiques, c'est-à-dire corrigé de la multi activité de certains travailleurs.

Les informations trimestrielles sur l'emploi salarié proviennent, en quasi-totalité, de trois sources :

- l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) réalisée par la Dares (Ministère du travail) ;

- la statistique établie par Pôle emploi à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'Assurance chômage ;

- la statistique établie par les Urssaf à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source Urssaf est utilisée depuis le 4^e trimestre 1999.

La source Acemo, disponible plus rapidement, est utilisée pour l'estimation Flash d'emploi salarié. Cette estimation est fondée sur des modèles d'étalement réalisés par l'Insee et la Dares à partir d'Acemo. L'emploi salarié est ensuite estimé à partir des données des Urssaf, seule source couvrant la totalité des établissements, alors que les sources Acemo et Pôle emploi ne couvrent que les établissements de 10 salariés et plus.

L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF et RATP.

En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic. L'intérim est le seul secteur pour lequel les données du troisième trimestre 2010 sont disponibles.

* Les données présentées ici sont corrigées des variations saisonnières.

La poussée de l'emploi féminin se stabilise en 2009

Après une forte progression en 2008, la part des femmes dans l'emploi salarié des services marchands se stabilise à 48,9 % en 2009 (48,4 % en 2007, et 49,0 % en 2008). Cette part qui avait tendance à baisser chaque année depuis 1995 (sauf en 2001), était restée pratiquement stable entre 2002 et 2007.

Les services marchands diffèrent donc du reste des secteurs. Pour l'ensemble de l'économie la féminisation de l'emploi se poursuit en 2009, après l'accélération de 2008 : 44,5 % des emplois sont occupés par des femmes en 2009, après 44,1 % en 2008 et 43,6 % en 2007 ; en 1995, ce taux n'était que de 41,5 %.

Le dynamisme de l'emploi féminin observé en 2008 est propre aux périodes de recul de l'activité économique. Il s'explique par les fortes suppressions d'emplois dans des secteurs peu féminisés en particulier celui de l'intérim. Les hommes occupent environ la moitié des emplois des services marchands, mais les deux tiers des emplois intérimaires.

Sur le long terme, la progression de la part des femmes dans les salariés de l'ensemble de l'économie est due en particulier à la féminisation des emplois dans les activités financières et dans le commerce.

Toujours plus de femmes dans les services personnels.

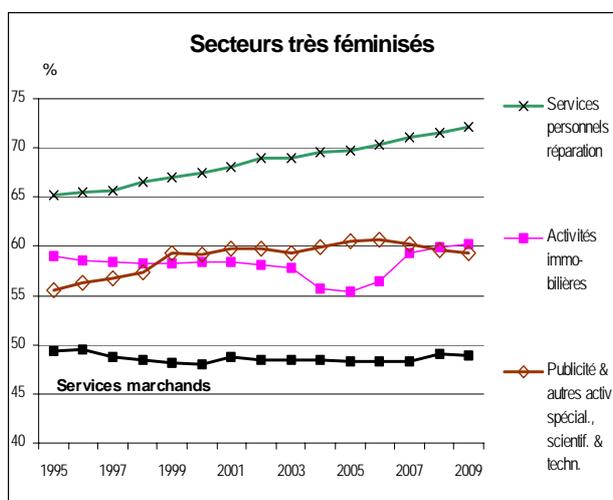
Avec près de 72,2 % de salariés femmes en 2009, le secteur des autres services personnels (blanchisserie, coiffure, soins de beauté, services funéraires, ...) et de la réparation est le plus féminisé des secteurs de services. Près de huit salariés sur dix sont des femmes dans les autres

services personnels. La part de femmes atteint même 87,9 % dans la coiffure et 96,3 % dans les soins de beauté. Cette part se stabilise, alors qu'elle poursuit sa progression dans les soins corporels (76,8 % en 2009, 75,1 % en 2006). Bien que la part des femmes progresse dans la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, ce secteur reste résolument masculin, avec seulement 27,9 % de salariés femmes.

Les femmes sont très présentes dans les activités immobilières (60,2 % des salariés). La situation est plus différenciée dans les activités spécialisées scientifiques et techniques, où elles occupent 51,7 % de l'ensemble des emplois. Certaines de ces activités sont particulièrement féminisées : près de neuf salariés sur dix sont des femmes dans les services vétérinaires, trois sur quatre dans les activités juridiques et comptables. D'autres au contraire recrutent principalement parmi les hommes : les femmes ne représentent que 31,8 % des salariés du secteur de l'architecture, de l'ingénierie, du contrôle et des analyses techniques. De manière moins tranché, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le secteur de la publicité (53,1 % des salariés).

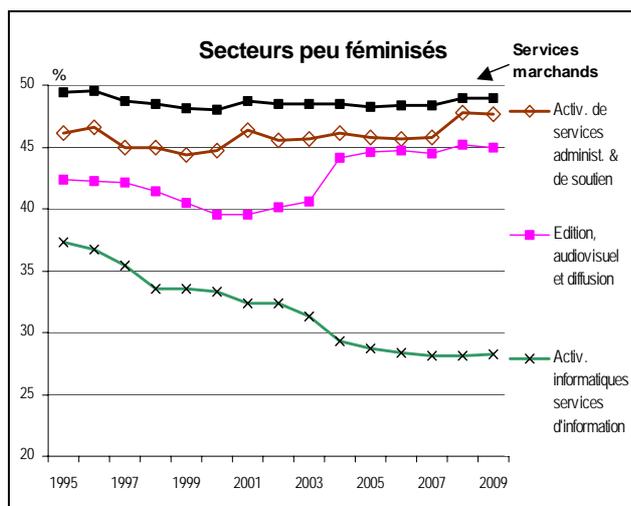
Le secteur de l'information et de la communication attire peu les femmes qui occupent 35 % des emplois en moyenne depuis 2007. Les emplois féminins ne représentent qu'un quart des salariés des services informatiques (programmation et conseil). Ce secteur qui employait près d'un tiers de femmes en 1993 (32,5 %) a réduit ses effectifs féminins progressivement jusqu'en 2005. Depuis, la part des femmes se maintient autour de 25 %. Les services d'information (traitement de données, hébergement de sites internet, portail internet, agences de presse, services informatisés d'information par téléphone, etc.) emploient un peu plus de femmes (43,7 % en 2009), et ce poids est plus stable, malgré un léger fléchissement depuis 2006.

Les télécommunications ont connu une forte augmentation de leurs emplois féminins jusqu'en 2005 ; mais cette tendance s'est inversée en 2006. Seulement 38,6 % des emplois sont occupés par des femmes en 2009. L'édition s'est déféminisée dans les années quatre-vingt-dix. Depuis 2000, les femmes reconquièrent le secteur : elles n'occupaient que 38,2 % des postes salariés en 2000, mais 45,3 % en 2009. Dans l'audiovisuel, les femmes sont de moins en moins présentes dans la production de films, de vidéo et de programmes de télévision, où elles occupent 45 % des emplois salariés en 2009, mais occupent une part légèrement grandissante



Source : Pôle emploi

dans la programmation et la diffusion, radio ou télévisuelle (43,4 % en 2009).



Source : Pôle emploi

La part des femmes dans l'emploi salarié des activités administratives et de soutien, hors

intérim, progresse depuis le début de la décennie et atteint 55,1 % en 2009. Parmi ces activités, les agences de voyage sont les plus féminisées. Elles emploient 77,2 % de femmes en 2009. Dans les services relatifs aux bâtiments, deux tiers (66,5 % en 2009) des salariés sont des femmes. Le secteur de la location et location-bail est par contre plus tourné vers des emplois masculins, et n'emploie qu'un tiers de femmes en 2009 (33,7 %). Malgré une nette progression sur la décennie, les femmes restent encore très peu employées dans les secteurs des enquêtes et sécurité : 14,2 % en 2009, comme en 2008.

La part des femmes a peu évolué dans le secteur de la restauration ces quinze dernières années, mais elle fléchit en 2008 puis en 2009 où elle s'établit à 46,7 %. À l'inverse, les femmes gagnent du terrain dans le secteur de l'hébergement où elles occupent 53,9 % des emplois en 2009.

Les effectifs salariés

SERVICES MARCHANDS											
Effectifs salariés au 31 décembre											
	en milliers										
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Hébergement et restauration	760,6	792,1	816,7	844,7	851,7	865,3	879,9	901,2	925,7	918,8	920,3
Information et communication	608,3	652,1	676,0	649,3	633,5	638,6	653,3	667,5	683,0	685,8	671,4
- Edition, audiovisuel et diffusion	199,2	212,7	216,9	213,6	198,9	200,7	202,3	205,7	209,9	205,8	201,3
- Télécommunications	190,4	191,7	191,4	182,1	177,8	176,2	177,3	173,4	170,9	162,7	158,6
- Activités informatiques et services d'information	218,8	247,7	267,7	253,5	256,8	261,7	273,7	288,4	302,2	317,3	311,4
Activités immobilières	228,1	222,8	226,9	230,5	213,6	218,2	227,7	235,2	246,4	241,0	231,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 021,1	1 076,8	1 111,3	1 129,8	1 133,6	1 162,8	1 183,4	1 211,6	1 246,7	1 267,4	1 250,3
- Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses	663,7	702,4	732,5	747,4	747,7	764,7	783,1	814,8	847,8	871,6	864,1
- Recherche-développement scientifique	135,9	137,4	138,8	139,9	141,3	142,1	147,4	152,3	153,5	152,0	153,3
- Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (Publicité, vétérinaires, autres)	221,6	237,0	240,1	242,6	244,6	256,0	252,9	244,6	245,4	243,7	233,0
Activités de services administratifs et de soutien (Location, intérim, agences de voyage, enquêtes & sécurité, nettoyage, autres activités de soutien)	1 335,1	1 462,9	1 462,0	1 484,7	1 505,7	1 529,2	1 566,1	1 618,0	1 666,4	1 547,9	1 525,5
Dont Intérim	531,6	615,4	564,7	562,5	568,7	583,0	605,5	621,9	647,6	512,2	493,3
Arts, spectacles et activités récréatives	250,5	256,2	260,2	255,2	248,2	248,2	246,9	253,9	267,4	258,4	264,2
Autres activités de services * (Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, blanchisserie, coiffure, services funéraires, ...)	205,0	208,1	211,7	213,6	215,9	215,6	217,3	222,4	227,1	237,0	239,0
ENSEMBLE DES SERVICES MARCHANDS	4 408,7	4 671,0	4 764,8	4 807,8	4 802,2	4 877,9	4 974,6	5 109,8	5 262,7	5 156,3	5 102,4

Source : INSEE, Estimations d'emploi

* Les estimations d'emploi salarié de l'INSEE fournissent les effectifs de l'ensemble de la section S (Autres activités de services). Elles incluent en particulier les activités associatives (division 94). Les données du tableau ne portent, elles, que sur le champ de la commission, c'est à dire hors activités associatives. Il s'agit d'estimations. Pour les années 2000 à 2008, elles sont obtenues en appliquant au nombre de salariés de la section S calculé par les estimations d'emploi, la clé de répartition des effectifs entre les divisions 94, 95 et 96 issue des données DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales). L'estimation 2009 est obtenue en appliquant aux effectifs des divisions 95 et 96 le taux d'évolution de l'emploi fourni par Pôle Emploi.

L'emploi féminin

SERVICES MARCHANDS Taux de féminisation de l'emploi salarié

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	en %									
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION (I)	48,7	48,8	48,6	48,5	48,5	48,5	49,0	49,2	49,1	48,6
Hébergement	51,8	52,3	52,4	52,5	52,5	52,2	53,1	53,7	54,0	53,9
Dont Hôtels	51,7	52,2	52,3	52,4	52,5	52,2	53,3	53,9	54,1	54,1
Restauration	47,4	47,4	47,1	47,0	47,0	47,1	47,4	47,6	47,4	46,8
dont : Restaurants et services de restauration mobile	45,5	45,5	45,1	44,9	44,9	45,3	45,6	46,0	46,0	45,3
INFORMATION ET COMMUNICATION (J)	37,3	36,8	37,2	36,9	36,2	36,2	35,8	35,1	35,0	34,9
Édition, Audiovisuel et diffusion (JA)	39,5	39,6	40,1	40,5	44,1	44,6	44,7	44,5	45,2	45,0
Dont Audiovisuel et diffusion	43,9	44,1	44,3	44,5	44,1	44,0	44,3	44,2	44,3	44,3
Télécommunications (JB)	40,4	40,4	41,0	41,7	40,5	42,1	41,2	39,0	39,3	38,6
Activités informatiques & Services d'information (JC)	33,3	32,3	32,4	31,3	29,2	28,7	28,3	28,2	28,2	28,3
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES (L)	58,4	58,4	58,1	57,7	55,6	55,4	56,4	59,4	59,9	60,2
Dont Marchands de biens & activités immob. pour compte de tiers	59,7	60,2	60,1	60,0	60,7	60,3	60,8	61,6	62,5	62,8
Location immobilière	57,5	57,1	56,6	56,0	50,8	50,2	50,7	55,0	55,3	55,8
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (M)	52,0	52,3	52,2	52,0	52,0	51,9	52,0	52,0	51,5	51,7
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA)	49,5	49,7	49,7	49,6	49,5	49,4	49,5	49,9	49,5	49,9
Dont Activités juridiques et comptables	73,2	73,3	73,5	73,8	74,2	74,3	74,6	74,7	74,6	74,7
Architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques	30,4	30,5	30,4	30,6	30,9	30,9	31,2	31,6	31,4	31,8
Recherche-développement scientifique (MB)	48,9	49,8	49,3	48,9	47,9	47,6	48,4	48,7	48,3	48,8
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC)	59,2	59,7	59,7	59,3	60,0	60,5	60,7	60,1	59,6	59,3
Dont Publicité et études de marché	55,0	54,9	54,8	53,5	52,7	53,3	53,4	53,5	53,6	53,1
Activités vétérinaires	86,3	86,9	87,2	87,1	87,4	87,3	88,3	88,2	88,7	88,7
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN (N)	44,7	46,4	45,5	45,6	46,1	45,7	45,7	45,8	47,8	47,6
Dont Location et location-bail	33,8	33,7	33,6	33,7	34,1	33,9	34,0	33,6	33,2	33,7
Activités liées à l'emploi	34,5	37,4	35,6	35,0	34,5	33,9	33,7	33,6	35,2	35,0
Agences de voyage et activités connexes	76,2	76,8	77,1	77,1	77,1	77,5	77,7	77,6	77,7	77,2
Enquêtes et sécurité	11,6	11,8	12,6	12,7	13,0	13,0	13,5	13,8	14,2	14,2
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	65,7	65,7	65,3	65,5	65,7	65,9	66,3	66,5	66,8	66,5
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES (R)	46,1	46,1	46,0	46,1	46,7	46,9	47,0	47,4	47,6	47,7
Dont Arts, divertissement et musées	50,7	50,6	50,6	50,6	51,0	51,1	51,3	51,5	51,3	51,4
Activités sportives, récréatives et de loisirs	43,0	43,0	42,8	43,0	43,8	44,0	44,0	44,7	45,2	45,4
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES (S=S hors secteur associatif)	67,5	68,1	69,0	68,9	69,6	69,8	70,3	71,0	71,5	72,2
dont : Réparation d'ordinat. & de biens person. & domestiques	27,3	27,9	27,5	26,7	27,3	26,7	26,5	26,9	28,3	27,9
Autres services personnels	77,7	78,3	78,9	79,1	79,4	79,4	79,8	79,8	79,6	79,9
dont Blanchisserie-teinturerie	74,2	74,1	74,2	74,1	74,5	74,0	74,3	73,5	72,1	71,6
Coiffure	86,5	86,9	87,4	87,7	88,0	87,9	88,2	88,3	88,1	87,9
Soins de beauté	95,4	95,2	95,6	96,1	96,6	96,4	96,4	96,4	96,1	96,3
Services funéraires	25,6	25,9	26,4	26,8	27,9	27,7	27,9	27,5	27,2	27,5
Entretien corporel	70,6	71,9	71,6	73,2	72,9	76,2	75,1	75,6	76,2	76,8
Autres services personnels	62,2	64,9	66,9	68,2	69,1	72,1	74,0	75,5	78,5	81,4
ENSEMBLE DES SERVICES MARCHANDS	48,0	48,7	48,4	48,4	48,4	48,2	48,3	48,4	49,0	48,9
<i>INDUSTRIE</i>	28,8	28,9	28,8	28,8	28,7	28,6	28,7	28,7	28,7	28,6
<i>CONSTRUCTION</i>	9,7	10,0	10,1	10,2	10,3	10,4	10,5	10,7	11,0	11,3
<i>COMMERCE</i>	47,0	47,5	47,7	48,1	48,3	48,3	48,7	49,0	49,2	49,1
<i>TRANSPORT</i>	18,8	19,0	19,2	19,3	19,6	19,7	21,2	21,5	21,9	22,0
<i>ACTIVITÉS FINANCIÈRES</i>	55,0	55,6	55,6	56,0	56,6	57,3	57,9	58,4	58,6	58,9
ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE*	42,0	42,5	42,7	43,0	43,2	43,2	43,4	43,6	44,1	44,5

Source : Pôle Emploi

Les établissements affiliés à l'Unédic

Le champ des établissements affiliés à l'Unédic exclut l'agriculture, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale, et ne prend en compte que les établissements ayant des salariés. En particulier, La Poste, une partie de France Télécom et la recherche publique ne font pas partie du champ de l'Unédic.

DONNÉES DE CADRAGE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ- 2008 en nouvelle nomenclature, NAF rév2 Comptes de résultat

Les données et commentaires présentés dans cette partie sont élaborés dans le cadre du système ESANE (Élaboration des Statistiques ANnuelles d'Entreprises), par agrégation des unités légales appartenant à un même secteur d'activité. ESANE est une étape dans l'élaboration des comptes nationaux.

2008 est la première année où l'on dispose de ces données, élaborées en nouvelle nomenclature, NAF rév2.

Les comptes de résultats, compilés à partir d'une combinaison de données fiscales et des résultats de l'Enquête Annuelle d'Entreprises, sont présentés en valeur selon les catégories du plan comptable général.

AVERTISSEMENT

Les commentaires présentés dans cette partie s'appuient sur des ratios comptables qui permettent de caractériser les secteurs sur le plan économique.

Ainsi, le **taux de valeur ajoutée** défini comme le rapport entre la valeur ajoutée et la production permet de mesurer sur le moyen terme le degré d'intégration des processus de production d'un secteur en appréhendant l'importance des phénomènes d'externalisation à l'œuvre. A plus court terme, sa modification révèle des évolutions différentes de la production et des consommations intermédiaires.

Le **taux de rémunération du travail** se définit comme le rapport entre les frais de personnel et la valeur ajoutée. Il mesure la part de la richesse qui sert à rémunérer le travail des salariés. Ce taux dépend évidemment de la proportion d'effectifs salariés dans le secteur. Son niveau sera structurellement plus faible dans des secteurs où la part de non salariés est forte, comme dans les secteurs artisanaux ou les professions libérales.

La **marge brute**, ou **taux de marge**, se définit comme le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée. Il mesure la rentabilité d'un secteur en précisant la part de la richesse qui sert à rémunérer les apporteurs de capitaux et à renouveler le capital investi. L'excédent brut d'exploitation se déduit de la valeur ajoutée par soustraction des frais de personnel et du solde des impôts et taxes et des subventions sur la production.

La **capacité d'autofinancement** est la différence entre les ressources d'origines internes et les charges. Elle est ici rapportée à la valeur ajoutée et permet de mesurer le degré d'autonomie, une capacité d'autofinancement trop faible étant souvent liée à un excès d'endettement générateur de charges financières importantes.

L'**autofinancement** se déduit de la capacité d'autofinancement en lui soustrayant les dividendes versés. Il est ici rapporté à la valeur ajoutée.

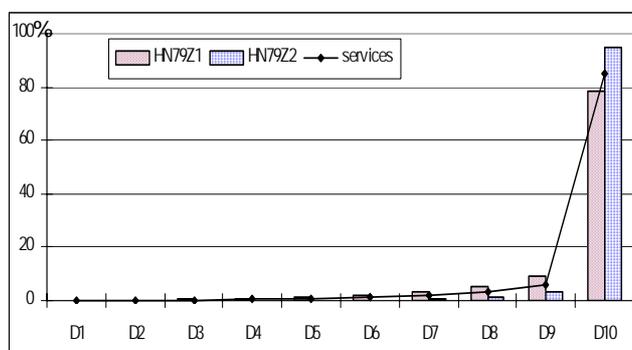
L'**investissement** présenté dans ce rapport est l'investissement corporel, défini comme le solde des augmentations et des diminutions d'immobilisations corporelles, hors apports, auquel on rajoute le solde des dotations aux amortissements et le solde des apports liés aux restructurations. L'investissement peut donc être négatif. Le **taux d'investissement** se définit comme le rapport entre l'investissement corporel et la valeur ajoutée.

Les données d'emploi utilisées dans cette partie sont issues de l'exploitation des **Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS)**, mesurées en équivalent temps plein et en moyenne annuelle. Le nombre de salariés en équivalent temps plein est calculé en divisant le nombre total d'heures travaillées dans une activité considérée, par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique. Selon ce concept, deux personnes travaillant à mi-temps toute l'année comptent pour un équivalent temps plein ; une personne ayant travaillé six mois à temps plein compte pour un demi équivalent temps plein. Les données de cette partie diffèrent de celles présentées dans la première partie où l'emploi est évalué en personnes physiques au 31 décembre de l'année.

CONCENTRATION

Note de lecture

Chaque fiche présente la concentration du secteur en termes de chiffre d'affaires. Les unités légales d'un secteur sont réparties dans 10 groupes contenant le même nombre d'unités, D1 correspond aux 10 % d'unités du secteur ayant les plus petits chiffres d'affaires, D2 aux unités dont le chiffre d'affaires est compris entre le premier et le deuxième décile, D10 aux 10 % d'unités du secteur ayant les plus forts chiffres d'affaires. On représente ensuite la part du chiffre d'affaires sectoriel réalisée par chaque groupe ; les parts peuvent ainsi être comparées entre secteurs d'activité.



L'histogramme représente la **distribution du chiffre d'affaires** des niveaux H, la courbe celle de l'ensemble des services (la même pour tous les graphiques).

Les 10 % d'unités du secteur HN79Z1 ayant les plus forts chiffres d'affaires réalisent près de 80 % du chiffre d'affaires du secteur. Ce taux est de 95 % pour le secteur HN79Z2, de 85 % pour l'ensemble des services.

Le secteur des services marchands

Le secteur des services marchands : Un tiers de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les TIC génèrent plus de la moitié de la valeur ajoutée des services marchands

L'ensemble des **services marchands**¹ compte près de 1,2 million de sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) en 2008, et emploie plus de 4 millions de salariés (mesurés en équivalents temps plein). Il dégage 700 milliards de chiffre d'affaires, et contribue pour près d'un tiers à la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie marchande.

Le secteur des **activités spécialisées, scientifiques et techniques** regroupe 28 % des SNFEI des services et produit 28 % également de leur valeur ajoutée. Ces activités requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées. Les activités juridiques et comptables, d'architecture, d'ingénierie, de conseil de gestion, et les sièges sociaux ont un poids prépondérant dans ce groupe d'activité.

Le secteur de l'**information et de la communication** génère près du quart de la valeur ajoutée des services, presque autant que les activités spécialisées, mais ne rassemble que 7 % de ses SNFEI, et 16 % de ses salariés. Les télécommunications, dotées de très grandes entreprises, prédominent dans ce groupe d'activités. Avec les activités informatiques, elles pourvoient aux trois quarts de la valeur ajoutée du secteur de l'information et de la communication. L'édition, la production et la distribution de films, la programmation et la diffusion radio et de télévision, complètent les activités de ce secteur. Dans la nomenclature précédente (NAF rév1), l'édition papier relevait des activités industrielles, et l'audiovisuel était associé à des services rendus aux particuliers.

Les **activités de services administratifs et de soutien** ont un poids important dans l'économie des services. Elles contribuent à près du quart de sa valeur ajoutée. En termes de valeur ajoutée, les agences d'intérim et la location de biens (non immobiliers, et sans

opérateurs), ont une place prédominante dans ce secteur ; plus modestes, avec un poids de 15 %, les services relatifs aux bâtiments emploient cependant un quart des effectifs salariés. Ces activités incluent en nouvelle nomenclature (NAF rév2), la prestation d'une combinaison de services comme le nettoyage intérieur courant, l'entretien, l'élimination des ordures, le gardiennage ou la distribution du courrier, services très répandus qui relevaient de l'administration de biens immobiliers en NAF rév1.

Les **activités immobilières** regroupent les activités d'achat pour la revente de biens immobiliers, l'administration de biens immobiliers, les agences immobilières et la location de logements, de terrains et autres biens immobiliers. En nouvelle nomenclature la promotion immobilière est associée au secteur de la construction. Avec 5 % des effectifs salariés des services, les activités immobilières pourvoient à 11 % de sa valeur ajoutée.

L'**hébergement et la restauration** contribuent autant que les activités immobilières à la valeur ajoutée des services, mais avec trois fois plus de salariés. Une entreprise des services sur cinq exerce dans l'hôtellerie ou la restauration.

Les **services personnels** sont constitués de nombreuses petites entreprises ; ils réalisent 3 % de la valeur ajoutée des services. Dans ce secteur, les coiffeurs et la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques tiennent le haut du pavé, contribuant pour près de 60 % à sa valeur ajoutée. La réparation devient une activité de services avec l'application de la NAF rév2.

L'**art, les spectacles et les activités récréatives marchandes** se regroupent en un petit secteur de 70 000 SNFEI et 91 000 salariés, soit 2 % des effectifs de l'ensemble des services ; ils participent à 2 % également de la valeur ajoutée des services. Dans ce secteur, les bibliothèques et les musées côtoient les clubs sportifs, les casinos, les parcs d'attraction ou les théâtres.

¹ Les services marchands sont ici définis en nomenclature rév2 par les activités marchandes des sections I, J, L, M, N, R et S' (S' comprend les divisions 95 et 96 de la section S et exclut le secteur associatif, division 94).

Données de cadrage

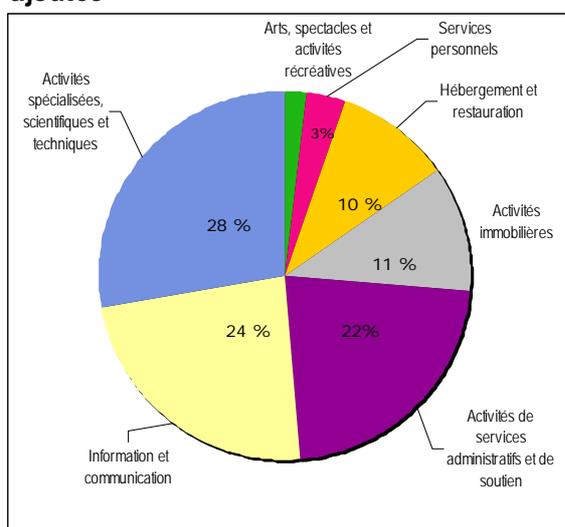
Secteurs	Nombre d'unités légales	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)
Ensemble des services marchands	1 174 179	695 927	683 743	324 980
I - Hébergement et restauration	229 098	73 874	72 679	32 612
J - Information et communication	87 108	169 760	170 286	76 372
L - Activités immobilières	159 787	69 122	71 071	36 314
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	329 150	200 612	196 438	90 614
N - Activités de services administratifs et de soutien	142 337	138 639	133 333	72 354
R - Arts, spectacles et activités récréatives marchandes	70 044	23 535	21 932	6 283
S' - Autres activités de services (hors secteur associatif)	156 655	20 385	18 004	10 432

Source : INSEE, ESANE

Effectif salarié (en milliers d'équivalents temps plein)
4 304
728
669
227
909
1 479
91
201

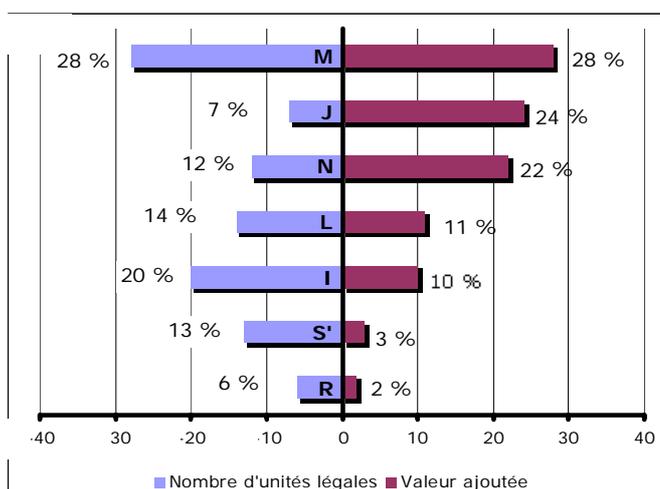
Source : INSEE, DADS

Part des secteurs d'activité dans la valeur ajoutée



Source : INSEE, ESANE

Part des secteurs d'activité en nombre d'unités légales et en valeur ajoutée



Source : INSEE, ESANE

Ratios comptables

Secteurs	Taux de valeur ajoutée (VA/Production)	Frais de personnel/VA	Taux de marge (EBE/VA)	Capacité d'autofinancement / VA	Investissement corporel / VA
Ensemble de l'économie	39,0	64,8	27,5	33,1	4,6
Ensemble des services marchands	47,5	65,7	29,9	49,7	6,9
I - Hébergement et restauration	44,9	74,1	21,0	16,2	6,2
J - Information et communication	44,9	59,2	36,7	48,5	2,0
L - Activités immobilières	51,1	29,5	58,6	48,1	53,2
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	46,1	74,1	23,8	83,9	-7,3
N - Activités de services administratifs et de soutien	54,3	74,9	21,3	30,3	6,8
R - Arts, spectacles et activités récréatives marchandes	28,6	75,6	24,4	21,5	3,5
S' - Autres activités de services (services personnels hors organisations associatives)	58,0	71,9	23,9	22,1	2,1

Source : INSEE, ESANE

Les services personnels détiennent en 2008 le plus fort taux de valeur ajoutée (58 %), suivis des services administratifs et de soutien (54 %). A l'opposé, la valeur ajoutée des arts, des spectacles et des activités récréatives ne représente que 29 % de leur production. Le taux de valeur ajoutée moyen des services marchands, de 48 %, est supérieur à celui des autres secteurs de l'économie (36 %).

La part de la valeur ajoutée des services dédiée à la rémunération des salariés est légèrement supérieure à celle des autres secteurs de l'économie (66 % au contre 64 % en moyenne). Les frais de personnels pèsent moins lourdement pour deux secteurs, les activités immobilières (30 %) et les services d'information et de communication (59 %). Le taux de marge est plus élevé pour ces activités (respectivement 59 % et 37 %) que pour les autres services. L'excédent brut d'exploitation représente en moyenne une part de la valeur ajoutée plus importante dans les services (30 %) que dans le reste de l'économie (26 %).

La rentabilité des sociétés et des entreprises individuelles des services marchands est deux fois supérieure à celle des SNFEI du reste de l'économie : le résultat net comptable des services représente 8 % du chiffre d'affaires, au lieu de 4 % en moyenne pour l'agriculture, l'industrie et le reste du secteur tertiaire.

Les services dégagent en 2008 une capacité d'autofinancement représentant la moitié de leur valeur ajoutée, deux fois plus que dans le reste de l'économie. Cette même année, ils consacrent à l'investissement corporel une part plus importante de leur valeur ajoutée (7 %) que les autres secteurs de l'économie (4 %). L'effort d'investissement est particulièrement appuyé dans les activités immobilières (53 % de leur valeur ajoutée) ; c'est l'inverse pour l'ensemble des activités spécialisées, scientifiques et techniques, en raison d'une diminution importante des immobilisations, consécutive à des restructurations dans le secteur des sièges sociaux.

Hébergement et restauration

En 2008, le secteur de l'**hébergement** compte près de 36 000 sociétés et entrepreneurs individuels (SNFEI) et réalise un chiffre d'affaires de 22,0 milliards d'euros. Il regroupe 3 % du nombre de SNFEI, et de la valeur ajoutée de l'ensemble des services.

Un tiers des SNFEI du secteur sont des entreprises individuelles, qui réalisent 3 % du chiffre d'affaires total. L'hébergement est un secteur où le poids des très grandes structures en terme de chiffre d'affaires est plus faible que dans l'ensemble des services : les 10 % de SNFEI qui réalisent les plus gros chiffres d'affaires ne produisent que 70 % du chiffre d'affaires total du secteur, contre 85 % pour l'ensemble des services. L'investissement corporel de l'ensemble de l'hébergement représente 13 % de sa valeur ajoutée (7 % pour l'ensemble des services).

Le chiffre d'affaire de l'hébergement est produit à 90 % par le secteur des hôtels, hébergements touristiques et autres hébergements collectifs, où les hôtels et les résidences de tourisme prédominent. Dans ce secteur, plus des trois quarts du chiffre d'affaires provient de services d'hébergement, et le reste, principalement d'activités de restauration.

En 2008, les hôtels sans étoile ont enregistré 14% des nuitées en hôtel, les hôtels une étoile 5%, les hôtels deux étoiles 41%, les hôtels trois étoiles 29 %, et les hôtels quatre étoiles et quatre étoiles plus, 11%. Un tiers de la fréquentation des hôtels est le fait des

étrangers, les britanniques étant les plus nombreux, suivis des italiens (source : Insee, enquête de fréquentation touristique). Le secteur dégage en 2008 un taux de marge de 26 %, inférieur à celui des autres secteurs de l'hébergement, et à celui de l'ensemble des services marchands (30 %).

Les terrains de camping et parcs pour caravanes et véhicules de loisirs produisent 8 % du chiffre d'affaires du secteur de l'hébergement. En dehors de l'hébergement, ils fournissent des services de location de terrains et de biens immobiliers, et font du commerce de véhicule et du commerce de détail. Ce secteur comptant beaucoup de structures sans ou avec peu de salariés, la part des frais de rémunération du personnel dans la valeur ajoutée est plus faible que pour l'ensemble des services marchands : 49 % contre 66 %. Cela permet aux campings de dégager une marge brute de 42 %, soit 12 points au dessus de l'ensemble des services.

Le secteur des hébergements divers, regroupe essentiellement les résidences d'étudiants, internats, foyers pour travailleurs, chambres meublées et pensions de famille. Comptant moins de 500 SNFEI, il produit 2 % du chiffre d'affaires et emploie 6 % des salariés de l'hébergement. Il est plus concentré en terme de chiffre d'affaires, les cinq plus grandes sociétés réalisant 89 % du chiffre d'affaires du secteur.

Le secteur de l'**hébergement** (GI55Z) est constitué de trois niveaux plus fins :

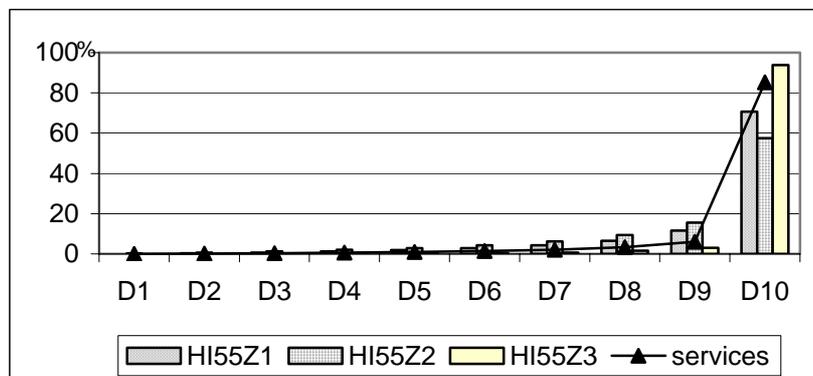
- ❖ Hôtels, hébergements touristiques et autres hébergements collectifs (HI55Z1). Ce niveau H regroupe en NAF rév2 les hôtels et hébergements similaires (groupe **55.1**) et les hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée (groupe **55.2**). Il correspond en NAF rév.1 au groupe 55.1, auquel on a rajouté une partie des classes 55.2A et 55.2E (soit les auberges de jeunesse et les centres de vacances), autrement dit le niveau HP10A et une partie du niveau HP10B.
- ❖ Terrains de camping et parcs pour caravanes et véhicules (HI55Z2). Ce niveau H recouvre en NAF rév2 le groupe **55.3**. Il correspond en NAF rév.1 à l'exploitation de terrains de camping (classe 55.2C) et une partie de la classe 55.2A, autrement dit une partie du niveau HP10B.
- ❖ Hébergements divers (HI55Z3). Ce niveau H est constitué en NAF rév2 du groupe **55.9**. Il correspond à la classe 55.2F en rév1 (hébergements collectifs non touristiques), qui était incluse dans le niveau HP10B.

Au total, l'**hébergement** (GI55Z) correspond au regroupement des niveaux HP10A et du HP10B de l'ancienne nomenclature.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GI55Z Hébergement	25 529	10 379	35 908	21 193	767	21 960
HI55Z1 Hôtels, hébergements touristiques et autres hébergements collectifs	22 184	8 346	30 530	19 068	558	19 625
HI55Z2 Terrains de camping et parcs pour caravane et véhicules de loisir	3 089	1 796	4 884	1 631	182	1 814
HI55Z3 Hébergements divers	256	237	493	494	27	521

Source : INSEE, ESANE.

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GI55Z	196 770
HI55Z1	154 808
HI55Z2	29 490
HI55Z3	12 472

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Secteurs	Millions d'euros			
	GI55Z	HI55Z1	HI55Z2	HI55Z3
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	21 960	19 625	1 814	521
Ventes de marchandises	562	412	146	4
- Coût d'achat des marchandises	288	203	83	2
= Marge commerciale	274	209	63	2
+ Production vendue de biens et services	21 398	19 213	1 668	517
+ Production stockée et immobilisée	160	136	21	3
= Production totale	21 832	19 558	1 752	522
+ Autres produits d'exploitation	134	123	10	1
- Autres charges d'exploitation	900	886	10	4
- Consommations intermédiaires	11 093	9 907	893	293
= Valeur ajoutée brute (VA)	9 973	8 888	859	226
+ Subventions d'exploitations	107	89	4	14
- Frais de personnel	6 504	5 949	421	134
- Impôts et taxes sur la production	792	687	80	25
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	2 784	2 341	362	81
RATIOS (en %)				
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	45,7	45,4	49,0	43,3
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	65,2	66,9	49,0	59,3
Marge brute (EBE / VA)	27,9	26,3	42,1	35,8
Capacité d'autofinancement / VA	22,1	20,2	36,7	41,2
Autofinancement / VA	18,2	16,4	31,7	39,8

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GI55Z	HI55Z1	HI55Z2	HI55Z3
Investissement corporel (en milliers d'euros)	1 314	697	113	503
Investissement / VA (en pourcentage)	13	8	13	223

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur I55Z1
Hôtels, hébergement touristique et autres hébergements collectifs (HI55Z1)	78%
<i>dont : Hôtels et hébergements similaires (55.10Z)</i>	63%
<i>Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée (55.20Z)</i>	15%
Restauration traditionnelle	11%
Autres branches d'activité	11%

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur I55Z2
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisir (HI55Z2) (55.30Z)	73 %
Location de terrains et d'autres biens immobiliers (68.20B)	8 %
Commerce de détail (47)	5 %
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (45.11Z)	3 %
Autres branches d'activité	11 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur I55Z3
Autres hébergements (HI55Z3) (55.90Z)	97 %
Autres branches d'activité	3 %

Source : INSEE, ESANE.

Le secteur de la **restauration** compte 193 000 sociétés et entrepreneurs individuels (SNFEI) et réalise en 2008 un chiffre d'affaires de 52 milliards d'euros. Les sociétés (non financières) représentent 53 % des unités, mais concentrent 82 % du chiffre d'affaires. Avec 16 % des SNFEI des services, et 12 % de ses salariés (mesurés en équivalents temps plein), le secteur de la restauration contribue à 7 % de sa valeur ajoutée.

Le chiffre d'affaires de la restauration est moins concentré dans les grandes sociétés que dans l'ensemble des services marchands : les 10 % d'unités réalisant les plus importants chiffres d'affaires contribuent pour 62 % au chiffre d'affaires total (85 % pour l'ensemble des services marchands).

Les effectifs sont eux aussi relativement peu concentrés, puisque les 10 % de SNFEI employant le plus de salariés ne totalisent que 61 % des salariés du secteur.

Les restaurants et services de restauration mobile réalisent 37 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2008 (71 % du total de la restauration) et emploient 388 000 salariés (79 % du total). Le secteur est relativement peu concentré : les 10 % des SNFEI les plus importantes du secteur ne réalisent que 58 % du chiffre d'affaires du secteur. Peu diversifié, le secteur fournit principalement des services de restauration, mais aussi des services d'hébergement, pour 2 % de son chiffre d'affaires. Confrontés à des frais de personnel élevés par rapport à leur valeur ajoutée, 80 % au lieu de 66 % en moyenne dans les services, les restaurants dégagent en 2008 un taux de marge de seulement 16 % (30 % en moyenne dans les services). Leur capacité d'autofinancement ne représente qu'un dixième de leur valeur ajoutée, au lieu de la

moitié pour l'ensemble des services. L'effort d'investissement des restaurants est cependant important : avec 652 millions d'euros, il représente 4 % de leur valeur ajoutée.

Les traiteurs et autres services de restauration réalisent en 2008 un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros (15 % du total de la restauration) et emploient 101 000 salariés. Ce secteur est dominé par de grandes unités : 20 sociétés réalisent 62 % de son chiffre d'affaires. Il a une activité peu diversifiée : 93 % du chiffre d'affaires provient de son activité principale, près des trois quarts assurés par la restauration collective, et environ 20 % par l'activité des traiteurs. Comme pour les restaurants, le taux de marge de ce secteur, de 10 %, est très inférieur au taux moyen dégagé dans les services (30 %).

Les services de débits de boissons réalisent en 2008 un chiffre d'affaire de 7 milliards (13 % du total de la restauration) et emploient 34 000 salariés (6 % du total). Ce secteur est constitué en grande majorité de très petites unités, souvent sans salarié. Il est très peu concentré : les 10 % de SNFEI qui réalisent les plus importants chiffres d'affaires ne participent qu'à 40 % du chiffre d'affaires total du secteur. Les SNFEI du secteur fournissent en plus de leur activité principale, qui représente 65 % de leur chiffre d'affaires, de nombreux services : le commerce de tabac pourvoit en particulier à 10 % de leurs facturations, l'organisation de jeux de hasard et d'argent 5 %. A l'inverse des restaurants, les frais de personnel pèsent peu dans le secteur des débits de boisson, qui dégagent un taux de marge de 36 %.

Le secteur de la **restauration** (GI56Z) est constitué de trois niveaux plus fins :

- ❖ Restaurants et services de restauration mobile (HI56Z1). Ce niveau H, constitué en NAF rév2 du groupe **56.1**, soit la « restauration traditionnelle » (classe 56.10A), les « cafétérias et autres libres services » (56.10B) et la « restauration de type rapide » (56.10C). Il correspond en NAF rév.1 au groupe 55.3, c'est à dire le niveau HP10C « restaurant », auquel on a rajouté une partie des classes 15.1F (soit les pâtisseries sans consommation sur place) et 15.8B (soit la préparation et cuisson de pizzas à emporter ou livrer).
- ❖ Traiteurs et autres services de restauration (HI56Z2). Ce niveau H est constitué en NAF rév2 du groupe **56.2**, soit des services des traiteurs (sous-classe 56.21), de la restauration collective sous contrat (NAF 56.29A) et des autres services de restauration (NAF 56.29B), cette dernière regroupant principalement les cantines d'entreprises. Il correspond en NAF rév.1 aux classes 55.5A, 55.5C et 55.5D, et regroupe donc les niveaux HP10E et HP10F.
- ❖ Services des débits de boisson (HI56Z3). Ce niveau H est constitué en NAF rév2 du groupe **56.3** du même nom. Il correspond en NAF rév1 aux classes 55.4A (Cafés tabacs), 55.4B (Débits de boissons) et à une partie de la classe 55.4C (soit les discothèques pour lesquelles la vente de boisson est prédominante), autrement dit le niveau HP10D moins les discothèques pour lesquelles la vente de boisson n'est pas prédominante

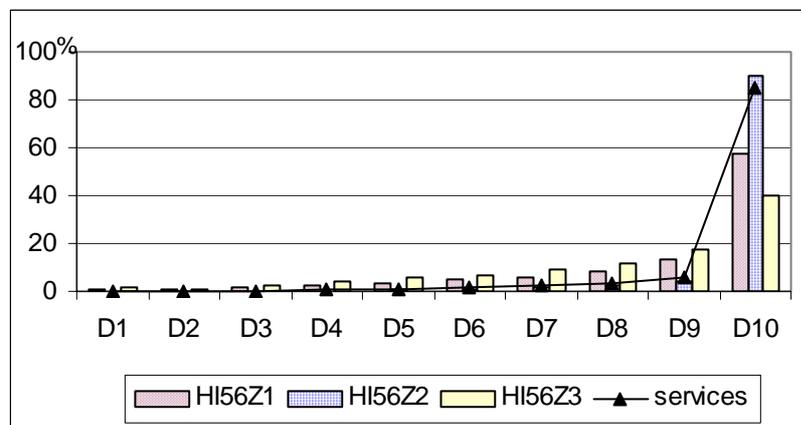
Au total, la **restauration** (GI56Z) correspond aux niveaux HP10C (Restaurants), HP10D (Débits de boisson), HP10E (Cantines d'entreprises) et HP10F (Traiteurs) utilisés en NAF rév1, moins les discothèques pour lesquelles la vente de boissons n'est pas prédominante, plus les plats rôtis ou pizzas à emporter.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GI56Z Restauration	103 038	90 153	193 190	42 312	9 603	51 915
HI56Z1 Restaurants et autres services de restauration mobile	83 018	53 685	136 702	30 973	5 943	36 915
HI56Z2 Traiteurs et autres services de restauration	3 404	2 721	6 124	7 863	3 245	8 187
HI56Z3 Services des débits de boisson	16 616	33 747	50 363	3 476	3 336	6 812

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GI56Z	522 217
HI56Z1	387 833
HI56Z2	100 878
HI56Z3	33 506

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Secteur	Millions d'euros			
	GI56Z	HI56Z1	HI56Z2	HI56Z3
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	51 914	36 915	8 187	6 812
Ventes de marchandises	2 508	1 086	222	1 200
- Coût d'achat des marchandises	1 164	504	93	567
= Marge commerciale	1 344	582	129	633
+ Production vendue de biens et services	49 406	35 829	7 965	5 612
+ Production stockée et immobilisée	97	80	3	14
= Production totale	50 847	36 491	8 097	6 259
+ Autres produits d'exploitation	644	402	157	85
- Autres charges d'exploitation	961	774	95	92
- Consommations intermédiaires	27 892	20 255	4 466	3 171
= Valeur ajoutée brute (VA)	22 638	15 864	3 693	3 081
+ Subventions d'exploitations	306	229	19	58
- Frais de personnel	17 662	12 663	3 167	1 832
- Impôts et taxes sur la production	1 228	859	168	201
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	4 054	2 571	377	1 106
RATIOS (en %)				
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	44,5	43,5	45,6	49,2
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	78,0	79,8	85,8	59,5
Marge brute (EBE / VA)	17,9	16,2	10,2	35,9
Capacité d'autofinancement / VA	13,7	10,0	12,5	33,5
Autofinancement / VA	9,4	5,8	5,7	32,1

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GI56Z	HI56Z1	HI56Z2	HI56Z3
Investissement corporel (en millions d'euros)	719	652	34	33
Investissement / VA (en %)	3	4	1	1

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur I56Z1
Restaurants et autres services de restauration mobile HI56Z1 (56.1)	88 %
<i>dont : Restauration traditionnelle (56.10A)</i>	56 %
<i>Restauration de type rapide (56.10C)</i>	28 %
<i>Caféterias et autres libres-services (56.10B)</i>	4 %
Débits de boisson (56.3)	3 %
Autres branches d'activité	9 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur I56Z2
Traiteurs et autres services de restauration HI56Z2	93 %
<i>dont : Restauration collective sous contrat (56.29A)</i>	39 %
<i>Autres services de restauration n.c.a. (56.29B)</i>	34 %
<i>Services des traiteurs (56.21Z)</i>	21 %
Autres branches d'activité	6 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur I56Z3
Débits de boisson HI56Z3 (56.3)	65 %
Commerce de détail de produits à base de tabac (47.26Z)	10 %
Organisation de jeux de hasard et d'argent (92.0)	5 %
Restauration traditionnelle (56.10A)	4 %
Autres branches d'activité	16 %

Source : INSEE, ESANE.

Information et communication

En 2008, 13 500 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) exercent une activité d'édition. Elles génèrent un chiffre d'affaires de près de 27,5 milliards d'euros. Plus de 90 % d'entre elles sont des sociétés (54 % en moyenne dans les services). Le secteur de l'édition emploie presque 120 000 salariés (comptés en équivalents temps plein), soit 3 % des effectifs des services, et réalise aussi 3 % de la valeur ajoutée totale. C'est un secteur concentré : les 10 % de SNFEI les plus importantes en termes de chiffre d'affaires réalisent 89 % du chiffre d'affaires du secteur (85 % pour l'ensemble des services).

Le secteur relatif à l'*édition de papier et de jeux électroniques* réalise près des trois quarts du chiffre d'affaires total de l'édition. Il regroupe deux tiers des SNFEI, et emploie 74 700 salariés, soit environ 62 % des effectifs de l'édition. L'activité d'édition de papier et de jeux électroniques est peu diversifiée. Son chiffre d'affaires relève à 89 % de l'activité principale, avec 81 % pour la seule activité d'édition papier ; 6 % des facturations proviennent d'une activité commerciale.

Le secteur relatif aux *autres éditions de logiciels* (logiciels systèmes, logiciels d'application, logiciels en téléchargement ou encore logiciels en ligne) est minoritaire dans l'édition. 4 500

SNFEI, employant 45 300 salariés, réalisent un chiffre d'affaires de 7,5 milliards d'euros. Cinq sociétés dominent le secteur, générant plus du quart du chiffre d'affaires. Les autres éditions de logiciels ont des activités diversifiées : 84 % du chiffre d'affaires est réalisé dans le cœur de métier ; mais le secteur opère dans de nombreuses autres branches : la formation continue d'adultes, le conseil en systèmes et logiciels informatiques, la programmation informatique, ou encore le commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels, à hauteur de 2 % pour chacune.

Le taux de valeur ajoutée est plus bas dans l'édition (38 %), notamment dans l'édition papier (32 %), que dans la moyenne des services (48 %), en raison du poids des consommations intermédiaires. La part des frais de personnels dans la valeur ajoutée, plus élevée dans le secteur de l'édition (79 %) que dans la moyenne des services (66 %), induit un taux de marge de 18 %, plus faible que dans l'ensemble des services (30 %). Les entreprises d'édition investissent peu en 2008 par rapport à leur valeur ajoutée : l'investissement corporel représente moins de 1 % de la valeur ajoutée, au lieu de 7 % en moyenne dans les services.

Le secteur de l'**édition** (GJ58) regroupe toute l'édition, aussi bien sous forme papier qu'électronique.

C'est un nouveau secteur dans les services. Une partie du secteur correspond à l'édition papier, qui appartenait, en NAF rév1, au champ de l'industrie.

Il est constitué de 2 secteurs plus fins (niveaux H) :

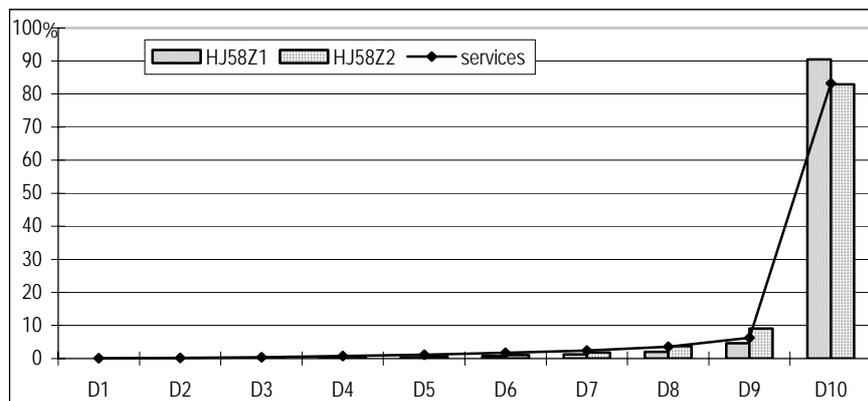
- ❖ L'*édition de livres, périodiques, autres activités d'édition et de jeux électroniques* (HJ58Z1). Ce niveau H regroupe les NAF rév.2 **58.1** et **58.21**, correspondant en nomenclature NAF rév1 à :
 - l'intégralité des classes 221C, 221E, 221J et une partie des classes 221A, 222C, relevant de l'industrie,
 - une partie des classes 722A, 724Z qui relevaient de deux niveaux H des activités informatiques(N21).
- ❖ Les *autres éditions de logiciels* (HJ58Z2) sont constituées en NAF rév.2 de la classe **58.29**. En nomenclature rév.1, cette activité regroupait l'autre partie de la classe 722A non incluse dans le niveau HJ58Z1, et une partie de la classe 724Z.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GJ58Z Édition	12 392	1 114	13 506	27 436	37	27 473
HJ58Z1 Édition de livres, périodiques, autres activités d'édition et de jeux électroniques	8 465	645	9 110	20 101	13	20 115
HJ58Z2 Autres éditions de logiciels	3 927	469	4 396	7 335	24	7 359

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p40.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GJ58Z	119 979
HJ58Z1	74 728
HJ58Z2	45 251

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GJ58Z	HJ58Z1	HJ58Z2
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	27 474	20 115	7 359
Ventes de marchandises	1 568	1 268	300
- Coût d'achat des marchandises	1 340	827	513
= Marge commerciale	228	441	-213
+ Production vendue de biens et services	25 906	18 847	7 059
+ Production stockée et immobilisée	545	305	240
= Production totale	26 679	19 593	7 086
+ Autres produits d'exploitation	286	158	128
- Autres charges d'exploitation	989	711	278
- Consommations intermédiaires	15 852	12 778	3 074
= Valeur ajoutée brute (VA)	10 124	6 262	3 862
+ Subventions d'exploitations	83	51	32
- Frais de personnel	7 995	4 881	3 114
- Impôts et taxes sur la production	395	242	153
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 817	1 190	627
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	38,0	32,0	54,5
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	79,0	78,0	80,6
Marge brute (EBE / VA)	18,0	19,0	16,2
Capacité d'autofinancement / VA	13,7	12,9	15,0
Autofinancement / VA	-1,5	-7,8	8,7

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ58Z1
Édition de livres, périodiques, autres activités d'édition et de jeux électroniques - HJ58Z1 (58.1 et 58.21)	89 %
<i>dont : Édition de livres, journaux, revues et périodiques (58.11Z, 58.13Z et 58.14Z)</i>	<i>81 %</i>
<i>Édition de jeux électroniques (58.21Z)</i>	<i>4 %</i>
Autres branches d'activité	11 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ58Z2
Autres éditions de logiciels - HJ58Z2 (58.29)	84 %
<i>dont : Édition de logiciels applicatifs (58.29C)</i>	<i>66 %</i>
<i>Édition de logiciels système et de réseau (58.29A)</i>	<i>15 %</i>
Formation continue d'adultes (85.59A)	2 %
Conseil en systèmes et logiciels informatiques (62.02A)	2 %
Programmation informatique (62.01Z)	2 %
Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels (46.51Z)	2 %
Autres branches d'activité	7 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GJ58Z	HJ58Z1	HJ58Z2
Investissement corporel (en millions d'euros)	98	63	35
Investissement / VA (en %)	< 1	< 1	< 1

Source : INSEE, ESANE.

Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale

En 2 008, 15 500 sociétés et entrepreneurs individuels (SNFEI) exercent leur activité principale dans la **production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, l'enregistrement sonore et l'édition musicale**. Elles emploient 45 700 personnes, soit 1 % des effectifs salariés des services, et dégagent un chiffre d'affaires de près de 13 milliards d'euros, généré presque exclusivement par les sociétés non financières. Elles réalisent 2 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des services. Le secteur est légèrement plus concentré qu'en moyenne dans les services. Les 10 % de SNFEI les plus importantes, en termes de chiffres d'affaires, réalisent 87 % du chiffre d'affaires du secteur (85 % pour l'ensemble des services).

Le secteur relatif à la production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision recense 10 000 SNFEI, soit deux tiers des SNFEI du secteur agrégé. Il emploie 32 600 personnes, autrement dit 70 % des effectifs totaux, et réalise un chiffre d'affaires de 7,5 milliards d'euros, soit 58 % de celui de l'ensemble du secteur. La production de films, vidéo et programmes de télévision est une activité peu diversifiée. Le chiffre d'affaires provient à 91 % de l'activité principale, et pour 5 % de la distribution de films pour le cinéma.

Avec 2 650 SNFEI et 9 200 salariés, le secteur de la distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision réalise un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros, soit un tiers de celui du secteur agrégé. Il est concentré : dix sociétés

produisent près de 40 % du chiffre d'affaires du secteur. L'activité de distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision est peu diversifiée : son chiffre d'affaires relève pour 90 % de l'activité principale, pour 5 % de l'édition de jeux électroniques et pour 2 % d'activités commerciales.

Avec 2 850 sociétés et entreprises individuelles le secteur relatif à l'enregistrement sonore et l'édition musicale emploie près de 4 000 personnes, et réalise un chiffre d'affaires de 1,1 milliards d'euros. Il est constitué de beaucoup de petites unités. Cependant, dix sociétés concentrent 58 % du chiffre d'affaires du secteur. Les SNFEI du secteur diversifient leur activité : 81 % de leur chiffre d'affaires provient de leur activité principale, 7 % relève de l'activité des sièges sociaux, 7 % d'activités commerciales ; 2 % sont réalisés avec la reproduction d'enregistrements.

La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur de la production et la distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale, est de 56 % ; elle est globalement plus basse que la moyenne des services (66 %). L'ensemble dégage une marge brute de 44 %, plus élevée que la moyenne des services (30 %). Cette marge est plus faible pour le secteur de l'enregistrement sonore et l'édition musicale, en raison d'un poids plus élevé des frais de personnel.

Le secteur de la **production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, et de l'enregistrement sonore et l'édition musicale** (GJ59Z) se décompose en trois secteurs plus fins (niveaux H) :

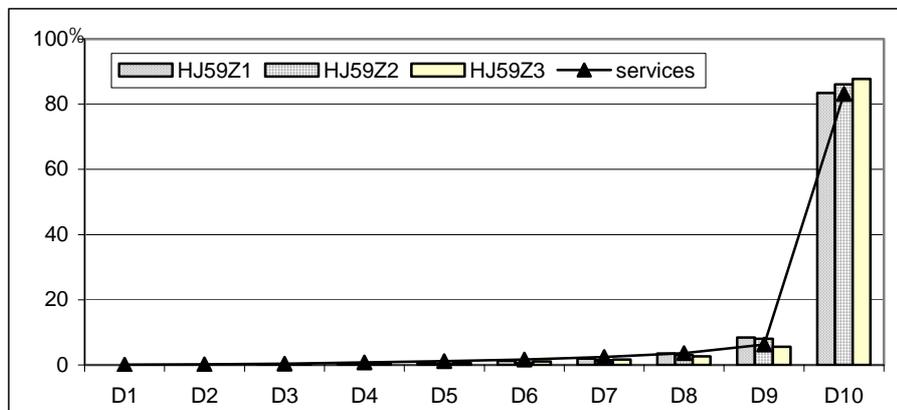
- ❖ La production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (HJ59Z1) regroupe en NAF rév.2 les classes **59.11** et **59.12**. Ce niveau correspond en NAF rév.1 à l'intégralité des classes 921A, 921B, 921C et une partie de la classe 921D, qui relevaient toutes du niveau HP21A de l'audiovisuel (P21), auquel on a rajouté la classe 922B qui était incluse dans le niveau HP21E de l'audiovisuel (P21).
- ❖ La distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (HJ59Z2) regroupe en NAF rév.2 les classes **59.13** et **59.14**. Ce niveau correspond en NAF rév.1 aux classes 921F, 921G, 921J en intégralité, et recouvre ainsi à l'identique deux niveaux H de l'audiovisuel (P21) : HP21B et HP21C.
- ❖ L'enregistrement sonore et l'édition musicale (HJ59Z3) correspondent à la NAF rév.2 **59.2**. Ce niveau H est nouveau. Il correspond en nomenclature rév.1 aux activités des studios d'enregistrement (partie de la classe 921D non incluse dans le niveau HJ59Z1), activités de production de programmes radiophoniques enregistrés (une partie de la classe 922A), les activités d'édition en ligne d'enregistrements sonores sans liaison avec d'autres formes de publication (une partie de la classe 724Z), et les activités d'édition d'enregistrements sonores (classe 221G) qui relevaient de l'industrie.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GJ59Z Production de films cinématographiques, de vidéo et programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	13 717	1 730	15 447	12 815	82	12 897
HJ59Z1 Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	8 888	1 072	9 960	7 419	57	7 475
HJ59Z2 Distribution de films cinématographiques, de vidéo & de programmes de télévision	2 366	276	2 643	4 285	14	4 300
HJ59Z3 Enregistrement sonore et édition musicale	2 463	382	2 844	1 111	10	1 122

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GJ59Z	HJ59Z1	HJ59Z2	HJ59Z3
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	12 897	7 475	4 300	1 122
Ventes de marchandises	310	128	108	74
- Coût d'achat des marchandises	200	96	58	46
= Marge commerciale	110	32	50	28
+ Production vendue de biens et services	12 587	7 347	4 192	1 048
+ Production stockée et immobilisée	2 473	2 165	278	30
= Production totale	15 170	9 544	4 520	1 106
+ Autres produits d'exploitation	652	247	69	336
- Autres charges d'exploitation	2 268	1 021	836	411
- Consommations intermédiaires	7 429	4 195	2 589	645
= Valeur ajoutée brute (VA)	6 125	4 575	1 164	386
+ Subventions d'exploitations	249	183	58	8
- Frais de personnel	3 445	2 586	599	260
- Impôts et taxes sur la production	229	150	62	17
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	2 700	2 022	561	117
RATIOS (en %)				
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	40,4	47,9	25,8	34,9
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	56,2	56,5	51,5	67,4
Marge brute (EBE / VA)	44,1	44,2	48,2	30,3
Capacité d'autofinancement / VA	44,8	45,6	44,8	35,8
Autofinancement / VA	33,6	38,6	36,1	- 33,2

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GJ59Z	HJ59Z1	HJ59Z2	HJ59Z3
Investissement corporel (en millions d'euros)	37	23	15	- 1
Investissement / VA (en %)	1	0	1	0

Source : INSEE, ESANE.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GJ59Z	45 719
HJ59Z1	32 591
HJ59Z2	9 179
HJ59Z3	3 949

Source : INSEE, DADS.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ59Z1
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision - HJ59Z1 (59.11 et 59.12)	91 %
<i>dont : Production de films et de programmes pour la télévision (59.11A)</i>	27 %
<i>Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (59.12Z)</i>	24 %
<i>Production de films pour le cinéma (59.11C)</i>	20 %
<i>Production de films institutionnels et publicitaires (59.11B)</i>	18 %
Distribution de films cinématographiques (59.13A)	5 %
Autres branches d'activité	4 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ59Z2
Distrib. de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision - HJ59Z2 (59.13 et 59.14)	90 %
<i>dont : Distribution de films cinématographiques (59.13A)</i>	37 %
<i>Projection de films cinématographiques (59.14Z)</i>	28 %
<i>Édition et distribution vidéo (59.13B)</i>	26 %
Édition de jeux électroniques (58.21Z)	5 %
Autres commerces de détail (47.19B et 47.78C)	2 %
Autres branches d'activité	3 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ59Z3
Enregistrement sonore et édition musicale - HJ59Z3 (59.2)	81 %
Activités des sièges sociaux (70.10Z)	7 %
Autres commerces de détail (47.78C)	5 %
Reproduction d'enregistrements (18.20Z)	2 %
Autres branches d'activité	5 %

Source : INSEE, ESANE.

En 2 008, 508 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) exercent leur activité dans le secteur de la **programmation et de la diffusion**. Elles emploient 29 500 salariés, soit moins de 1 % des effectifs totaux des services, et génèrent un chiffre d'affaires de presque 10 milliards d'euros. La valeur ajoutée du secteur de la programmation et diffusion représente 1 % de celle de l'ensemble des services. C'est un secteur plus concentré que l'ensemble des services, et dominé par de très grandes unités. Vingt sociétés génèrent 85 % du chiffre d'affaires total du secteur.

Le secteur de la radiodiffusion compte 326 SNFEI, soit 64 % des unités légales de la programmation et de la diffusion. Avec 10 000 salariés (mesurés en équivalents temps plein), il réalise un chiffre d'affaires de 1,4 milliards, soit moins de 15 % de celui du secteur de la programmation et de la diffusion. Plus des trois quarts du chiffre d'affaires du secteur se concentrent sur dix sociétés. La radiodiffusion est une activité très peu diversifiée : 96 % du chiffre d'affaires du secteur relève de son activité principale.

L'activité de programmation de télévision et de télédiffusion regroupe 182 SNFEI, soit 36 % des unités légales de la programmation et diffusion. Mais il emploie 68 % des effectifs totaux du secteur (19 000 salariés), et génère 86 % de son chiffre d'affaires (8,6 milliards d'euros). Ce secteur est encore plus concentré que celui de la radiodiffusion : dix sociétés réalisent 86 % de son chiffre d'affaires.

Le secteur est particulièrement concentré sur son cœur de métier : 99 % de son chiffre d'affaires est réalisé dans l'activité principale ; 78 % provient de l'édition de chaînes généralistes et 21 % de l'édition de chaînes thématiques.

L'activité de programmation de télévision et de télédiffusion dégage une marge brute de 45 %, alors que ce taux n'est que de 13 % en radiodiffusion (et 30 % en moyenne dans les services), en raison d'un poids des frais de personnel dans la valeur ajoutée plus élevé (83 % au lieu de 52 %, et 66 % en moyenne dans les services).

Le secteur de la **programmation et la diffusion** (GJ60Z) est composé de 2 secteurs plus fins (niveaux H) :

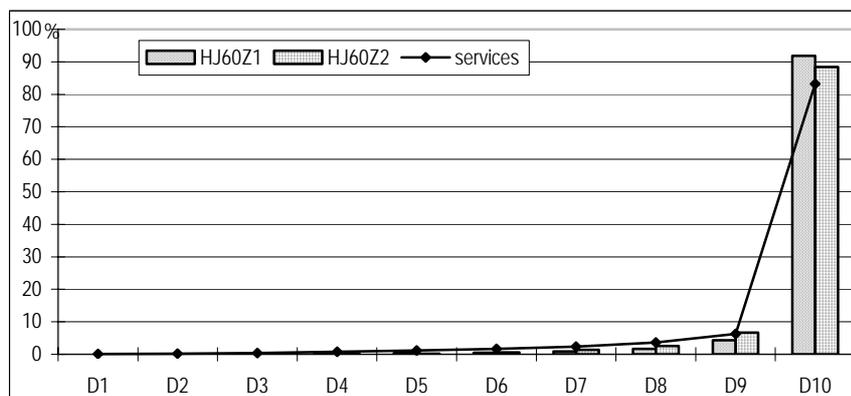
- ❖ La radiodiffusion (HJ60Z1) est constituée en NAF rév.2 du groupe **60.1**. Elle correspond en NAF rév.1 à une partie des classes 724Z et 922A, l'une relevant des activités informatiques (N21), l'autre correspondant aux activités de radio, niveau HP21D des activités audiovisuelles (P21)
- ❖ La programmation de télévision et la télédiffusion (HJ60Z2) est constituée en NAF rév.2 du groupe **60.2**. En NAF rév.1, elle correspond :
 - aux classes 922D et 922E provenant de l'audiovisuel P21 (incluses dans le niveau HP21E, activités de télévision) et d'une partie de la classe 922A qui constituait le niveau HP21D, activités de radio.
 - à une partie de la classe 724Z, provenant de l'informatique (N21).

Secteurs	Nombre d'unités légales	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)
GJ60Z Programmation et diffusion	508	9 974
HJ60Z1 Radiodiffusion	326	1 392
HJ60Z2 Programmation de télévision et télédiffusion	182	8 582

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GJ60Z	29 354
HJ60Z1	10 069
HJ60Z2	19 285

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GJ60Z	HJ60Z1	HJ60Z2
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	9 974	1 392	8 582
Ventes de marchandises	9	8	1
- Coût d'achat des marchandises	2	2	0
= Marge commerciale	7	6	1
+ Production vendue de biens et services	9 965	1 384	8 581
+ Production stockée et immobilisée	1 139	2	1 137
= Production totale	11 111	1 392	9 719
+ Autres produits d'exploitation	133	6	127
- Autres charges d'exploitation	661	86	575
- Consommations intermédiaires	7 017	608	6 409
= Valeur ajoutée brute (VA)	3 566	704	2 862
+ Subventions d'exploitations	390	12	378
- Frais de personnel	2 078	586	1 492
- Impôts et taxes sur la production	496	40	456
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 382	90	1 292
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	32,1	50,6	29,5
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	58,3	83,2	52,1
Marge brute (EBE / VA)	38,8	12,8	45,1
Capacité d'autofinancement / VA	43,5	14,6	50,6
Autofinancement / VA	25,2	- 6,7	33,1

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ60Z1
Édition et diffusion de programmes radio - HJ60Z1 (60.1)	96 %
Autres activités de soutien aux entreprises nca (82.99Z)	1 %
Autres branches d'activité	3 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ60Z2
Programmation de télévision et télédiffusion - HJ60Z2 (60.2)	99 %
dont : Édition de chaînes généralistes (60.20A)	78 %
Édition de chaînes thématiques (60.20B)	21 %
Autres branches d'activité	1 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GJ60Z	HJ60Z1	HJ60Z2
Investissement corporel (en millions d'euros)	54	1	53
Investissement / VA (en %)	0	0	0

Source : INSEE, ESANE.

4 276 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI), dont 80 % de sociétés non financières, se partagent le secteur des **télécommunications**. Elles dégagent un chiffre d'affaires de près de 67 milliards d'euros. La valeur ajoutée produite par les SNFEI de télécommunications représente 9 % de celle de l'ensemble des services, et les 160 500 salariés (mesurés en équivalents temps plein) qu'elles emploient 4 % des effectifs. Le secteur se caractérise par une très forte concentration : 99 % de son chiffre d'affaires est réalisé par 10 % des SNFEI ; ce taux est de 85 % en moyenne dans les services. Cinq sociétés génèrent à elles seules plus des trois quarts du chiffre d'affaires du secteur. Le secteur des télécommunications se diversifie peu : le chiffre d'affaires est réalisé à 90 % dans la branche des télécommunications, 4 % dans des activités

commerciales, principalement dans le commerce de détail de matériels de télécommunication en magasins spécialisés ; 3 % des facturations proviennent d'activités de siège social.

La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée, de 32 %, est deux fois moins élevée dans le secteur des télécommunications qu'en moyenne dans l'ensemble des services (66 %). Les SNFEI de télécommunications sont en effet des unités très capitalistiques, qui doivent dégager une marge brute importante. De 62 %, elle est deux fois plus élevée que la marge brute moyenne des services, égale à 30 %. Plus d'un milliard d'euros d'investissements corporels ont été réalisés en 2008 dans les télécommunications. Cet investissement représente 4 % de la valeur ajoutée du secteur (7 % dans l'ensemble des services).

Le secteur des **télécommunications** (GJ61Z) ne comporte qu'un seul niveau H. Il est constitué en NAF rév.2 du groupe **61.0**. Il correspond, en nomenclature NAF rév.1 :

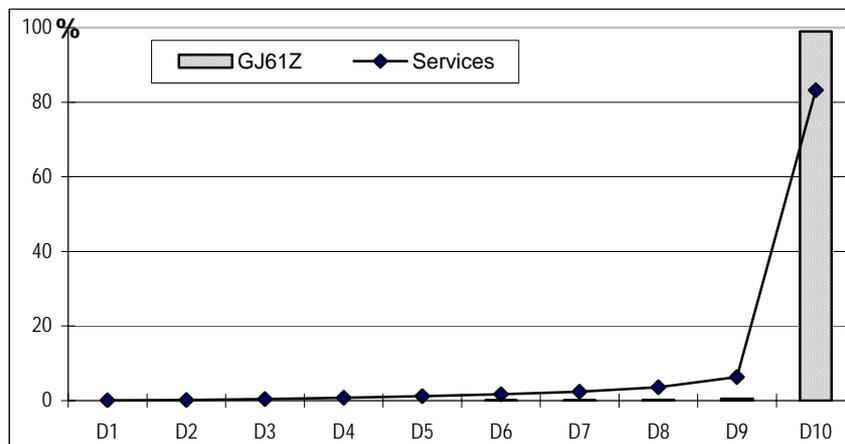
- au regroupement de deux classes, 642C, qui définissait le niveau H des télécommunications relatif aux télécommunications hors transmissions audiovisuelles (HN12C), et 642D, qui définissait le niveau H des télécommunications relatif aux transmissions audiovisuelles (HN12D), toutes deux relevant des télécommunications (N12),
- à la classe 922F, distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision, incluse dans le niveau HP21E, activités de télévision, relevant des activités audiovisuelles (P21).

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GJ61Z Télécommunications	3 415	861	4 276	66 674	52	66 726

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GJ61Z	160 765

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT Millions d'euros

Secteur	GJ61Z
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	66 726
Ventes de marchandises	2 771
- Coût d'achat des marchandises	3 068
= Marge commerciale	- 297
+ Production vendue de biens et services	63 955
+ Production stockée et immobilisée	2 580
= Production totale	66 238
+ Autres produits d'exploitation	820
- Autres charges d'exploitation	2 626
- Consommations intermédiaires	34 447
= Valeur ajoutée brute (VA)	29 985
+ Subventions d'exploitations	51
- Frais de personnel	9 679
- Impôts et taxes sur la production	1 773
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	18 584
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	45,3
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	32,3
Marge brute (EBE / VA)	62,0
Capacité d'autofinancement / VA	95,1
Autofinancement / VA	67,1

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur GJ61Z
Télécommunications - J61Z (61.0)	90 %
<i>dont : Télécommunications filaires (61.10)</i>	38 %
<i>Télécommunications sans fil (61.20)</i>	31 %
<i>Autres activités de télécommunication (61.90)</i>	16 %
<i>Télécommunications par satellite (61.30)</i>	5 %
Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé (47.42Z)	3 %
Autres branches d'activité	7 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GJ61Z
Investissement corporel (en millions d'euros)	1 055
Investissement / VA (en %)	4

Source : INSEE, ESANE.

Programmation, conseil et autres activités informatiques

42 061 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) appartiennent au secteur de la **programmation, du conseil et des autres activités informatiques**. Elles totalisent un chiffre d'affaires de 44 milliards d'euros, réalisé à 98 % par les sociétés non financières (deux tiers des SNFEI du secteur). La valeur ajoutée du secteur représente 7 % de celle de l'ensemble des services, et les 262 000 salariés (comptés en équivalents temps plein) qu'il emploie, 6 % des effectifs totaux. Le chiffre d'affaires est très concentré sur les plus grosses sociétés : 10 % de SNFEI concentrent 91 % du chiffre d'affaires du secteur, au lieu de 85 % dans les services.

Le secteur est assez diversifié : il réalise 83 % de son chiffre d'affaires dans son activité principale ; 7 % est issu de ses activités

commerciales, principalement du commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels ; l'édition de logiciels systèmes et de réseaux alimente 2 % de son chiffre d'affaires, la fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques 2 % également.

La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée, de 81 %, est nettement plus élevée que dans l'ensemble des services, où elle est de 66 %. Il en résulte une marge brute de 16 %, moitié moins élevée que la marge brute moyenne des services (30 %).

L'investissement du secteur de la programmation, du conseil et des autres activités informatiques représente en 2008 1 % de sa valeur ajoutée, contre 7 % en moyenne dans les services.

Le secteur de la **programmation, conseil et autres activités informatiques** (GJ62Z) n'est composé que d'un seul niveau H, défini en NAF rév.2 par le groupe **62.0**. En nomenclature rév.1, il correspond aux activités suivantes :

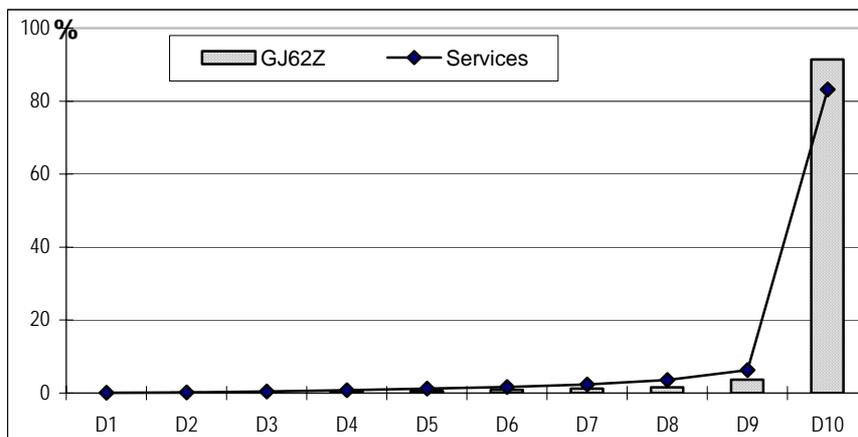
- conseil en système informatique, soit l'intégralité de la classe 721Z qui constituait le niveau HN21A des activités informatiques (N21),
- autres activités de réalisation de logiciel, soit l'intégralité de la classe 722C qui constituait une partie du niveau HN21B des activités informatiques (N21),
- infogérance, soit une partie de la classe 72.3Z qui constituait le niveau HN21C des activités informatiques (N21),
- développement et stockage de banques de données, soit une partie de la classe 724Z qui constituait le niveau HN21D des activités informatiques (N21),
- services d'installation de logiciels informatiques, soit une partie de la classe 725Z qui constituait le niveau HN21E des activités informatiques (N21),
- installation d'ordinateurs personnels, soit une partie de la classe 300C qui relevait du domaine de l'industrie.

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GJ62Z Programmation, conseil et autres activités informatiques	28 226	13 835	42 061	43 168	963	44 130

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GJ62Z	262 231

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT *Millions d'euros*

Secteur	GJ62Z
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	44 130
Ventes de marchandises	2 898
- Coût d'achat des marchandises	2 025
= Marge commerciale	873
+ Production vendue de biens et services	41 232
+ Production stockée et immobilisée	445
= Production totale	42 550
+ Autres produits d'exploitation	575
- Autres charges d'exploitation	1 372
- Consommations intermédiaires	18 643
= Valeur ajoutée brute (VA)	23 110
+ Subventions d'exploitations	121
- Frais de personnel	18 620
- Impôts et taxes sur la production	980
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	3 631
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	54,3
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	80,6
Marge brute (EBE / VA)	15,7
Capacité d'autofinancement / VA	13,0
Autofinancement / VA	8,9

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur GJ62Z
Programmation, conseil et autres activités informatiques - J62Z (62.0)	83 %
<i>dont : Conseil en systèmes et logiciels informatiques (62.02A)</i>	<i>50 %</i>
<i>Programmation informatique (62.01Z)</i>	<i>16 %</i>
<i>Gestion d'installations informatiques (62.03Z)</i>	<i>12 %</i>
<i>Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques (62.02B)</i>	<i>5 %</i>
Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels (46.51Z)	5 %
Édition de logiciels système et de réseau (58.29A)	2 %
Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques (26.20Z)	2 %
Autres branches d'activité	8 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GJ62Z
Investissement corporel (en milliers d'euros)	242 275
Investissement / VA (en %)	1

Source : INSEE, ESANE.

Le secteur des **services d'information** compte 11 300 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI), et emploie plus de 50 000 salariés (comptés en équivalents temps plein), soit 1 % des effectifs totaux de l'ensemble des services. Deux tiers sont des sociétés (54 % en moyenne dans les services). Elles réalisent 98 % des 8,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires du secteur. La valeur ajoutée dégagée par le secteur des services d'information représente 1 % de celle de l'ensemble des services. 10 % de SNFEI concentrent 91 % du chiffre d'affaires du secteur, au lieu de 85 % dans les services.

Le secteur relatif au traitement de données, à l'hébergement et aux activités connexes ainsi qu'aux portails Internet regroupe 75 % des SNFEI, 87 % du chiffre d'affaires et 89 % des salariés des services d'information. L'activité du secteur reste à 91 % centrée sur son activité principale : 82 % concerne le traitement de données, l'hébergement et leurs activités connexes, et 10 % les Portails Internet. Le secteur tire 2 % de son chiffre d'affaires des activités de programmation

informatique ou conseil en systèmes et logiciels informatiques.

Le secteur des autres services d'information emploie 5 400 salariés répartis dans 2 800 SNFEI, et génère 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Il est constitué de nombreuses petites unités, souvent sans salarié. L'activité de ce secteur est très diversifiée : 64 % du chiffre d'affaires provient des activités des agences de presse, et 23 % de services d'information tels que les services informatisés d'information par téléphone, les services de recherche d'information pour le compte de tiers ou les services de revue de presse. Le commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé alimente 4 % du chiffre d'affaires du secteur.

En 2 008, les frais de personnel atteignent 97 % de la valeur ajoutée du secteur des services d'information (66 % dans l'ensemble des services). Il en résulte une insuffisance brute d'exploitation (EBE négatif) de 53 millions d'euros. Cependant, grâce notamment aux produits exceptionnels sur des opérations en capital, le secteur dégage un bénéfice net de 370 millions d'euros

Le secteur des **services d'information** (GJ63Z) est nouveau.

Il est composé de 2 secteurs plus fins (niveaux H) :

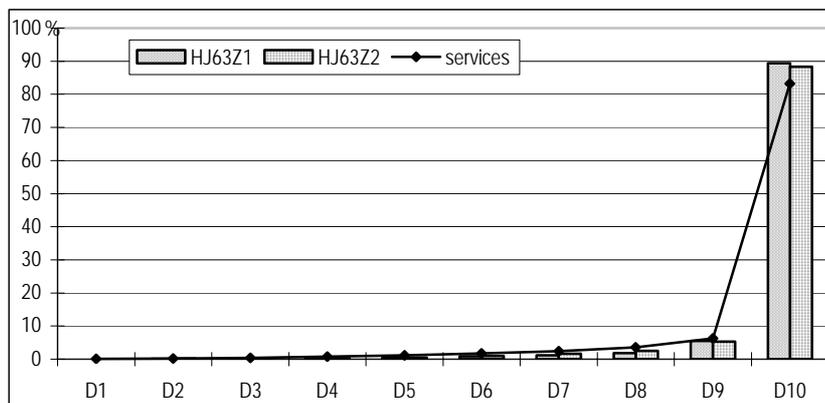
- ❖ Le traitement de données, l'hébergement et ses activités connexes et les portails Internet (HJ63Z1), est constitué en NAF rév.2 du groupe **63.1**. En nomenclature rév.1, il correspondait :
 - aux activités de traitement de données sur site propre soit une partie de la classe 723Z qui constituait le niveau HN21C des activités informatiques (N21),
 - à une partie de la transmission en ligne de contenu audiovisuel en streaming sans liaison avec d'autres formes de publication, et à l'activité liée aux portails Internet, soit une partie de la classe 724Z qui constituait le niveau HN21D des activités informatiques (N21).
- ❖ Les autres services d'information (HJ63Z2) constitués en NAF rév.2 du groupe **63.2**. En nomenclature rév.1, le secteur est composé :
 - des agences de presse, soit l'essentiel de la classe 924Z qui constituait le niveau HP2AD des autres activités récréatives culturelles et sportives (P2A),
 - des autres services d'information non classés ailleurs, tels que revues de presse, dossiers d'information, recherche d'information pour compte de tiers, information par téléphone, soit une petite partie de la classe 748K, élément du niveau HN33D de la sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises (N33).

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GJ63Z Services d'information	7 516	3 794	11 311	8 387	173	8 560
HJ63Z1 Traitement de données, hébergement et activités connexes- portails Internet	6 077	2 450	8 528	7 300	110	7 411
HJ63Z2 Autres services d'information	1 439	1 344	2 783	1 086	62	1 149

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GJ63Z	50 707
HJ63Z1	45 268
HJ63Z2	5 439

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GJ63Z	HJ63Z1	HJ63Z2
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	8 560	7 411	1 149
Ventes de marchandises	180	89	91
- Coût d'achat des marchandises	142	72	70
= Marge commerciale	38	17	21
+ Production vendue de biens et services	8 380	7 322	1 058
+ Production stockée et immobilisée	120	84	36
= Production totale	8 538	7 423	1 115
+ Autres produits d'exploitation	25	20	5
- Autres charges d'exploitation	209	195	14
- Consommations intermédiaires	4 890	4 425	465
= Valeur ajoutée brute (VA)	3 464	2 823	641
+ Subventions d'exploitations	23	20	3
- Frais de personnel	3 356	2 841	515
- Impôts et taxes sur la production	184	165	19
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	- 53	- 163	110
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	40,6	38,0	57,5
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	96,9	100,6	80,3
Marge brute (EBE / VA)	- 1,5	- 5,8	17,2
Capacité d'autofinancement / VA	- 4,4	- 8,6	14,4
Autofinancement / VA	- 13,2	- 19,2	13,1

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ63Z1
Traitement de données, hébergement et activités connexes - portails Internet - HJ63Z1 (63.1)	91 %
<i>dont : Traitement de données, hébergement et activités connexes (63.11Z)</i>	<i>82 %</i>
<i>Portails Internet (63.12Z)</i>	<i>10 %</i>
Programmation informatique (62.01Z)	2 %
Autres branches d'activité	7 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HJ63Z2
Autres services d'information - HJ63Z2 (63.9)	87 %
<i>dont : Activités des agences de presse (63.91Z)</i>	<i>64 %</i>
<i>Autres services d'information nca (63.99Z)</i>	<i>23 %</i>
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé (47.62Z)	4 %
Autres branches d'activité	9 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GJ63Z	HJ63Z1	HJ63Z2
Investissement corporel (en millions d'euros)	53	55	- 2
Investissement / VA (en %)	0	0	0

Source : INSEE, ESANE.

Activités immobilières

Activités des marchands de biens immobiliers

Activités immobilières pour compte de tiers

Avec plus de 79 000 sociétés et entrepreneurs individuels (SNFEI), le secteur des **marchands de biens immobiliers et activités immobilières pour compte de tiers** (activités immobilières hors location) réalise en 2008 24,5 milliards de chiffre d'affaires, et près de 3 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des services marchands. Il emploie 117 500 salariés (comptés en équivalents temps plein), soit également près de 3 % des effectifs des services. Le secteur se caractérise par la petite taille de ses sociétés, et une faible concentration de ses effectifs. Le nombre de salariés moyen par unité est parmi les plus bas des services ; 12 % des salariés travaillent dans la moitié des SNFEI qui en emploient le moins, et 54 % dans le dixième qui en emploie le plus (respectivement 6 % et 76 % pour l'ensemble des services). Les activités immobilières hors location sont peu diversifiées. Au niveau des secteurs plus fins, les activités exercées par les entreprises en dehors de leur activité principale demeurent dans la sphère immobilière.

Les *marchands de biens immobiliers* génèrent le tiers du chiffre d'affaires des activités immobilières hors location, mais seulement 14 % de sa valeur ajoutée, et n'emploient que 7 % de ses salariés. Ils apparaissent essentiellement sous la forme de sociétés. La faible concentration propre aux activités immobilières est particulièrement prononcée pour les marchands de biens. Avec des consommations intermédiaires élevées, la valeur ajoutée ne représente que 14 % de la production du secteur (48 % pour l'ensemble des services). Mais employant peu de salariés, les marchands de biens dégagent un taux de marge de 60 %, parmi les plus élevés des services marchands. L'investissement, marqué en 2008 par une forte augmentation des immobilisations corporelles, atteint près d'un milliard d'euros. Il représente 80 % de la valeur ajoutée du secteur, pour 7 % en moyenne dans l'ensemble des services.

Plus de la moitié de la valeur ajoutée des activités immobilières hors location est

produite par les *agences immobilières*. Les 43 000 sociétés et entreprises individuelles qui exercent cette activité en 2008 emploient 72 000 salariés, soit plus de 60 % des effectifs du secteur total. En termes de chiffre d'affaires, c'est le secteur le moins concentré des activités immobilières hors location : les 10 % d'unités les plus grandes réalisent 60 % des facturations du secteur, contre 68 % pour la moyenne des activités immobilières hors location, et 85 % pour l'ensemble des services. Confrontées à des frais de personnel élevés, les agences immobilières dégagent en 2008 un taux de marge de seulement 9 %, le plus bas des activités immobilières ; il est aussi très en dessous de celui des services marchands (30 %). La capacité d'autofinancement ne représente elle aussi que 9 % de la valeur ajoutée du secteur (50 % pour l'ensemble des services). Les agences immobilières ont recours en 2008 à une forte diminution de leurs immobilisations corporelles, qui n'est pas compensée par les nouvelles acquisitions. L'investissement est en déficit de près de 350 millions d'euros.

Le secteur de l'*administration d'immeubles et d'autres biens immobiliers* génère en 2008 un quart du chiffre d'affaires des activités immobilières hors location, et emploie le tiers de ses salariés. Il est plus concentré que les marchands de biens ou les agences immobilières : 10 % des SNFEI réalisent les trois quarts de son chiffre d'affaires. Ce taux est néanmoins très en dessous de la moyenne des services (85 %). C'est aussi le secteur le plus diversifié : 18 % de son chiffre d'affaires est réalisé hors administration de biens, mais principalement dans les secteurs immobiliers. La capacité d'autofinancement du secteur représente en 2008 seulement 21 % de sa valeur ajoutée (50 % pour l'ensemble des services). Les ventes d'immobilisations corporelles ajoutées aux cessions liées aux restructurations, dépassent de près de 500 millions d'euros les nouvelles acquisitions.

Le secteur des **marchands de biens immobiliers & activités immobilières pour compte de tiers** (GL68A) se décompose en trois secteurs plus fins (niveaux H) :

- ❖ Les *activités des marchands de biens immobiliers* (HL68A1) constitué en NAFrév2 du groupe **68.1**. Ce niveau correspond en NAF rév1 à la classe 70.1F qui constituait le niveau HM01C de la promotion et gestion immobilière (M01).
- ❖ Les *agences immobilières* (HL68A2) constitué en NAFrév2 de la classe **68.31**. Ce niveau correspond en NAF rév1 à la classe 70.3A qui constituait le niveau HM01D de la promotion et gestion immobilière (M01).
- ❖ L'*administration d'immeubles et d'autres biens immobiliers* (HL68A3) constitué en NAFrév2 de la classe **68.32**. Ce niveau correspond en NAF rév1 à une partie des classes 70.3C, 70.3D et 70.3E qui constituait le niveau HM01E de la promotion et gestion immobilière (M01).

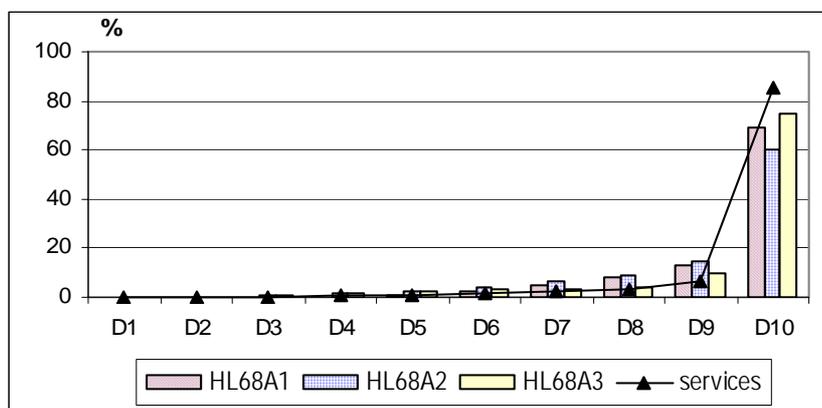
NB : en nomenclature rév2, la promotion immobilière n'est plus une activité de services mais de construction. Les services d'administration et de gestion d'installations et les services de conciergerie ne sont plus classés en administration d'immeubles mais en « activités combinées de soutien lié aux bâtiments », code NAF rév2 81.10Z.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GL68A Activités des marchands de biens immobiliers - activités immobilières pour compte de tiers	59 869	19 195	79 064	23 123	1 408	24 531
HL68A1 Activités des marchands de biens immobiliers	18 649	1 816	20 465	7 874	354	8 228
HL68A2 Agences immobilières	30 084	13 038	43 122	9 372	789	10 161
HL68A3 Administration de biens immobiliers	11 136	4 341	15 477	5 878	265	6 142

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GL68A	117 534
HL68A1	7 946
HL68A2	72 074
HL68A3	37 514

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Secteurs	Millions d'euros			
	GL68A	HL68A1	HL68A2	HL68A3
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	24 531	8 228	10 161	6 142
Ventes de marchandises	296	89	145	62
- Coût d'achat des marchandises	231	99	92	40
= Marge commerciale	65	-10	53	22
+ Production vendue de biens et services	24 235	8 139	10 016	6 080
+ Production stockée et immobilisée	984	841	109	34
= Production totale	25 284	8 970	10 178	6 136
+ Autres produits d'exploitation	207	73	72	62
- Autres charges d'exploitation	250	23	85	142
- Consommations intermédiaires	16 488	7 784	5 669	3 035
= Valeur ajoutée brute (VA)	8 753	1 236	4 496	3 021
+ Subventions d'exploitations	31	3	7	21
- Frais de personnel	6 233	353	3 829	2 051
- Impôts et taxes sur la production	606	142	256	208
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 945	744	418	783
RATIOS (en %)				
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	34,6	13,8	44,2	49,2
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	71,2	28,6	85,2	67,9
Marge brute (EBE / VA)	22,2	60,2	9,3	25,9
Capacité d'autofinancement / VA	19,0	50,4	8,9	21,3
Autofinancement / VA	2,0	19,0	-6,5	7,8

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GL68A	HL68A1	HL68A2	HL68A3
Investissement corporel (en millions d'euros)	144	989	- 347	- 498
Investissement / VA (en %)	2	80	- 8	- 16

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HL68A1
Marchands de biens immobiliers - HL68A1 (68.1)	91 %
Promotion immobilière (41)	5 %
Location immobilière (68.2)	2 %
Autres branches d'activité	2 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HL68A2
Agences immobilières - HL68A2 (68.31)	87 %
Administration de biens immobiliers (68.32)	5 %
Promotion immobilière (41)	3 %
Activités des marchands de biens immobiliers (68.1)	2 %
Autres branches d'activité	3 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HL68A3
Administration de biens immobiliers - HL68A3 (68.32)	82 %
Agences immobilières (68.31)	7 %
Activités des marchands de biens immobiliers (68.1)	3 %
Location immobilière (68.2)	2 %
Promotion immobilière (41)	2 %
Autres branches d'activité	4 %

Source INSEE, ESANE.

Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués

Avec près de 81 000 sociétés ou entreprises individuelles (SNFEI), le secteur de la **location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués** réalise en 2008 44,6 milliards de chiffre d'affaires, et plus de 7 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des services marchands. Il emploie 109 200 salariés (comptés en équivalents temps plein), soit à peine 2 % des effectifs des services.

Environ 18 % des unités légales du secteur centrent leur activité sur la location de logements. Mais elles réalisent près de 60 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de la location immobilière, et emploient 80 % de ses effectifs salariés (soit 86 700 personnes).

Le secteur de la location de logements est très concentré : 97 % de son chiffre d'affaires (85 % en moyenne pour les services marchands) est réalisé par 10 % des unités les plus importantes, en termes de chiffre d'affaires. Parmi les grandes sociétés de location, des Offices publics de l'habitat côtoient de grands groupes immobiliers. Les entreprises individuelles sont presque aussi nombreuses que les sociétés, mais elles ne réalisent que 2 % du chiffre d'affaires de la location de logements. Les sociétés d'HLM et les offices publics d'HLM en génèrent un quart. Les entreprises de location de logements sont diversifiées, 12 % de leur chiffre d'affaires étant réalisé en dehors de leur activité principale : elles opèrent en particulier dans le domaine de la location d'autres biens immobiliers (pour 5 % du chiffre d'affaires du secteur), de la promotion immobilière (2 %), de l'hébergement médico-social et social (2 %). Les entreprises de location de logements bénéficient en 2008 d'un résultat exceptionnel très favorable, leur permettant de dégager une marge nette (part du résultat net dans le chiffre

d'affaires) de 12 %, supérieure à celle de l'ensemble des services (8 %). La marge brute de 64 % est elle aussi très au-dessus de la marge brute moyenne des services (30 %), en raison de frais de personnels réduits. Ces performances ont permis au secteur d'accroître ses immobilisations corporelles. L'investissement, de plus de 10 milliards d'euros, représente 63 % de sa valeur ajoutée (7 % pour la moyenne des services).

Les sociétés et les entreprises individuelles de location de terrains et d'autres biens immobiliers (bureaux, espaces commerciaux, etc.) sont quatre fois et demi plus nombreuses mais emploient quatre fois moins de salariés que les SNFEI de la location de logements. Le secteur est constitué de nombreuses petites unités, très souvent sans salarié. Il compte parmi ses plus grandes sociétés, des entreprises propriétaires et exploitantes de centres commerciaux, parfois liées à une grande enseigne. Ce secteur de la location est moins diversifié que celui de la location de logements : 94 % du chiffre d'affaires relève de l'activité principale. Bénéficiant de charges salariales encore plus réduites, sa marge brute, qui voisine en 2008 les 80 %, est encore plus élevée que celle de la location d'immeubles résidentiels. Sa capacité d'autofinancement (CAF) représente 78 % de sa valeur ajoutée, taux parmi les plus élevés des services marchands. Plus de la moitié de la CAF a été consacrée en 2008 au versement des dividendes, ramenant l'autofinancement à 35 % de la valeur ajoutée (29 % pour la moyenne des services). Avec près de 9 milliards d'euros dédiés aux immobilisations corporelles, l'investissement représente 80% de la valeur ajoutée du secteur.

Le secteur de la **location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués** (GL68R) se décompose en deux secteurs plus fins (niveaux H) :

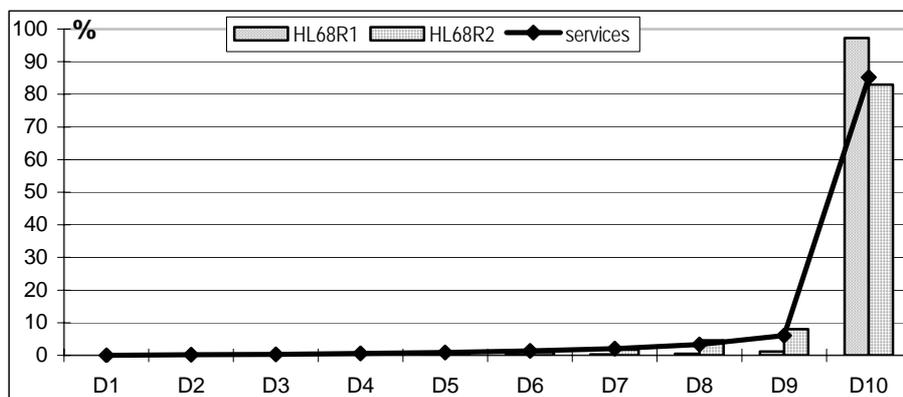
- ❖ La location de logements (HL68R1) constitué en NAFrév2 de la sous-classe **68.20A**. Ce niveau correspond en NAF rév1 à la classe 70.2A qui constituait le niveau HM02A de la location immobilière (M02).
- ❖ La location de terrains et autres biens immobiliers (HL68R2) constitué en NAFrév2 de la sous-classe **68.20B**. Ce niveau correspond en NAF rév1 aux classes 70.2B et 70.2C qui constituaient le niveau HM02B de la location immobilière (M02).

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GL68R Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués (loyers réels)	40 899	39 823	80 723	41 629	2 962	44 590
HL68R1 Location de logements	7 384	6 926	14 309	25 640	517	26 156
HL68R2 Location de terrains et autres biens immobiliers	33 516	32 898	66 413	15 989	2 445	18 434

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GL68R	109 226
HL68R1	86 709
HL68R2	22 517

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GL68R	HL68R1	HL68R2
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	44 590	26 156	18 434
Ventes de marchandises	326	61	265
- Coût d'achat des marchandises	182	36	146
= Marge commerciale	144	25	119
+ Production vendue de biens et services	44 264	26 095	18 169
+ Production stockée et immobilisée	1 379	884	495
= Production totale	45 787	27 004	18 783
+ Autres produits d'exploitation	1 145	236	909
- Autres charges d'exploitation	769	359	410
- Consommations intermédiaires	18 601	10 559	8 042
= Valeur ajoutée brute (VA)	27 562	16 322	11 240
+ Subventions d'exploitations	319	181	138
- Frais de personnel	4 488	3 342	1 146
- Impôts et taxes sur la production	4 060	2 749	1 311
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	19 333	10 412	8 921
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	60,2	60,4	59,8
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	16,3	20,5	10,2
Marge brute (EBE / VA)	70,1	63,8	79,4
Capacité d'autofinancement / VA	57,3	42,7	78,5
Autofinancement / VA	36,6	37,8	34,9

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HL68R1
Location de logements - HL68R1 (68.20A)	88 %
Location de terrains et autres biens immobiliers (68.20B)	5 %
Promotion immobilière (41)	2 %
Hébergement médico-social et social (87)	2 %
Autres branches d'activité	3 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HL68R2
Location de terrains et autres biens immobiliers - HL68R2 (68.20B)	94 %
Location de logements (68.20A)	2 %
Promotion immobilière (41)	1 %
Autres branches d'activité	3 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GL68R	HL68R1	HL68R2
Investissement corporel (en millions d'euros)	19 182	10 231	8 951
Investissement / VA (en %)	70	63	80

Source : INSEE, ESANE.

Activités spécialisées, scientifiques et techniques

En 2008, le secteur des **activités juridiques et comptables** compte 223 000 salariés (emplois mesurés en équivalents temps plein) et génère un chiffre d'affaires de 33,0 milliards d'euros. Cela représente plus de 5 % des effectifs et du chiffre d'affaires de l'ensemble des services marchands, et 7 % de sa valeur ajoutée. Ce secteur se compose de 75 000 unités légales, dont deux tiers d'entreprises individuelles (46 % en moyenne dans les services).

Les activités juridiques regroupent deux tiers des sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) du secteur agrégé et emploient 44 % des effectifs. Elles génèrent un chiffre d'affaires de 18,3 milliards d'euros et dégagent en 2008 un taux de valeur ajoutée de 75 %, largement plus élevé que celui de l'ensemble des services (48 %). Leur marge brute (48%) aussi est nettement plus importante que celle de l'ensemble des services (30%).

Dans ce secteur où le statut de profession libérale est prépondérant, près de 80 % des structures sont des entreprises individuelles. Celles-ci réalisent un peu moins d'un tiers du chiffre d'affaires sectoriel. Le secteur est peu diversifié : 97 % de son chiffre d'affaires est réalisé dans la branche juridique.

Bien que quelques grands cabinets s'imposent sur ce marché, le tissu sectoriel est composé essentiellement de petites unités. En termes de chiffre d'affaires, les 50 % d'entreprises les plus petites concentrent 7 % de l'activité

sectorielle tandis que les 10 % d'entreprises les plus importantes en réalisent moins des deux tiers, contre 85 % dans l'ensemble des services.

L'organisation des professions juridiques a beaucoup évolué au cours des dernières décennies du fait d'une contractualisation croissante de l'économie et de l'essor des règlements à l'amiable. Les récentes évolutions réglementaires devraient encore modifier le périmètre de leur activités. Le rapport Darrois (mars 2009) envisage la constitution d'une profession unique du droit.

Dans le secteur des activités comptables, 23 300 SNFEI totalisent un chiffre d'affaires de 14,7 milliards d'euros et emploient 125 700 personnes. Comme dans le secteur des activités juridiques, la part de la valeur ajoutée dans la production, de 66 %, est sensiblement plus élevée que dans l'ensemble des services (48 %). Ce secteur est également peu concentré, et centré sur son cœur de métier : 96 % de son chiffre d'affaires est généré dans la branche comptable ; le premier axe de diversification, les activités juridiques, reste faible, couvrant de l'ordre de 2 % du chiffre d'affaires.

La mise en œuvre de la Loi de sécurité financière (LSF) de 2003 et le passage aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) en 2005 ont soutenu l'activité comptable ces dernières années.

Le secteur des **activités juridiques et comptables** (GM69) est constitué de deux secteurs plus fins (niveaux H) :

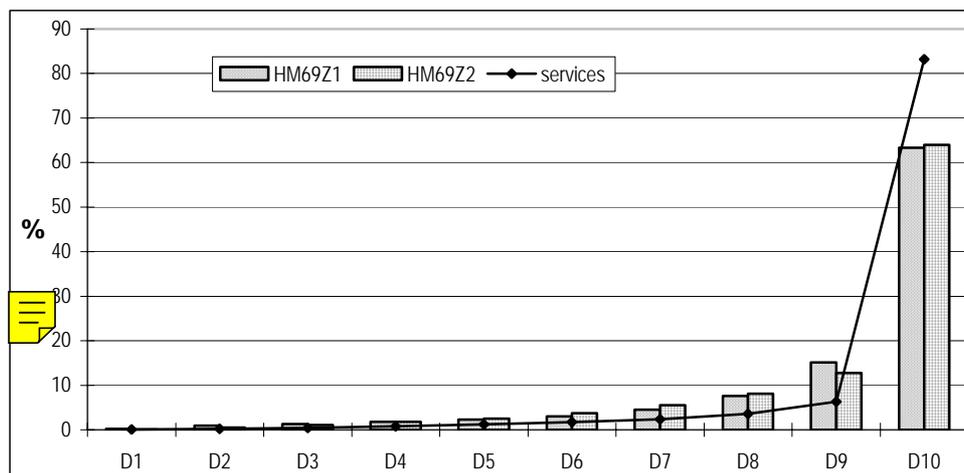
- ❖ Les activités juridiques (HM69Z1). Ce niveau H recouvre en NAF rév.2 le groupe **69.1**. Il reconduit à l'identique le groupe 74.1A de la NAF rév.1 qui constituait le niveau HN22A des services professionnels (N22)
- ❖ Les activités comptables (HM69Z2) sont constituées en NAF rev2 du groupe **69.2**. Il reconduit à l'identique le groupe 74.1C de la NAF rév.1 qui constituait le niveau HN22B des services professionnels (N22).

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GM69Z Activités juridiques et comptables	25 426	49 529	74 955	26 091	6 909	33 000
HM69Z1 Activités juridiques	10 688	40 959	51 646	12 609	5 687	18 296
HM69Z2 Activités comptables	14 739	8 570	23 309	13 482	1 222	14 704

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GM69Z	222 997
HM69Z1	97 267
HM69Z2	125 730

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GM69Z	HM69Z1	HM69Z2
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	33 000	18 296	14 704
Ventes de marchandises	34	10	24
- Coût d'achat des marchandises	12	3	9
= Marge commerciale	22	7	15
+ Production vendue de biens et services	32 966	18 286	14 680
+ Production stockée et immobilisée	6	4	2
= Production totale	32 994	18 297	14 697
+ Autres produits d'exploitation	345	232	113
- Autres charges d'exploitation	243	90	153
- Consommations intermédiaires	9 676	4 765	4 911
= Valeur ajoutée brute (VA)	23 420	13 674	9 746
+ Subventions d'exploitations	13	1	12
- Frais de personnel	14 290	6 562	7 728
- Impôts et taxes sur la production	940	586	354
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	8 203	6 527	1 676
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	71,0	74,7	66,3
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	61,0	48,0	79,3
Marge brute (EBE / VA)	35,0	47,7	17,2
Capacité d'autofinancement / VA	34,8	48,4	15,7
Autofinancement / VA	30,7	47,1	7,8[J1]

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM69Z1
Activités juridiques - HM69Z1 (69.1)	97%
Autres branches d'activités	3%

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM69Z2
Activités comptables - HM69Z2 (69.2)	96%
Activités juridiques 69.10Z	2%
Autres branches d'activités	2%

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GM69Z	HM69Z1	HM69Z2
Investissement corporel (en millions d'euros)	76	46	30
Investissement / VA (en %)	0	0	0

Source : INSEE, ESANE.

Activités des sièges sociaux Conseil de gestion

En 2008 près de 101 000 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) composent le secteur des **activités des sièges sociaux et de conseil de gestion** et réalisent près de 69 milliards de chiffre d'affaires. Elles emploient 193 000 salariés (comptés en équivalents temps plein), soit 4 % des salariés des services marchands. Le secteur des sièges sociaux et conseil de gestion contribue pour 8 % à la valeur ajoutée des services, dont 5 % dus à la seule activité des sièges sociaux ; il se classe parmi les trois plus forts contributeurs à la valeur ajoutée des services. Seulement un quart de ses unités légales sont des entreprises individuelles (46 % en moyenne dans les services) ; elles opèrent presque exclusivement dans le conseil de gestion.

Les sièges sociaux sont moins nombreux que les entreprises spécialisées dans le conseil de gestion. Ils ne regroupent que 17 % des SNFEI de l'ensemble, mais génèrent près des deux tiers du chiffre d'affaires. Lorsqu'ils emploient des salariés, ce sont généralement des unités de grande taille. Le dixième des sociétés (ou entreprises individuelles) les plus grandes, parmi celles qui emploient des salariés, concentre près de 90 % des effectifs du secteur, au lieu de 76 % en moyenne dans les services. Les sièges sociaux sont très centrés sur leur cœur de métier : seulement 4 % de leur chiffre d'affaires est réalisé en dehors de leur activité principale, dont 2 % dans des activités commerciales. Ils dégagent en 2008 une capacité d'autofinancement trois fois et demie supérieure à leur valeur ajoutée, réduisant dans le même temps leurs

investissements de plus de 8 milliards et demi d'euros : les apports reçus dans le cadre de restructurations ont très largement dépassé les apports cédés et n'ont pas été compensés par les augmentations des immobilisations corporelles.

Avec près de cinq fois plus de sociétés ou d'entreprises individuelles, le secteur du conseil de gestion est moins concentré que celui des sièges sociaux, aussi bien en termes d'emploi que de chiffre d'affaires. Il connaît peu de grandes structures : la part des facturations réalisées par les vingt sociétés réalisant les plus gros chiffres d'affaires est même parmi les plus basses des secteurs des services. La plupart des SNFEI sont spécialisées dans le conseil en matière d'affaires et de gestion. Le conseil en relations publiques et communication représente environ 8 % des revenus du secteur. Les SNFEI du conseil de gestion proposent aussi des services de formation continue pour adultes, ou de conseil en systèmes et logiciels informatiques. Malgré une part importante de la valeur ajoutée du secteur consacrée à la rémunération des salariés (87 % au lieu de 66 % en moyenne dans les services), le conseil de gestion dégage en 2008 un taux de marge proche de celui de l'ensemble des services. L'effort particulier des entreprises pour augmenter leurs immobilisations corporelles se solde en 2008 par un investissement corporel de près de 600 millions d'euros.

Le secteur des **Activités des sièges sociaux et de conseil de gestion** (GM70Z) se découpe en deux secteurs plus fins (niveaux H) :

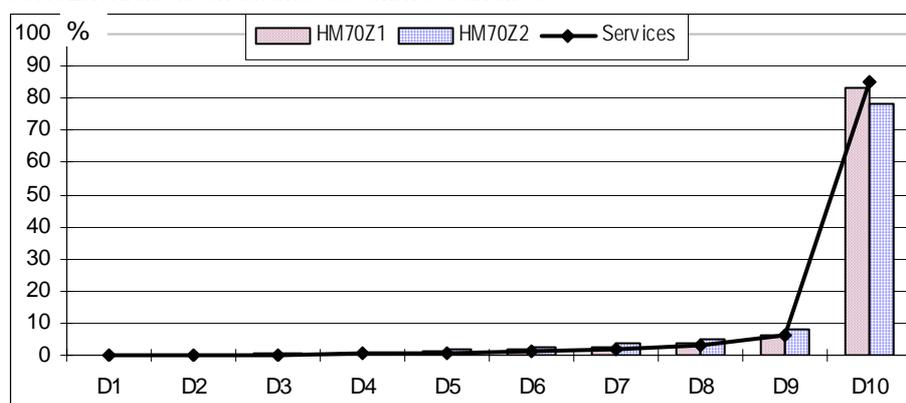
- ❖ Les activités des sièges sociaux (HM70Z1) est constitué en NAFrév2 du groupe **70.1**. Ce niveau correspond en NAF rév1 à une partie des activités de la classe 74.1J qui constituait le niveau GN23, Administration des entreprises. Ont été exclues les activités des holdings financiers ou des holdings n'assurant qu'une gestion financière des sociétés qu'elles détiennent,
- ❖ Le conseil de gestion (HM70Z2) constitué en NAFrév2 du groupe **70.2**. Ce niveau correspond en NAF rév1 à
 - une partie de la classe 74.1G qui constituait le niveau HN22C Conseil pour les affaires et la gestion, niveau relevant des services professionnels (N22). Ont été exclues les activités de conseil en gestion des forêts, en agronomie ou en formation.
 - la partie gestion de stocks de pêche de la classe 05.0A Pêche, qui relevait de l'agriculture.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GM70Z Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	74 612	26 314	100 926	67 244	1 671	68 915
HM70Z1 Activités des sièges sociaux	16 900	533	17 433	43 004	209	43 213
HM70Z2 Conseil de gestion	57 711	25 782	83 493	24 240	1 462	25 701

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GM70Z	192 606
HM70Z1	71 542
HM70Z2	121 064

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GM70Z	HM70Z1	HM70Z2
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	68 914	43 213	25 701
Ventes de marchandises	2 399	1 878	521
- Coût d'achat des marchandises	2 087	1 666	421
= Marge commerciale	312	212	100
+ Production vendue de biens et services	66 515	41 335	25 180
+ Production stockée et immobilisée	305	188	117
= Production totale	67 132	41 735	25 397
+ Autres produits d'exploitation	7 195	6 344	851
- Autres charges d'exploitation	4 216	1 686	2 530
- Consommations intermédiaires	43 478	30 957	12 521
= Valeur ajoutée brute (VA)	26 633	15 436	11 197
+ Subventions d'exploitations	2 246	38	2 208
- Frais de personnel	22 789	13 051	9 738
- Impôts et taxes sur la production	1 765	1 197	568
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	4 325	1 226	3 099
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	39,7	37,0	44,1
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	85,6	84,6	87,0
Marge brute (EBE / VA)	16,2	7,9	27,7
Capacité d'autofinancement / VA	216,8	345,3	39,6
Autofinancement / VA	78,5	116,7	25,9

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM70Z1
Activités des sièges sociaux - HM70Z1 (70.1)	96 %
Autres branches d'activité	4 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM70Z2
Conseil de gestion - HM70Z2 (70.2)	93 %
Dont : Services de conseil en matière d'affaires et de gestion (70.22)	85 %
Services de relations publiques et communication (70.21)	8 %
Autres branches d'activité	7 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GM70Z	HM70Z1	HM70Z2
Investissement corporel (en millions d'euros)	- 8 032	- 8 604	572
Investissement / VA (en %)	0	- 1	0

Source : INSEE, ESANE.

Activités d'architecture et d'ingénierie Activités de contrôle et analyses techniques

En 2008, les 80 400 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) du secteur **architecture et ingénierie, contrôle et analyse techniques** emploient 298 900 salariés (effectifs mesurés en équivalents temps plein) et génèrent un chiffre d'affaires de 53,9 milliards d'euros. Elles regroupent 7 % des salariés de l'ensemble des services et produisent 8 % de sa valeur ajoutée.

Près de 90 % de ces unités appartiennent au secteur des activités d'architecture et d'ingénierie. Elles concentrent plus de 80 % des effectifs, et réalisent 90 % du chiffre d'affaires total.

Ce secteur est peu diversifié : seulement 6 % de son chiffre d'affaires est réalisé hors activité principale. L'essentiel de l'activité du secteur concerne l'ingénierie et les études techniques qui produisent 80 % de son chiffre d'affaires et occupent 80 % des salariés. Les vingt plus

grandes entreprises du secteur sont d'ailleurs des sociétés d'ingénierie et études techniques.

Le secteur des activités de contrôle et d'analyses techniques emploie 55 300 salariés et compte près de 10 000 SNFEI, pour l'essentiel des sociétés non financières. Les entreprises individuelles représentent moins de 20 % des unités de ce secteur, contre 46 % dans l'ensemble des services. Son chiffre d'affaires s'élève à 5,9 milliards d'euros dont 94 % réalisé dans sa branche d'activité principale : les trois quarts des facturations concernent les analyses techniques et 17 % le contrôle automobile.

L'activité de ce secteur est fortement dépendante de la réglementation. Elle a été particulièrement soutenue ces dernières années, par le développement des normes sanitaires et environnementales.

Le secteur des activités d'**architecture, ingénierie, contrôle et études techniques** (GM71) conserve en nomenclature NAF rév2 un contour proche de son périmètre défini en nomenclature NAF rév1. Mais le secteur est découpé en deux niveaux H au lieu de trois :

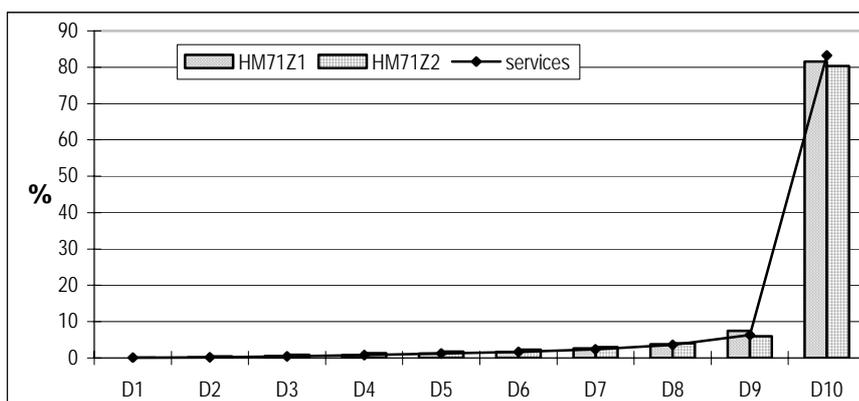
- ❖ Architecture et ingénierie (HM71Z1). Ce niveau H, constitué en NAF rév2 du groupe **71.1**, correspond à la réunion des classes 742A, 742B et 742C de la NAF rév1, à l'exclusion des activités des économistes de la construction et des prévisions météorologiques. En termes de niveaux H, les deux niveaux HN25A et HN25B de l'architecture ingénierie, contrôle (N25), à l'exclusion des activités des économistes de la construction et des prévisions météorologiques, ont été regroupés.
- ❖ Contrôle et analyses techniques (HM71Z2) Ce niveau H, constitué en NAF rév.2 du groupe **71.2**, correspond en nomenclature NAF rév1 au groupe 74.3, soit le niveau HN25C de l'architecture ingénierie, contrôle (N25).

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GM71Z Activités architecture et ingénierie, contrôle et analyses techniques	47 129	33 274	80 403	50 403	3 494	53 897
HM71Z1 Activités d'architecture et d'ingénierie	39 024	31 401	70 425	44 707	3 324	48 031
HM71Z2 Activités de contrôle et d'analyses techniques	8 105	1 873	9 978	5 696	170	5 866

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GM71Z	298 904
HM71Z1	243 618
HM71Z2	55 286

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GM71Z	HM71Z1	HM71Z2
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	53 897	48 031	5 866
Ventes de marchandises	1 322	1 217	105
- Coût d'achat des marchandises	978	909	69
= Marge commerciale	344	308	36
+ Production vendue de biens et services	52 575	46 814	5 761
+ Production stockée et immobilisée	-96	-126	30
= Production totale	52 823	46 996	5 827
+ Autres produits d'exploitation	1 134	953	181
- Autres charges d'exploitation	568	454	114
- Consommations intermédiaires	28 843	26 450	2 393
= Valeur ajoutée brute (VA)	24 546	21 045	3 501
+ Subventions d'exploitations	253	212	41
- Frais de personnel	18 444	15 638	2 806
- Impôts et taxes sur la production	1 187	1 007	180
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	5 168	4 612	556
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	46,5	44,8	60,1
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	75,1	74,3	80,2
Marge brute (EBE / VA)	21,1	21,9	15,9
Capacité d'autofinancement / VA	21,9	23,0	15,5
Autofinancement / VA	11,8	12,1	9,9

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM71Z1
Activités d'architecture et d'ingénierie - HM71Z1 (71.1)	94%
<i>dont : Activités d'ingénierie (71.12Z)</i>	<i>80%</i>
<i>Activités d'architecture (71.11Z)</i>	<i>14%</i>
Activités de commerce de gros	2%
Autres branches d'activités	4%

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM71Z2
Activités de contrôle et analyses techniques - HM71Z2 (71.2)	94%
<i>dont : Analyses, essais et inspections techniques (71.20B)</i>	<i>77%</i>
<i>Contrôle technique automobile (71.20A)</i>	<i>17%</i>
Autres branches d'activités	6%

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GM71Z	HM71Z1	HM71Z2
Investissement corporel (en millions d'euros)	674	615	59
Investissement / VA (en %)	0	0	0

Source : INSEE, ESANE.

Recherche-développement scientifique marchande

Avec 5 800 sociétés ou entreprises individuelles, et 134 000 salariés (comptés en équivalents temps plein), le secteur de la **recherche et du développement (R&D) marchands** génère 8,5 milliards de chiffre d'affaires. La recherche en sciences physiques et naturelles constitue l'essentiel de l'activité de recherche du secteur, la recherche en sciences humaines et sociales, bien qu'en très forte croissance depuis une dizaine d'années, ne représentant en 2008 que 2 % de ses facturations. Le commerce de gros, essentiellement de machines et équipement, assure 15 % des revenus sectoriels. L'ensemble du secteur concourt pour un peu moins de 1 % à la valeur ajoutée des services marchands.

La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée est particulièrement importante dans ce secteur (94 % au lieu de 66 % en moyenne dans les services). Le taux de marge s'en trouve très réduit : 8 % au lieu de 30 %. Le secteur dégage néanmoins une forte capacité d'autofinancement (52 %).

Le secteur de la recherche-développement présente la particularité de ne contribuer que pour 15 % à l'effort de R&D de l'ensemble des entreprises. Dans de nombreux autres secteurs d'activités, des entreprises consacrent un budget important à la recherche, que ce soit pour leur propre compte

ou pour répondre à une commande. Les secteurs industriels réalisent plus de la moitié de la production de recherche nationale, les secteurs de services un peu moins de 40 %. Les deux tiers de l'ensemble de la production de recherche bénéficient aux entreprises qui l'ont exécutée, le tiers restant est vendu. Le secteur de la recherche réalise moins de 50 % de ces ventes.

Selon le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la part des moyens financiers, en provenance des entreprises, mobilisés pour l'exécution des travaux de R&D, représente en 2008 1,3 % du PIB (produit intérieur brut). En comptant aussi les dépenses des administrations publiques, l'effort total de recherche atteint 2,1 % du PIB. On reste sensiblement en deçà de l'objectif fixé par la Stratégie de Lisbonne, aux pays de l'Union européenne, de consacrer 3 % de leur PIB à la R&D en 2010, avec deux tiers de la R&D financés par les entreprises et un tiers par les administrations publiques. Cependant, soutenu par l'augmentation du crédit d'impôt recherche, l'effort de recherche français s'est amélioré en 2008, et cette tendance devrait se poursuivre en 2009. En mars 2010, la stratégie Europe 2020 maintient l'objectif pour les pays membres de l'UE d'investir 3 % de leur PIB dans la R&D.

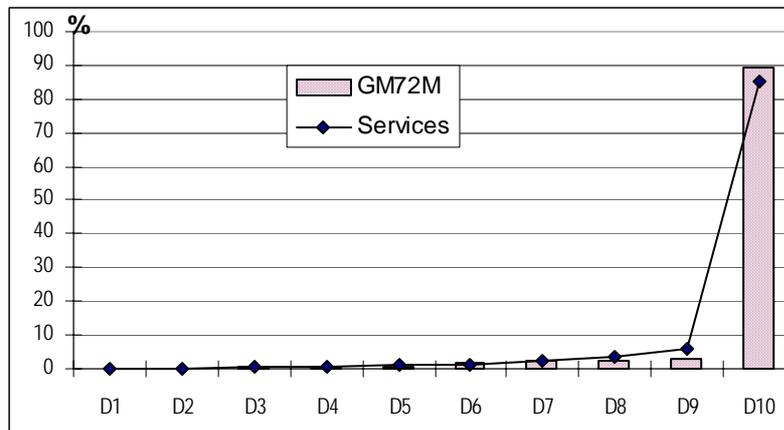
Le secteur de la **Recherche et développement marchands** (GM72M) est constitué en NAFrév2 de la division 72. La plus grande partie de ce niveau correspond en NAF rév1 à la classe 73.1Z qui constituait le niveau GN4A Recherche et développement marchands. Sont dorénavant prises en compte les activités de recherche en sciences humaines et naturelles.

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GM72M Recherche développement scientifique marchande	5 000	851	5 851	8 494	33	8 526

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GM72M	133 972

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GM72M
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	8 526
Ventes de marchandises	1 276
- Coût d'achat des marchandises	989
= Marge commerciale	287
+ Production vendue de biens et services	7 250
+ Production stockée et immobilisée	162
= Production totale	7 699
+ Autres produits d'exploitation	321
- Autres charges d'exploitation	191
- Consommations intermédiaires	4 918
= Valeur ajoutée brute (VA)	2 911
+ Subventions d'exploitations	258
- Frais de personnel	2 731
- Impôts et taxes sur la production	218
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	220
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	37,8
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	93,8
Marge brute (EBE / VA)	7,6
Capacité d'autofinancement / VA	51,7
Autofinancement / VA	27,0

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur GM72
Recherche développement scientifique marchande - GM72 (72)	85 %
<i>dont : Recherche-développement en sciences physiques et naturelles (72.1)</i>	83 %
<i>Recherche-développement en sciences humaines et sociales (72.2)</i>	2 %
Commerce de gros (46)	15 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GM72M
Investissement corporel (en millions d'euros)	224
Investissement / VA	1

Source : INSEE, ESANE.

En 2008, le secteur de la **publicité et des études de marché** compte 120 400 salariés (emplois mesurés en équivalents temps plein) et génère un chiffre d'affaires de 27,6 milliards d'euros. Il représente ainsi 4 % du chiffre d'affaires et 3 % des effectifs et de la valeur ajoutée de l'ensemble des services marchands.

Parmi les 24 700 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) appartenant à ce secteur, 20 000 opèrent dans le domaine de la publicité, employant 86 % des effectifs totaux. Leur activité représente 90 % du chiffre d'affaires total, soit 24,8 milliards d'euros. Les trois quarts d'entre elles sont des sociétés non financières (54 % en moyenne dans les services). Ce secteur est fortement spécialisé avec 96 % de l'activité générée dans la branche publicitaire.

Les activités des agences de publicité regroupent deux tiers des effectifs et des SNFEI du secteur de la publicité et des études de marché. Elles génèrent près de la moitié du chiffre d'affaires, soit 13,4 milliards d'euros, et 55 % de la valeur ajoutée de ce secteur.

La régie publicitaire de médias concerne quant à elle 3 500 SNFEI, soit un quart des unités du secteur de la publicité et des études de

marché, et réalise 41 % du chiffre d'affaires de ce secteur. Ce segment est particulièrement concentré et dominé par de très grandes unités. Plus de 95 % de l'activité est le fait des 10 % d'unités les plus importantes en termes de chiffre d'affaires (85 % en moyenne dans les services) et les dix plus grandes sociétés réalisent la moitié du chiffre d'affaires de l'ensemble des régies. Le secteur se caractérise par la relative faiblesse de sa valeur ajoutée qui représente 23 % de la production contre 48 % dans les services, en raison de consommations intermédiaires élevées.

Réalisant 10 % du chiffre d'affaires du secteur, les études de marché et sondages comptent 4 600 SNFEI et emploient 17 000 salariés, soit 19 % des entreprises et 14 % des salariés du secteur publicité et études de marché. 92 % de l'activité relève du cœur de métier. La part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée y est particulièrement élevée : 80 %, contre 66 % dans l'ensemble des services marchands. Quelques grandes structures dominent ce marché. Ainsi, les vingt plus grandes sociétés en termes de chiffre d'affaires, se partagent plus du tiers des facturations totales.

Le secteur de la **publicité et des études de marché** (GM73) conserve le même périmètre qu'en nomenclature NAF rév1 avec cependant une nouvelle définition de deux des trois niveaux H :

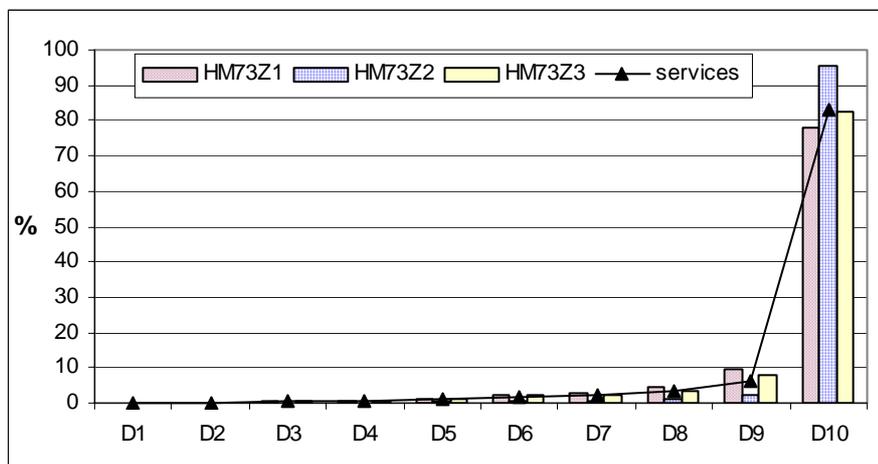
- ❖ Les agences de publicité (HM73Z1). Ce niveau H est constitué en NAF rév2 de la classe **73.11**. Il correspond, en NAF rév1, à une partie de la classe 74.4B qui constituait le niveau HN24C de la publicité et études de marché (N24), à l'exclusion des activités de centrales d'achat d'espace, et à une partie de la classe 74.4A qui constituait le niveau HN24B de la publicité et études de marché (N24). Son contour est proche du niveau HN24C.
- ❖ Les régies publicitaires de médias (HM73Z2). Ce niveau H est constitué en NAF rév2 de la classe **73.12**. Il correspond, en NAF rév1, à la classe 74.4A qui constituait le niveau HN24B de la publicité et études de marché (N24), à l'exclusion des activités d'affichage, et à une partie de la classe 74.4B qui constituait le niveau HN24C.
- ❖ Les études de marché et sondages (HM73Z3). Ce niveau H est constitué en NAF rév2 du groupe **73.2**. Il reprend à l'identique la classe 741E de la NAF rév1, soit le niveau HN24A de la publicité et études de marché (N24).

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GM73Z Publicité et études de marché	18 049	6 660	24 709	27 073	540	27 613
HM73Z1 Activités des agences de publicité	12 605	3 972	16 577	12 996	360	13 356
HM73Z2 Régie publicitaire de médias	2 686	841	3 527	11 320	76	11 396
HM73Z3 Études de marché et sondages	2 758	1 847	4 605	2 756	105	2 861

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GM73Z	120 437
HM73Z1	80 948
HM73Z2	22 431
HM73Z3	17 058

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GM73Z	HM73Z1	HM73Z2	HM73Z3
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	27 613	13 356	11 396	2 861
Ventes de marchandises	335	253	60	22
- Coût d'achat des marchandises	195	146	35	14
= Marge commerciale	140	107	25	8
+ Production vendue de biens et services	27 278	13 103	11 336	2 839
+ Production stockée et immobilisée	32	22	11	-1
= Production totale	27 450	13 232	11 372	2 846
+ Autres produits d'exploitation	247	168	56	23
- Autres charges d'exploitation	394	133	157	104
- Consommations intermédiaires	18 450	8 387	8 600	1 463
= Valeur ajoutée brute (VA)	8 853	4 880	2 671	1 302
+ Subventions d'exploitations	44	7	2	35
- Frais de personnel	6 484	3 875	1 531	1 078
- Impôts et taxes sur la production	455	236	158	61
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 958	776	984	198
RATIOS (en %)				
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	32,3	36,9	23,5	45,8
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	73,2	79,4	57,3	82,8
Marge brute (EBE / VA)	22,1	15,9	36,8	15,2
Capacité d'autofinancement / VA	20,4	15,3	32,7	14,5
Autofinancement / VA	6,4	5,8	7,9	5,2

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM73Z1
Activités de agences de publicité (HM73Z1) (73.11)	94%
Régie publicitaire de médias (73.12)	2%
Autres branches d'activités	2%

Branches (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM73Z2
Régie publicitaire de médias (HM73Z2) (73.12)	94%
Activités des sièges sociaux (70.10Z)	2%
Activités des agences de publicité (73.11Z)	2%
Autres branches d'activités	2%

Branches (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM73Z3
Etudes de marché et sondages (HM73Z3) (73.2)	92%
Autres branches d'activités	6%

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Données sur l'investissement	GM73Z	HM73Z1	HM73Z2	HM73Z3
Investissement corporel (en millions d'euros)	40	21	7	12
Investissement / VA (en %)	0	0	0	0

Source : INSEE, ESANE.

Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

En 2008, 35 200 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) appartiennent au secteur des **autres activités spécialisées, scientifiques et techniques**. Elles emploient 28 100 salariés (effectifs mesurés en équivalents temps plein), c'est à dire moins de 1 % des effectifs des services marchands, pour un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros, soit également moins de 1 % du chiffre d'affaires des services marchands.

Le secteur des activités spécialisées de design regroupe 8 500 SNFEI qui réalisent un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros, soit 20 % de l'activité sectorielle totale ; ses 2 600 salariés représentent 9 % de l'ensemble des effectifs. Le secteur est peu concentré en terme de chiffre d'affaires ; les vingt unités les plus importantes réalisent 19 % du chiffre d'affaires total. Il est également peu diversifié, avec 91 % de son chiffre d'affaires total réalisé dans son activité principale.

Près de 9 000 unités légales sont spécialisées dans les activités photographiques. Elles emploient 9 900 salariés et réalisent 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires, soit un tiers des effectifs du secteur des autres activités spécialisées, scientifiques et techniques et près d'un quart de ses facturations. Les activités photographiques sont plus diversifiées que l'ensemble des services spécialisés, scientifiques et techniques : elles génèrent 87 % de leur chiffre d'affaires dans leur branche d'activité principale, tandis que le commerce de détail spécialisé apparaît comme le premier axe de diversification. Bien que le secteur des activités photographiques ne soit pas très concentré, le marché compose avec de grandes unités : les cinq plus grandes structures couvrent presque un tiers du chiffre d'affaires des activités photographiques.

Depuis plusieurs années, les activités photographiques régressent et les indicateurs conjoncturels de chiffre d'affaires les plus récents confirment la poursuite de cette tendance. L'introduction de la technologie numérique a en effet bouleversé ce secteur d'activités. La hausse de la demande en travaux et produits numériques n'a pas compensé la baisse enregistrée sur l'argentique.

9 000 SNFEI appartiennent au secteur traduction et interprétation. Elles enregistrent un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros et génèrent 2 800 emplois, soit 10 % du chiffre d'affaires et des effectifs salariés du secteur agrégé. Le tissu sectoriel qui compte essentiellement des entreprises individuelles (82 %), est faiblement concentré. Seulement 66 % du chiffre d'affaires sectoriel est réalisé par les 10 % des SNFEI les plus importantes contre 85 % dans l'ensemble des services marchands ; le chiffre d'affaires moyen par unité légale est de 67 milliers d'euros contre 485 dans les services en général. Le taux de valeur ajoutée, de 60 %, y est sensiblement plus élevé que dans l'ensemble des activités spécialisées, scientifiques et techniques (46 %), ou dans l'ensemble des services (48 %).

Les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques non comprises ailleurs comptent aussi près de 9 000 SNFEI, dont près de la moitié sont des entreprises individuelles. Elles emploient près de 13 000 salariés. Avec un chiffre d'affaires de 2,7 milliards, soit plus de 40 % de l'activité globale, ce secteur est le plus important de l'ensemble des autres activités spécialisées. Un quart du chiffre d'affaires du secteur est dû aux activités des économistes de la construction.

Le secteur des **autres activités spécialisées, scientifiques et techniques** (GM74) comprend des activités très diverses de services généralement fournis à des entreprises. Il regroupe quatre secteurs plus fins (niveaux H) :

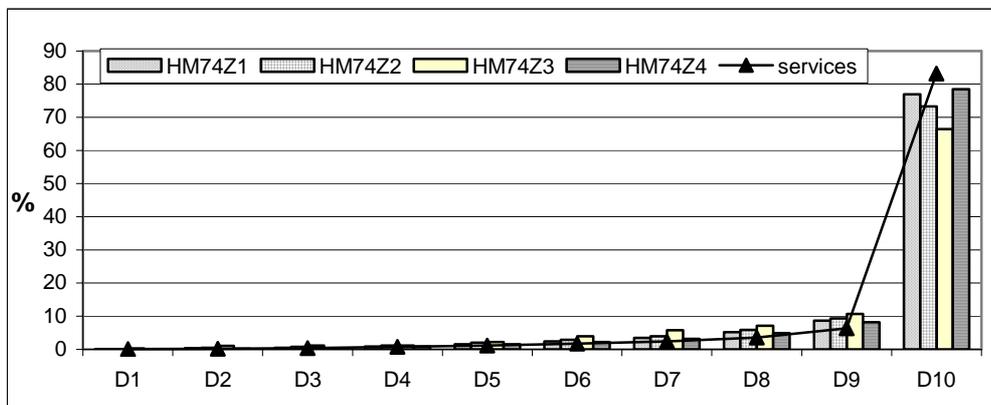
- ❖ Les activités spécialisées de design (HM74Z1) constitué du groupe **74.1** de la NAF rév2, qui reconduit une partie de la classe 74.8K de la NAF rév1 incluse dans le niveau HN33D « services divers aux entreprises hors activités photographiques » des Activités de sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises, (N33),
- ❖ Les activités photographiques (HM74Z2) sont constituées du groupe **74.2** de la NAF rév2. Il regroupe les classes 74.8A et 74.8B de la NAF rév1 qui constituaient le niveau HN33C, ainsi qu'une partie de la classe 92.47, correspondant aux activités des photographes de presse,
- ❖ La traduction et l'interprétation (HM74Z3) est constituée du groupe **74.3** de la NAF rév2. Il reprend une partie de la classe 74.8F de la NAF rév1, incluse dans le niveau HN33D,
- ❖ Les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a. (HM74Z4) est constitué en NAF rév2 du groupe **74.9**. Il correspond en NAF rév1 au regroupement d'une partie des classes 74.2B (qui relevait de l'architecture, HN25A), 74.1G (qui relevait des services professionnels, HN22C), 74.2C (qui constituait l'ingénierie, HN25B), 74.6Z (qui constituait le HN33A) et 74.8K (qui relevait du HN33D) ainsi que d'une partie de la classe 63.4C qui relevait du domaine des transports.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GM74Z Autres activités spécialisée, scientifiques et techniques	12 963	22 252	35 214	5 279	996	6 274
HM74Z1 Activités spécialisées de design	3 767	4 737	8 504	1 070	204	1 274
HM74Z2 Activités photographiques	2 985	5 986	8 971	1 363	347	1 710
HM74Z3 Traduction et interprétation	1 611	7 383	8 994	386	221	607
HM74Z4 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a.	4 600	4 145	8 745	2 460	223	2 683

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE..

Note de lecture : voir p 16

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GM74Z	28 148
HM74Z1	2 552
HM74Z2	9 883
HM74Z3	2 781
HM74Z4	12 932

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GM74Z	HM74Z1	HM74Z2	HM74Z3	HM74Z4
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	6 274	1 274	1 710	607	2 683
Ventes de marchandises	368	44	197	10	117
- Coût d'achat des marchandises	259	25	154	5	75
= Marge commerciale	109	19	43	5	42
+ Production vendue de biens et services	5 906	1 230	1 513	597	2 566
+ Production stockée et immobilisée	109	6	1	1	101
= Production totale	6 124	1 255	1 557	603	2 709
+ Autres produits d'exploitation	214	45	14	33	122
- Autres charges d'exploitation	174	10	37	3	124
- Consommations intermédiaires	3 192	667	876	270	1 379
= Valeur ajoutée brute (VA)	2 972	623	658	363	1 328
+ Subventions d'exploitations	26	0	2	1	23
- Frais de personnel	1 787	395	476	164	752
- Impôts et taxes sur la production	145	27	39	21	58
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 066	201	145	179	541
RATIOS (en %)					
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	48,5	49,6	42,3	60,2	49,0
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	60,1	63,4	72,3	45,2	56,6
Marge brute (EBE / VA)	35,9	32,3	22,0	49,3	40,7
Capacité d'autofinancement / VA	29,8	32,1	17,3	47,9	30,0
Autofinancement / VA	20,0	26,3	13,7	47,9	12,4

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GM74Z	HM74Z1	HM74Z2	HM74Z3	HM74Z4
Investissement corporel (en millions d'euros)	402	16	32	3	351
Investissement / VA (en %)	14	3	5	1	26

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM74Z1
Activités spécialisées de design - HM74Z1 (74.1)	91 %
Commerce de détail (47)	3 %
Autres branches d'activités	6 %

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM74Z2
Activités photographiques - HM74Z2 (74.2)	87 %
Commerce de détail (47)	11 %
Autres branches d'activités	2 %

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM74Z3
Traduction et interprétation - HM74Z3 (74.3)	96 %
Commerce de détail (47)	2 %
Autres branches d'activités	2 %

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HM74Z4
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques - HM74Z4 (74.9)	90 %
dont : Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses (74.90B)	64 %
Activités des économistes de la construction (74.90A)	26 %
Commerce de gros (46)	3 %
Autres branches d'activités	7 %

Source : INSEE, ESANE.

En 2008, le secteur des **activités vétérinaires** compte 7 100 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI). Il emploie 11 600 salariés (emplois mesurés en équivalents temps plein) et génère un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'€, associé à une valeur ajoutée de 1,2 milliard d'euros. Il représente ainsi moins de 1 % de l'ensemble des services marchands tant en termes d'effectifs que de valeur ajoutée.

90 % de l'activité de ce secteur est réalisé dans sa branche d'activité principale, les 10 % restant relevant de la vente de produits pharmaceutiques. La part de la valeur ajoutée dans la production y est sensiblement plus élevée que dans l'ensemble des services : 58 % contre 48 %.

Les deux tiers des unités légales de ce secteur sont des entreprises individuelles, qui réalisent un tiers du chiffre d'affaires sectoriel, un chiffre très supérieur à celui observé sur l'ensemble des services (6 %). Il s'agit d'un des secteurs des services marchands les moins concentrés, composé essentiellement de petites unités. Seules une quarantaine de SNFEI emploient plus de dix salariés, et les 10 % de SNFEI les plus importantes en termes de chiffre d'affaires représentent seulement 40 % du chiffre d'affaires total contre 85 % dans l'ensemble des services.

Dans ces conditions, le taux de marge brute (49%) est nettement plus élevé que dans l'ensemble des services (30%), l'excédent brut d'exploitation devant rémunérer les nombreux entrepreneurs individuels.

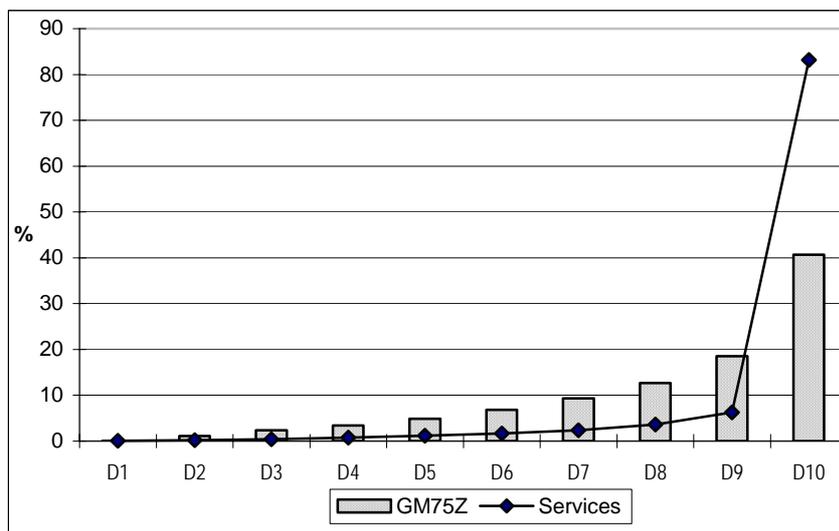
Le secteur des **activités vétérinaires** (GM75) est constitué en nomenclature rév2 du groupe **75.0**. Il reconduit à l'identique le groupe 85.2 de la NAF rév1 et le niveau G GQ2C.

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GM75Z Activités vétérinaires	2 393	4 698	7 091	1 603	783	2 386

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GM75Z	11 626

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GM75Z
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	2 387
Ventes de marchandises	242
- Coût d'achat des marchandises	171
= Marge commerciale	71
+ Production vendue de biens et services	2 145
+ Production stockée et immobilisée	0
= Production totale	2 216
+ Autres produits d'exploitation	47
- Autres charges d'exploitation	2
- Consommations intermédiaires	980
= Valeur ajoutée brute (VA)	1 281
+ Subventions d'exploitations	0
- Frais de personnel	575
- Impôts et taxes sur la production	82
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	624
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	57,8
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	44,9
Marge brute (EBE / VA)	48,7
Capacité d'autofinancement / VA	47,5
Autofinancement / VA	46,5

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur GM75Z
Activités vétérinaires - GM75Z (75.0)	90%
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)	10%

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GM75Z
Investissement corporel (en millions d'euros)	25
Investissement / VA (en %)	2

Source : INSEE, ESANE.

Activités de services administratifs et de soutien

En 2008 le secteur de la **location et location-bail** compte 65 000 salariés (comptés en équivalents temps plein) et génère un chiffre d'affaires de 32,4 milliards d'euros. Cela représente près de 2 % des effectifs et de 5 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des services. Ce secteur est composé de 31 000 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI). Les entreprises individuelles, 13 % des SNFEI du secteur, sont beaucoup moins présentes que dans l'ensemble des services, qui en compte en moyenne 46 %. Le chiffre d'affaires de la location et location-bail est concentré dans les plus grandes sociétés : un dixième des SNFEI totalisent 91 % du chiffre d'affaires sectoriel, contre 85 % en moyenne dans les services.

Les secteurs de la location et location-bail de véhicules automobiles et la location et location-bail d'autres machines, d'équipements et de biens sont les deux secteurs qui génèrent les plus importants chiffres d'affaires, représentant chacun 39 % du chiffre d'affaires de la location et location-bail. Le premier est dominé par de grandes unités : les vingt plus grandes sociétés du secteur réalisent plus de la moitié de son chiffre d'affaires, contre moins du tiers dans le second secteur. Les entreprises de la location de véhicules automobiles et de la location d'autres machines et équipements sont assez diversifiées. En moyenne 15 % de leur chiffre d'affaires provient d'autres activités que leur cœur de métier, notamment d'activités commerciales.

Le secteur de la location et location-bail de biens personnels et domestiques regroupe plus du quart des SNFEI de la location, mais ne réalise que 9 % de son chiffre d'affaires. Le secteur est très diversifié : 19 % de son chiffre

d'affaires est généré hors activité principale, en particulier dans des activités commerciales.

La location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright, qui ne compte qu'un peu plus de 900 sociétés et entreprises individuelles, est le secteur le plus concentré de la location et location-bail. 97 % de son chiffre d'affaires est réalisé par 10 % des SNFEI, près de 90 % provenant des dix plus grandes sociétés. Ce secteur réalise 13 % du chiffre d'affaires de la location et location-bail avec seulement 3 % de ses unités légales et de ses effectifs salariés. La location de propriété intellectuelle est le secteur le plus diversifié de la location. Plus du quart de son chiffre d'affaires provient d'activités autres que son cœur de métier. Ce sont pour l'essentiel des activités de commerce.

Le taux de valeur ajoutée du secteur de la location et location-bail est supérieur à celui de l'ensemble des services (54 % contre 48 %). Mais la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée y est plus faible, ce qui permet au secteur de dégager un taux de marge de 71 % alors qu'il est de 30 % pour l'ensemble des services. Les fortes dotations aux amortissements du secteur viennent réduire le résultat net comptable de façon importante ; celui-ci représente moins de 5 % du chiffre d'affaires, alors qu'il est de plus de 8 % pour l'ensemble des services. L'investissement corporel du secteur dépasse les 4,4 milliards d'euros en 2008, plus des deux tiers étant réalisés par la location et location-bail d'autres machines, équipements et biens. L'investissement de ce secteur représente 47 % de sa valeur ajoutée, pour 7 % en moyenne dans les services.

Le secteur des **activités de location et de location-bail** (GN77) est constitué de quatre secteurs plus fin :

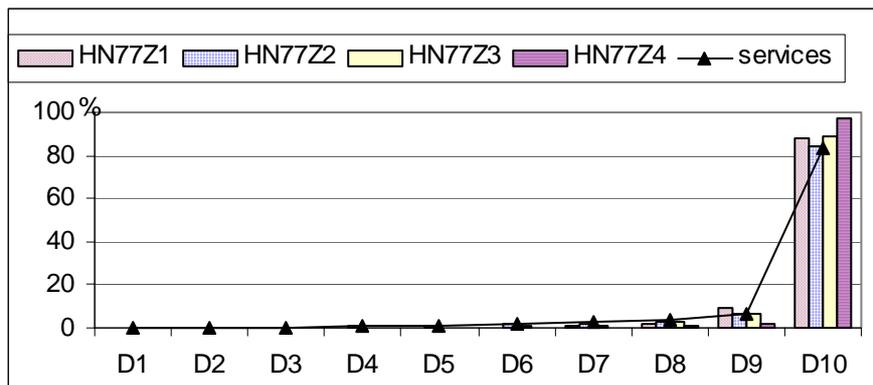
- ❖ Location et location-bail de véhicules automobiles (HN77Z1). Ce niveau H englobe en NAF rév2 les classes **77.11** et **77.12**. Il correspond en NAF rév1 aux classes 71.1A et 71.1B qui constituaient le niveau HN31B de la location sans opérateurs (N31), auxquelles s'ajoute la location de camions (partie de la classe 71.2A).
- ❖ Location et location-bail de biens personnels et domestiques (HN77Z2). Ce niveau H est constitué en NAF rév2 du groupe **77.2** qui reconduit à l'identique le groupe 71.4 en NAF rév.1, soit le niveau HN31E de la location sans opérateurs (N31).
- ❖ Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens (HN77Z3). Ce niveau H constitué en NAF rév2 du groupe **77.3** et correspond au regroupement des niveaux HN31B moins la location de camions, HN31C et HN31D, ce qui équivaut en NAF rév1 aux groupes 71.2 et 71.3, moins la location de camions.
- ❖ Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright (HN77Z4). Nouveau secteur de la location, il est constitué en NAF rév2 du groupe **77.4**. Il correspond en NAF rév1 à une partie de la classe 748K, qui était incluse dans le niveau HN33D des services logistiques (N33).

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GN77Z Activités de location et location-bail	26 625	4 121	30 746	32 012	443	32 455
HN77Z1 Location et location-bail de véhicules automobiles	6 809	724	7 533	12 388	174	12 562
HN77Z2 Location et location-bail de biens personnels et domestiques	5 893	2 103	7 996	2 841	130	2 971
HN77Z3 Location et location-bail d'autres machines, d'équipements et de biens	13 097	1 202	14 299	12 705	114	12 819
HN77Z4 Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright	826	92	918	4 078	25	4 103

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Equivalent Temps Plein	
GN77Z	65 326
HN77Z1	16 979
HN77Z2	16 196
HN77Z3	30 339
HN77Z4	1 812

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Secteurs	Millions d'euros				
	GN77Z	HN77Z1	HN77Z2	HN77Z3	HN77Z4
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	32 455	12 562	2 971	12 819	4 103
Ventes de marchandises	4 198	1 545	450	1 299	904
- Coût d'achat des marchandises	3 654	1 452	313	1 049	840
= Marge commerciale	544	93	137	250	64
+ Production vendue de biens et services	28 257	11 017	2 521	11 520	3 199
+ Production stockée et immobilisée	104	17	4	83	0
= Production totale	28 905	11 127	2 662	11 853	3 263
+ Autres produits d'exploitation	2 135	1 486	19	430	200
- Autres charges d'exploitation	2 043	1 290	79	543	131
- Consommations intermédiaires	13 504	5 228	1 146	5 412	1 718
= Valeur ajoutée brute (VA)	15 493	6 095	1 456	6 328	1 614
+ Subventions d'exploitations	40	17	2	12	9
- Frais de personnel	3 787	793	766	1 525	703
- Impôts et taxes sur la production	715	285	91	231	108
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	11 031	5 034	601	4 584	812
RATIOS (en %)					
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	53,6	54,8	54,7	53,4	49,5
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	24,4	13,0	52,6	24,1	43,6
Marge brute (EBE / VA)	71,2	82,6	41,3	72,4	50,3
Capacité d'autofinancement / VA	71,1	73,3	33,3	58,6	145,5
Autofinancement / VA	58,4	70,9	24,8	52,3	65,5

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GN77Z	HN77Z1	HN77Z2	HN77Z3	HN77Z4
Investissement corporel (en millions d'euros)	4 403	1 197	190	2 986	30
Investissement / VA (en %)	28	20	13	47	2

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN77Z1
Location et location-bail de véhicules automobiles - HN77Z1 (77.1)	84 %
Commerce de véhicules automobiles (45.1)	10 %
Autres branches d'activité	6 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN77Z2
Location et location-bail de biens personnels et domestiques - HN77Z2 (77.2)	81 %
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé (47.6)	6 %
Autres commerces de détail en magasin spécialisé (47.7)	5 %
Autres branches d'activité	8 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN77Z3
Location et location-bail d'autres machines, d'équipements et de biens - HN77Z3 (77.3)	86 %
Commerce de gros d'autres équipements industriels (46.6)	5 %
Autres branches d'activité	9 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN77Z4
Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright - HN77Z4 (77.4)	72 %
Commerce de gros de biens domestiques (46.4)	21 %
Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués (68.2)	5 %
Autres branches d'activité	1 %

Source : INSEE, ESANE.

Activités liées à l'emploi

En 2008 les 8 400 sociétés et entrepreneurs individuels (SNFEI) du secteur des **activités liées à l'emploi** génèrent un chiffre d'affaires de 29,8 milliards d'euros. Ce secteur compte essentiellement des sociétés non financières. Les entreprises individuelles, majoritaires dans l'ensemble des services (57% du total), ne représentent que 5% des SNFEI de ce secteur. Les dix plus grandes sociétés génèrent 55 % du chiffre d'affaires du secteur.

La principale activité du secteur est l'intérim. Quelques 2 200 SNFEI du travail temporaire réalisent 85 % du chiffre d'affaires du secteur. En 2008, on compte, en moyenne, 604 000 intérimaires en équivalents temps plein. L'industrie en emploie 272 000 (45 % de l'ensemble des travailleurs temporaires). Un tiers des intérimaires sont employés dans le tertiaire. La construction en compte un cinquième. L'agriculture a recours à moins de

2 500 intérimaires (0,5%). En 2008, le secteur a subi les premiers effets de la crise économique : le nombre d'intérimaires moyen a diminué de 33 600 par rapport à 2007 (- 5,3 %). Les secteurs les plus touchés par cette baisse sont ceux de l'industrie (- 8 %) et de la construction (- 5 %).

Le taux de valeur ajoutée, de 89 %, est très élevé dans ce secteur ; il est de 48 % pour l'ensemble des services. En raison de charges de personnel importantes, l'excédent brut d'exploitation ne représente que 2 % de la valeur ajoutée du secteur, au lieu de 30 % dans l'ensemble des services. Par contre, le résultat comptable atteint 22 % du chiffre d'affaires, (8 % pour l'ensemble des services), grâce à un résultat financier et à un résultat exceptionnel particulièrement favorables.

Le secteur des **activités liées à l'emploi** (GN78) est constitué en NAF rév.2 de la division **78**.

Il correspond en NAF rév.1

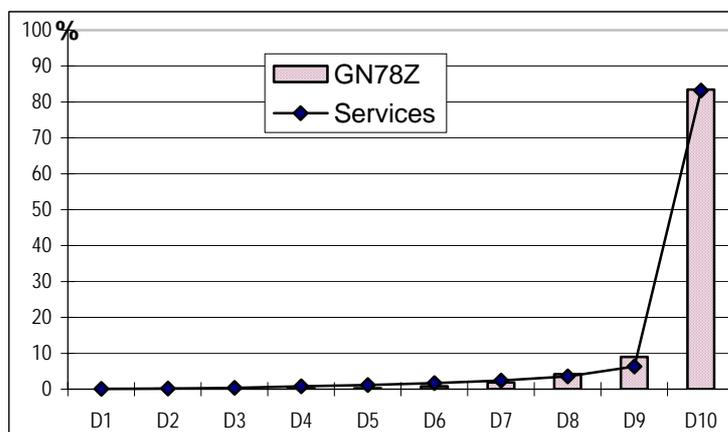
- au groupe 74.5, soit en terme de niveau H, les deux niveaux HN32A et HN32B du secteur Sélection et fourniture de personnel (N32)
- aux agences de casting, partie de la classe 92.7C, incluse dans le niveau HP2AF des activités récréatives culturelles et sportives (P2A).

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GN78Z Activités liées à l'emploi	7 981	381	8 362	29 758	23	29 781

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p40.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GN78Z	657 634
dont intérimaires	604 319

Source : INSEE, DADS et DARES pour le nombre d'intérimaires.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GN78Z
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	29 781
Ventes de marchandises	34
- Coût d'achat des marchandises	24
= Marge commerciale	10
+ Production vendue de biens et services	29 747
+ Production stockée et immobilisée	17
= Production totale	29 774
+ Autres produits d'exploitation	263
- Autres charges d'exploitation	344
- Consommations intermédiaires	3 273
= Valeur ajoutée brute (VA)	26 420
+ Subventions d'exploitations	54
- Frais de personnel	24 949
- Impôts et taxes sur la production	906
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	619
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	88,7
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	94,4
Marge brute (EBE / VA)	2,3
Capacité d'autofinancement / VA	10,1
Autofinancement / VA	-5,3

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur GN78Z
Activités liées à l'emploi (GN78Z)	98 %
dont : Activités des agences de travail temporaire (7820Z)	85 %
Autre mise à disposition de ressources humaines (7830Z)	9 %
Activités des agences de placement de main-d'œuvre (7810Z)	5 %
Autres branches d'activité	2 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GN78Z
Investissement corporel (en millions d'euros)	- 50
Investissement / VA (en %)	0

Source : INSEE, ESANE.

Agences de voyages, voyagistes, services de réservation et activités connexes

Le secteur des **agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes** compte 5 300 sociétés et entrepreneurs individuels (SNFEI), et réalise un chiffre d'affaires de 15,4 milliards d'euros. Les sociétés non financières prédominent (86 % des unités légales du secteur) et réalisent 99 % de son chiffre d'affaires.

Le secteur est assez peu diversifié ; seulement 2 % de son chiffre d'affaires est réalisé hors activité principale.

Le compte de résultat de ce secteur est atypique, car la part des ventes de marchandises dans la production est plus importante qu'en moyenne dans les services (billets de transport, hôtellerie, etc. pour lesquels les agences servent d'intermédiaires). Les montants des achats correspondant à ces ventes de marchandises sont ensuite déduits en tant que consommations intermédiaires, dans le calcul de la valeur ajoutée. Le taux de valeur ajoutée du secteur, de 13,5 %, est donc plus bas que le taux moyen de l'ensemble des

services (48 %). Les frais de personnel représentent une part importante de la valeur ajoutée ; il en résulte une marge brute de 15 % deux fois moins élevée que celle des services. La capacité d'autofinancement dégagée est également plus faible que la moyenne des services, 13 % contre 50 %.

Les agences de voyage et voyagistes sont la principale composante de ce secteur, avec un chiffre d'affaires de 13,5 milliards d'euros pour près de 4 000 unités légales. Elle est un peu moins concentrée que la moyenne des services : un dixième des SNFEI réalise 78 % du chiffre d'affaires, au lieu de 85 %.

L'autre composante, les autres services de réservation et activités connexes, est en revanche beaucoup plus concentrée, les 10% des entreprises les plus importantes réalisant la presque totalité du chiffre d'affaires du secteur (95 %).

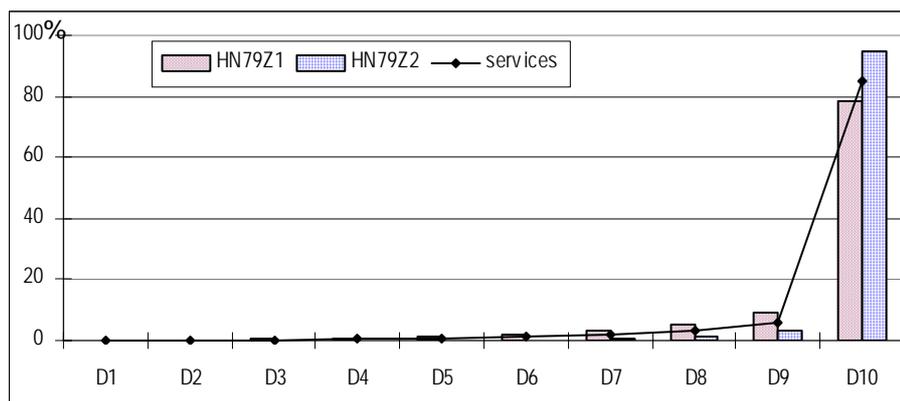
Les **agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes** (GN79Z) sont constitués de deux niveaux plus fins :

- ❖ Activités des agences de voyage et voyagistes. Ce niveau H recouvre les classes **79.11Z** et **79.12Z**. Il correspond en NAF rév.1 à la partie de la classe agences de voyage (63.3Z) qui regroupe la commercialisation de voyage et l'activité des voyagistes. Cette classe relevait du domaine des transports (niveau K08)
- ❖ Autres services de réservation et activités liées. Ce niveau H recouvre la classe **79.90Z**. Il correspond en NAF rev1 à la partie de la classe agences de voyage (63.3Z) qui regroupe les activités d'information touristique et des guides touristiques, plus la partie de la gestion des salles de spectacles (92.3D) et des activités diverses du spectacle (92.3K) qui concerne la réservation et la billetterie. Ces deux dernières classes relevaient des activités récréatives culturelles et sportives, plus précisément des niveaux HP2AA et HP2AC.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GN79Z Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	4 595	730	5 324	15 202	182	15 384
HN79Z1 Activités des agences de voyage et voyagistes	3 719	248	3 967	13 332	172	13 505
HN79Z2 Autres services de réservation et activités connexes	875	482	1 358	1 870	10	1 879

Source : INSEE, ESANE.

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GN79Z	45 548
HN79Z1	35 396
HN79Z2	10 152

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GN79Z	HN79Z1	HN79Z2
Chiffre d'affaires net hors taxes	15 384	13 505	1 879
Ventes de marchandises	109	91	18
- Coût d'achat des marchandises	86	69	17
= Marge commerciale	23	22	1
+ Production vendue de biens et services	15 275	13 414	1 861
+ Production stockée et immobilisée	7	7	0
= Production totale	15 305	13 443	1 862
+ Autres produits d'exploitation	199	171	28
- Autres charges d'exploitation	65	49	16
- Consommations intermédiaires	13 372	11 777	1 595
= Valeur ajoutée brute (VA)	2 067	1 788	279
+ Subventions d'exploitations	69	10	59
- Frais de personnel	1 716	1 451	265
- Impôts et taxes sur la production	101	86	15
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	319	261	58
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	13,5	13,3	15,0
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	83,0	81,2	95,0
Marge brute (EBE / VA)	15,4	14,6	20,8
Capacité d'autofinancement / VA	13,4	13,3	14,3
Autofinancement / VA	5,9	6,2	4,3

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN79Z1
Activités des agences de voyage et voyagistes (HN79Z1)	98 %
<i>dont : Activités des agences de voyage (79.11Z)</i>	<i>55 %</i>
<i>Activités des voyagistes (79.12Z)</i>	<i>38 %</i>
<i>Autres services de réservation et activités connexes (79.90Z)</i>	<i>4 %</i>
Autres branches d'activité	2 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN79Z2
Autres services de réservation et activités connexes (HN79Z2)	96 %
<i>dont : Autres services de réservation et activités connexes (79.90Z)</i>	<i>93 %</i>
<i>Activités des agences de voyage (79.11Z)</i>	<i>3 %</i>
Autres branches d'activité	4 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GN79Z	HN79Z1	HN79Z2
Investissement corporel (en millions d'euros)	11	7	4
Investissement / VA	0	0	0

Source : INSEE, ESANE.

Le secteur **des enquêtes et de la sécurité** comprend près de 8 500 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) et réalise en 2008 un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros (1 % du total des services marchands). Les sociétés ont un poids important : elles représentent 72 % du nombre de SNFEI du secteur, et génèrent 97 % de son chiffre d'affaires. Le secteur occupe plus 132 500 salariés (comptés en équivalents temps plein), c'est à dire plus de 3 % de l'effectif total des services marchands.

Il est moins concentré que l'ensemble des services marchands : les 10 % des SNFEI les plus importantes réalisent 80 % du chiffre d'affaires du secteur (85 % en moyenne). Mais une dizaine de très grosses sociétés (plus de 5 000 salariés) occupent le quart de la main d'œuvre. Ces sociétés sont souvent issues de groupes étrangers présents sur tout le réseau international et installés depuis longtemps sur le sol national.

Le secteur bénéficie d'un marché relativement dynamique quoique fluctuant. Les frais de personnel utilisent la quasi-totalité de la valeur ajoutée (92 % contre 66 % dans l'ensemble des services). La concurrence est importante et les marges sont réduites : avec 4,6 % en 2008, le taux de marge est l'un des plus bas des services marchands (30 % en moyenne).

Le chiffre d'affaires du secteur est généré, pour un peu moins des trois-quarts, par des services de sécurité privée, garde, patrouille, transports de fonds (collecte et livraison d'argent). Les activités liées aux systèmes de sécurité, dont la surveillance à distance par systèmes de sécurité électroniques, constitue la deuxième activité la plus importante du secteur et correspond à un peu moins du quart de son chiffre d'affaires. Les autres activités (enquêtes, détectives privés, et activités commerciales) gardent le plus souvent un caractère artisanal et ne génère qu'une faible part du chiffre d'affaires.

Le secteur des **Enquêtes et sécurité** (GN80Z) constitue un seul niveau H et regroupe en NAF rév2 l'ensemble des activités de la division 80. Dans la nomenclature précédente, NAF rév1, il correspondait à

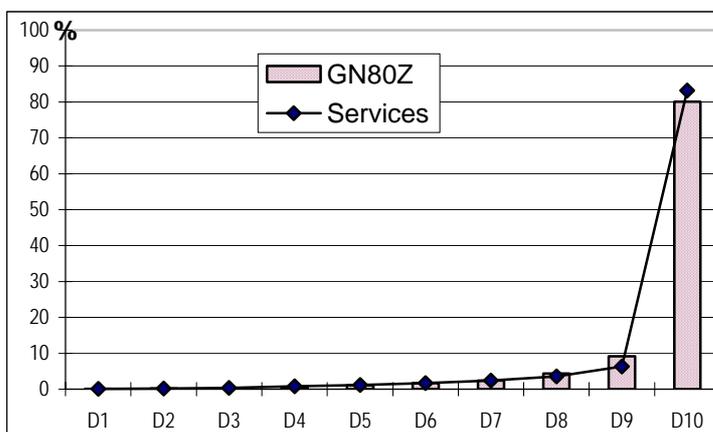
- la classe 74.6Z sans le conseil en sécurité ; cette classe constituait le niveau HN33A, inclus dans les services logistiques, GN33 (sécurité, nettoyage, activités photographiques, services divers aux entreprises).
- la partie installation de systèmes d'alarme (avec surveillance associée) de la classe 45.3A qui relevait du domaine de la construction.

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GN80Z Enquêtes et sécurité	6 073	2 402	8 475	7 456	238	7 694

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en terme de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GN80Z	132 517

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Secteur	GN80Z
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	7 694
Ventes de marchandises	131
- Coût d'achat des marchandises	75
= Marge commerciale	56
+ Production vendue de biens et services	7 563
+ Production stockée et immobilisée	21
= Production totale	7 640
+ Autres produits d'exploitation	32
- Autres charges d'exploitation	80
- Consommations intermédiaires	2 456
= Valeur ajoutée brute (VA)	5 136
+ Subventions d'exploitations	25
- Frais de personnel	4 723
- Impôts et taxes sur la production	201
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	237
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	67,2
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	92,0
Marge brute (EBE / VA)	4,6
Capacité d'autofinancement / VA	2,3
Autofinancement / VA	0,2

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches (code NAF)	Part dans le CA du secteur GN80Z
Enquêtes et sécurité (GN80Z)	97 %
<i>dont : Activités de sécurité privée (80.1)</i>	<i>73 %</i>
Autres branches	3 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GN80Z
Investissement corporel (en millions d'euros)	9
Investissement / VA (en %)	0

Source : INSEE, ESANE.

Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager

Le secteur des **Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager** comprend près de 50 000 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI), dont près de 30 000 entreprises individuelles. Il génère en 2008 un chiffre d'affaires de 16,6 milliards d'euros, aux neuf dixièmes réalisés par les sociétés. Le secteur, qui représente donc plus de 3 % de la valeur ajoutée des services marchands, occupe 366 000 salariés (comptés en équivalents temps plein), soit 9 % de l'effectif total des services marchands.

Il est un peu moins concentré, en termes de chiffre d'affaires, que l'ensemble des services : 10 % des SNFEI les plus importantes réalisent 77 % du chiffre d'affaires du secteur (85 % pour l'ensemble des services).

Le secteur regroupe deux types d'activités : le nettoyage et l'entretien courant des locaux (mais aussi des machines industrielles, de trains, bus, etc.) et les services d'aménagement paysager. Il s'agit d'un secteur de main d'œuvre : la rémunération des salariés représente plus des quatre cinquièmes de la valeur ajoutée (elle n'en constitue que les deux tiers pour l'ensemble des services). Et malgré une tendance vers une plus grande technicité

dans certaines activités (notamment dans le nettoyage) l'investissement reste à un niveau très faible.

Les activités de nettoyage représentent 64 % du chiffre d'affaires du secteur. Elles connaissent une croissance soutenue depuis plusieurs années, bénéficiant notamment de l'externalisation, par les entreprises et les administrations, d'activités liées à la propreté et à l'entretien des bâtiments qui étaient auparavant assurées en interne. Le secteur a aussi évolué dans ses activités : en particulier, si le nettoyage courant des locaux représente encore la majorité de l'activité, le nettoyage spécialisé qui concerne la santé, l'agroalimentaire, le nucléaire, le matériel de transport, etc. se développe rapidement.

Les services d'aménagement paysager génèrent moitié moins de chiffre d'affaires. Ces activités étaient classées par la précédente nomenclature en agriculture. Les sociétés de ce secteur assurent l'aménagement et l'entretien des parcs et jardins, terrains de sports, étangs, piscines etc. parfois accompagnés de la vente des plantes utilisées dans la prestation.

Le secteur des **services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager** (GN81Z) constitue un seul niveau H. Il se compose de 3 groupes de la NAF Rév.2 et résulte d'une réorganisation assez profonde des classements de la NAF Rév.1, puisqu'il regroupe des classes auparavant situées dans l'administration de biens immobiliers, l'administration publique, l'assainissement et l'agriculture. Les trois groupes de la NAF rév 2 sont :

- Les activités combinées de soutien lié au bâtiment (81.1). Ce groupe correspond en NAF Rév.1 à une partie des classes 70.3C et 70.3D (incluses dans le niveau HM01E administration de biens immobiliers), et une partie de la classe 75.1G (administration publique).

- Les activités de nettoyage (81.2). Ce groupe correspond, en NAF Rév.1, à la classe 74.7Z (qui constituait le niveau HN33B Activités de nettoyage), et une partie de la classe 90.0G (incluse dans le niveau HN34B Enlèvement et traitement des ordures ménagères et autres travaux d'assainissement et de voiries).

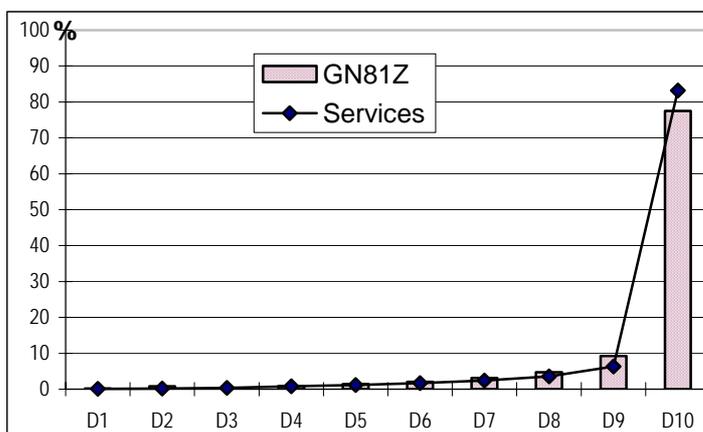
- Les services d'aménagement paysager (81.3). Ce groupe correspond, en NAF Rév.1, à la classe 01.4B, Réalisation et entretien de plantations ornementales, qui relevait du domaine de l'agriculture.

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GN81Z Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	20 046	29 690	49 736	14 705	1 937	16 642

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en terme de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GN81Z	365 965

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Secteur	GN81Z
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	16 642
Ventes de marchandises	406
- Coût d'achat des marchandises	248
= Marge commerciale	158
+ Production vendue de biens et services	16 236
+ Production stockée et immobilisée	114
= Production totale	16 508
+ Autres produits d'exploitation	72
- Autres charges d'exploitation	80
- Consommations intermédiaires	5 761
= Valeur ajoutée brute (VA)	10 739
+ Subventions d'exploitations	58
- Frais de personnel	9 002
- Impôts et taxes sur la production	440
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 355
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	65,1
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	83,8
Marge brute (EBE / VA)	12,6
Capacité d'autofinancement / VA	10,8
Autofinancement / VA	7,6

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches (code NAF)	Part dans le CA du secteur GN81Z
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (GN81Z)	96 %
<i>dont : Activités de nettoyage (81.2)</i>	<i>64 %</i>
<i>Services d'aménagement paysager (81.3)</i>	<i>30 %</i>
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (46.2)	2 %
Autres branches	2 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GN81Z
Investissement corporel (en millions d'euros)	50
Investissement / VA (en %)	0

Source : INSEE, ESANE.

Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

Le secteur des **activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises** regroupe, en 2008, 39 700 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI) qui emploient plus de 212 000 salariés. Il génère un chiffre d'affaires de 36,7 milliards d'euros. Les sociétés représentent les deux tiers des unités légales du secteur, mais la quasi-totalité de l'emploi et du chiffre d'affaires. Le caractère minime de la contribution des entreprises individuelles est un trait que partage les quatre groupes d'activités (niveaux H) qui composent le secteur.

En terme de chiffre d'affaires, le dixième des SNFEI les plus importantes réalise 84 % du chiffre d'affaires, soit un degré de concentration comparable à la moyenne des services, et qui se retrouve dans trois des quatre secteurs fins.

Les SNFEI du secteur des activités administratives offrent principalement des services administratifs de bureau courants (facturation, planification financière, archivage, logistique, routage,...). Ce secteur représente un peu moins de 9 % du chiffre d'affaires du secteur total (activités administratives et de soutien aux entreprises) et 11 % de l'emploi, mais près du quart des unités légales. Les entrepreneurs individuels y sont particulièrement nombreux (55 % des unités légales), même si l'activité et l'emploi restent dominés par les sociétés.

Les centres d'appels représentent plus de 1 100 SNFEI (dont 70 % de sociétés). Ce secteur réalise 7 % du chiffre d'affaires du

secteur total mais 20 % de l'emploi. Le secteur est en expansion : entre 1997 et 2007, l'emploi y a été multiplié par plus de trois. Mais la vive concurrence qui met les donneurs d'ordre en position favorable comprime les marges : des quatre secteurs, c'est celui où la rentabilité (excédent brut d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée) apparaît la plus faible (moins de 6 % contre 15 % pour le secteur global, et 30 % dans l'ensemble des services).

Le secteur de l'organisation des salons professionnels et congrès est lui aussi dominé par les sociétés (80 % des quelque 4 000 SNFEI du secteur). Il emploie 4 % des effectifs salariés du secteur global et réalise 8 % du chiffre d'affaires. Bien que marqué par la présence de trois acteurs d'envergure internationale, il est le moins concentré des quatre secteurs, le dixième des plus grandes sociétés réalisant seulement 78 % du chiffre d'affaires de ce secteur (85 % pour l'ensemble des services). Il se distingue par sa rentabilité (34 %), plus forte que dans le reste du secteur et comparable à celle des services marchands dans leur ensemble.

Le secteur des activités de soutien aux entreprises non classées ailleurs est un poste résiduel de la nomenclature qui rassemble des activités très disparates, du recouvrement de créances à l'impression de codes-barres, de l'information financière aux commissaires-priseurs indépendants, etc. Il n'en constitue pas moins le principal des quatre secteurs avec les deux tiers des SNFEI et de l'emploi et les trois quarts du chiffre d'affaires.

Le secteur des **activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises** (GN82) se compose de quatre niveaux H :

- ❖ Les activités administratives (HN82Z1). Le secteur est constitué, en NAF rév2, du groupe 82.1. De la NAF Rév.1 il reprend une partie de la classe 74.8F (Secrétariat et traduction), la classe 74.8G (Routage), ces deux classes incluses dans le niveau HN33D, ainsi que la location de boîtes postales, partie de classe 64.1A incluse dans le niveau HN11A.
- ❖ Les centres d'appels (HN82Z2) reprennent le groupe 82.2. Dans la NAF Rév.1, ce niveau correspond à la classe 74.8H, incluse dans le niveau HN33D.
- ❖ L'organisation des salons professionnels et congrès (HN82Z3) recouvre le groupe 82.3. Il correspond, en NAF Rév.1, à la classe 74.8J, incluse dans le niveau HN33D.
- ❖ Le secteur des activités de soutien aux entreprises non classées ailleurs recouvre le groupe 82.9. Il correspond, en NAF Rév.1, à la classe 74.8D (Conditionnement à façon) et à une partie des classes 74.8K (Services annexes à la production) et 74.8F (Secrétariat et traduction). Ces trois classes étaient incluses dans le niveau HN33D.

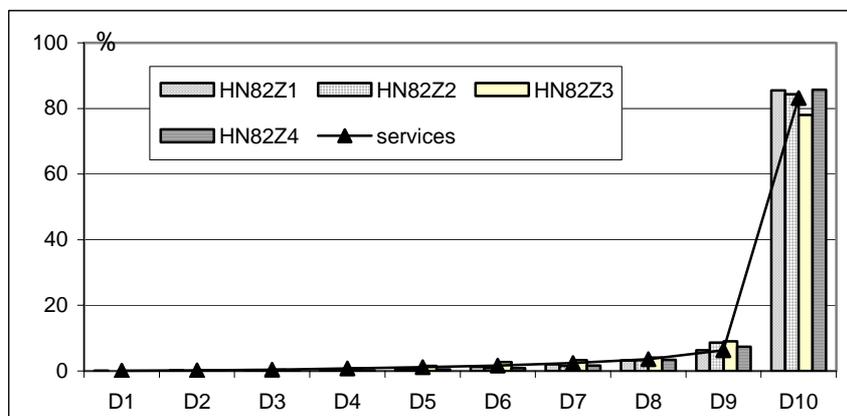
L'ancien niveau HN33D des services divers aux entreprises, l'un des quatre niveaux de la sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises (N33), a donc été divisé en nomenclature NAF rév2, en quatre niveaux H.

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GN82Z Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	25 323	14 371	39 694	36 099	583	36 682
HN82Z1 Activités administratives	4 217	5 045	9 262	2 986	200	3 186
HN82Z2 Activités de centres d'appels	802	339	1 141	2 421	6	2 427
HN82Z3 Organisation de salons professionnels et congrès	3 107	745	3 852	2 884	44	2 928
HN82Z4 Activités de soutien aux entreprises n.c.a.	17 197	8 242	25 439	27 808	333	28 141

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GN82Z	212 544
HN82Z1	46 425
HN82Z2	31 114
HN82Z3	10 534
HN82Z4	124 471

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GN82Z	HN82Z1	HN82Z2	HN82Z3	HN82Z4
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	36 682	3 186	2 427	2 928	28 141
Ventes de marchandises	2 244	139	48	33	2 024
- Coût d'achat des marchandises	1 773	80	37	30	1 626
= Marge commerciale	471	59	11	3	398
+ Production vendue de biens et services	34 438	3 047	2 379	2 895	26 117
+ Production stockée et immobilisée	292	- 16	2	5	301
= Production totale	35 201	3 090	2 392	2 903	26 816
+ Autres produits d'exploitation	879	52	10	47	770
- Autres charges d'exploitation	591	55	8	122	406
- Consommations intermédiaires	22 990	1 712	1 121	2 015	18 142
= Valeur ajoutée brute (VA)	12 499	1 375	1 273	813	9 038
+ Subventions d'exploitations	173	5	6	29	133
- Frais de personnel	10 019	1 094	1 142	526	7 257
- Impôts et taxes sur la production	798	81	61	43	613
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 855	205	76	273	1 301
RATIOS (en %)					
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	35,5	44,5	53,2	28,0	33,7
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	80,2	79,6	89,7	64,7	80,3
Marge brute (EBE / VA)	14,8	14,9	6,0	33,6	14,4
Capacité d'autofinancement / VA	53,7	24,4	9,4	33,3	66,2
Autofinancement / VA	36,3	15,2	6,8	18,0	45,4

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GN82Z	HN82Z1	HN82Z2	HN82Z3	HN82Z4
Investissement corporel (en millions d'euros)	488	27	2	38	420
Investissement / VA (en %)	4	2	0	5	5

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN82Z1
Activités administratives - HN82Z1 (82.1)	92 %
<i>dont : Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau (82.19Z)</i>	67 %
<i>Services administratifs combinés de bureau (82.11Z)</i>	24 %
Autres branches d'activité	8 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN82Z2
Activités de centres d'appels - HN82Z2 (82.2)	94 %
Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau (82.19Z)	1 %
Autres branches d'activité	5 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN82Z3
Organisation de foires, salons professionnels et congrès - HN82Z3 (82.3)	94 %
Activités de clubs de sports (93.12Z)	1 %
Autres branches d'activité	5 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HN82Z4
Activités de soutien aux entreprises n.c.a. - HN82Z4 (82.9)	88 %
<i>dont : Autres activités de soutien aux entreprises nca (82.99Z)</i>	82 %
<i>dont : Activités de conditionnement (82.92Z)</i>	6 %
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé (47.62Z)	4 %
Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle (82.91Z)	2 %
Autres branches d'activité	6 %

Source : INSEE, ESANE.

Arts, spectacles et activités récréatives

Activités créatives, artistiques et de spectacle marchandes

Le secteur des **activités créatives, artistiques et de spectacle marchandes** compte près de 37 000 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI), soit 3 % des unités légales des services marchands. Il réalise un chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros et contribue pour moins de 1 % à la valeur ajoutée des services. Les entreprises individuelles représentent 82 % des unités légales du secteur, au lieu de 46 % en moyenne dans les services, et réalisent 17 % de son chiffre d'affaires (6 % en moyenne).

Le secteur est constitué de nombreuses petites unités, très souvent sans salarié. Parmi les SNFEI employant des salariés, le dixième des plus grandes totalisent deux tiers des effectifs du secteur, contre les trois quarts en moyenne dans les services. En termes de chiffre d'affaires, les 10 % de SNFEI les plus importantes produisent 87 % du chiffre

d'affaires du secteur, au lieu de 85 % en moyenne dans les services.

Le secteur réalise 12 % de son chiffre d'affaires en dehors de son activité principale, dans des activités commerciales. L'absence d'enquête annuelle d'entreprise, qui demande aux entreprises de ventiler leur chiffre d'affaires en produits fins, ne permet pas de présenter la diversification de ce secteur en branches d'activité plus détaillées.

Seulement 39 % de la production du secteur se traduit en valeur ajoutée (48 % en moyenne dans les services), et les frais de personnel ponctionnent les trois quarts de cette valeur ajoutée (respectivement les deux tiers). Le secteur dégager néanmoins une marge brute de 31 % (30 % pour l'ensemble des services) grâce à des subventions d'exploitation élevées (13 % de la VA contre 2 % en moyenne).

Les **activités créatives, artistiques et de spectacle marchandes (GR90M)** se composent des NAF **90.01Z** (Arts du spectacle vivant), **90.02Z** (Activités de soutien au spectacle vivant), **90.03A** (Création artistique relevant des arts plastiques), **90.03B** (Autre création artistique) et **90.04Z** (Gestion de salles de spectacle).

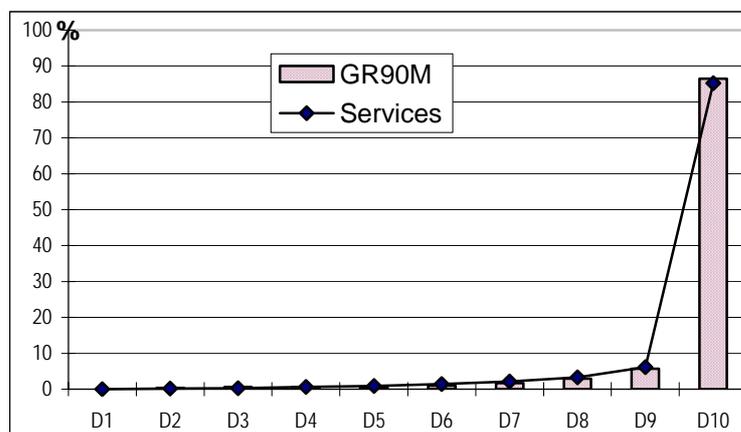
Elles correspondent en NAF rév.1 aux classes 92.3A et 92.3B plus une partie des classes 92.3D, 92.3K, activités incluses dans les niveaux HP2AA et HP2AC des autres activités récréatives culturelles et de spectacle marchandes (P2A), ainsi qu'à une partie (gestion des droits d'auteurs d'œuvres artistiques, littéraires et musicales) de la classe 74.8K qui relevait du niveau HN33D (Services divers aux entreprises).

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GR90M Activités créatives, artistiques et de spectacle marchandes	6 477	30 343	36 820	4 401	925	5 326

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GR90M	23 917

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Secteur	GR90M
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	5 326
Ventes de marchandises	609
- Coût d'achat des marchandises	515
= Marge commerciale	94
+ Production vendue de biens et services	4 717
+ Production stockée et immobilisée	35
= Production totale	4 846
+ Autres produits d'exploitation	98
- Autres charges d'exploitation	189
- Consommations intermédiaires	2 857
= Valeur ajoutée brute (VA)	1 898
+ Subventions d'exploitations	238
- Frais de personnel	1 422
- Impôts et taxes sur la production	122
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	592
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	39,2
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	74,9
Marge brute (EBE / VA)	31,2
Capacité d'autofinancement / VA	29,2
Autofinancement / VA	24,7

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur GR90M
Activités créatives, artistiques et de spectacle marchandes R90M	88 %
<i>dont : Arts du spectacle vivant (90.01Z)</i>	<i>32 %</i>
<i>Activités de soutien au spectacle vivant (90.02Z)</i>	<i>30 %</i>
<i>Création artistique (90.03Z)</i>	<i>19 %</i>
<i>Gestion de salles de spectacle (90.04Z)</i>	<i>7 %</i>
Commerce (46 et 47)	12 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GR90M
Investissement corporel (en million d'euros)	24
Investissement / VA (en pourcentage)	1

Source : INSEE, ESANE.

Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles marchandes

Les 770 sociétés non financières et entrepreneurs individuels du secteur des **bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles marchandes** réalisent en 2008 un chiffre d'affaires de 460 millions d'euros.

Elles emploient moins de 5 000 salariés (comptés en équivalents temps plein).

La gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires, occupe une place prépondérante dans l'activité du secteur ; elle alimente 42 % de son chiffre d'affaires. La gestion des jardins botaniques et des réserves naturelles pourvoit à un tiers de ses facturations. Le secteur réalise 18 % de son chiffre d'affaires dans le commerce. L'absence d'enquête annuelle d'entreprise, qui demande aux entreprises de ventiler leur chiffre d'affaires en produits fins,

ne permet pas de présenter la diversification de ce secteur en branches d'activité plus détaillées.

Malgré le poids des frais de personnel dans la valeur ajoutée plus importante que dans l'ensemble des services, 73 % en 2008 au lieu de 66 %, le secteur dégage une marge brute de 31 % (30 % pour l'ensemble des services) grâce à des subventions d'exploitation élevées (11 % de la valeur ajoutée contre 2 % en moyenne).

Les investissements corporels réalisés par le secteur représentent une part importante de leur valeur ajoutée, de 8 %. En moyenne les services ont consacré 7 % de leur valeur à l'augmentation de leurs immobilisations corporelles, mais seulement quatre autres secteurs de services dépassent cette part.

Le secteur des **bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles marchandes (GR91M)** se compose des NAF **91.01Z** (Gestion des bibliothèques et des archives), **91.02Z** (Gestion des musées), **91.03Z** (Gestion des sites monuments historiques et des attractions touristiques similaires) et **91.04Z** (Gestion des jardins botaniques et des réserves naturelles).

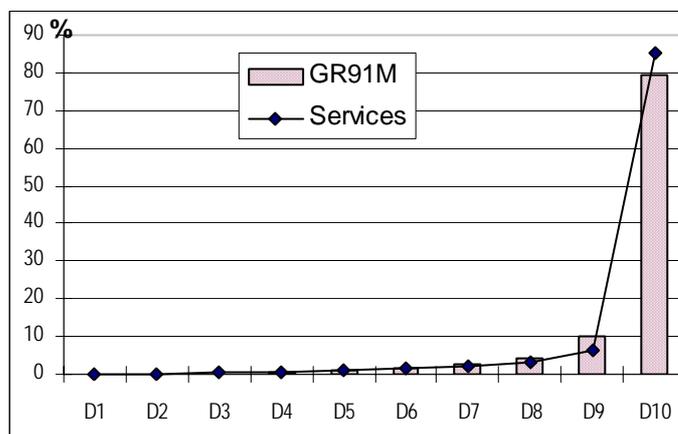
Il correspond en NAF Rév.1 aux classes 92.5A, 92.5C et 92.5E qui constituaient le niveau HP2AE des autres activités récréatives culturelles et sportives (P2A), plus une partie (administration et gestion des bâtiments des archives des administrations publiques) de la classe 75.1G (secteur des administrations).

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GR91M Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	501	270	771	445	15	460

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GR91M	4 904

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GR91M
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	460
Ventes de marchandises	84
- Coût d'achat des marchandises	38
= Marge commerciale	46
+ Production vendue de biens et services	376
+ Production stockée et immobilisée	4
= Production totale	426
+ Autres produits d'exploitation	9
- Autres charges d'exploitation	26
- Consommations intermédiaires	174
= Valeur ajoutée brute (VA)	235
+ Subventions d'exploitations	25
- Frais de personnel	172
- Impôts et taxes sur la production	15
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	73
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	55,2
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	73,2
Marge brute (EBE / VA)	31,1
Capacité d'autofinancement / VA	25,1
Autofinancement / VA	19,2

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches (code NAF)	Part dans le CA du secteur R91M
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles marchands (GR91M)	82 %
dont : <i>Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires (91.03Z)</i>	42 %
<i>Gestion des jardins botaniques et des réserves naturelles (91.04Z)</i>	33 %
<i>Gestion des musées (91.02Z)</i>	5 %
<i>Gestion des bibliothèques et archives (91.01Z)</i>	1 %
Commerce (46 et 47)	18 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	R91M
Investissement corporel (en millions d'euros)	19
Investissement / VA (en pourcentage)	8

Source : INSEE, ESANE.

En 2008, le secteur des **jeux de hasard et d'argent** compte 790 sociétés et entreprises individuelles (SNFEI), qui réalisent un chiffre d'affaires (nets des gains redistribués aux joueurs) de près de 11 milliards d'euros.

Le secteur est dominé par de grandes sociétés, et très concentré. Les entreprises individuelles, qui représentent plus du tiers des unités légales du secteur, réalisent moins de 1 % de son chiffre d'affaires. A l'inverse, 1 % des SNFEI totalisent 88 % des facturations du secteur (62 % en moyenne pour les services). Selon le rapport annuel de la Française des Jeux, le secteur regroupe principalement la Française Des Jeux (qui représente un quart des mises des joueurs), le Pari Mutuel Urbain

(un quart des mises), et les Casinos (une moitié).

Le secteur réalise 1 % de son chiffre d'affaires avec des activités commerciales. L'absence d'enquête annuelle d'entreprise, qui demande aux entreprises de ventiler leur chiffre d'affaires en produits fins, ne permet pas de présenter la diversification de ce secteur en branches d'activité plus détaillées.

Les frais de personnel n'utilisent que 57 % de la valeur ajoutée du secteur qui dégage en 2008 une marge brute de 36 % (30 % pour l'ensemble des services).

Les **jeux de hasard et d'argent (GR92Z)** recouvrent en NAF rév2 le groupe du même nom (**92**).

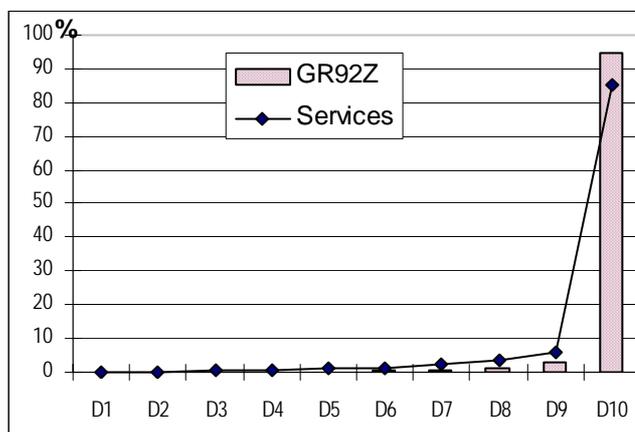
Il correspond en NAF rév1 à la classe 92.7A qui constituait le niveau HP2AG des autres activités récréatives culturelles et sportives (P2A)

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GR92Z Jeux de hasard et d'argent	490	298	788	10 730	92	10 822

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GR92Z	19 975

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GR92Z
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	10 822
Ventes de marchandises	80
- Coût d'achat des marchandises	72
= Marge commerciale	8
+ Production vendue de biens et services	10 742
+ Production stockée et immobilisée	5
= Production totale	10 755
+ Autres produits d'exploitation	44
- Autres charges d'exploitation	62
- Consommations intermédiaires	9 504
= Valeur ajoutée brute (VA)	1 233
+ Subventions d'exploitations	15
- Frais de personnel	702
- Impôts et taxes sur la production	97
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	449
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	11,5
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	56,9
Marge brute (EBE / VA)	36,4
Capacité d'autofinancement / VA	29,4
Autofinancement / VA	3,3

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur R92Z
Organisation de jeux de hasard et d'argent - GR92Z (92.0)	99 %
Commerce (46 et 47)	1 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GR92Z
Investissement corporel (en millions d'euros)	47
Investissement / VA (en pourcentage)	4

Source : INSEE, ESANE.

Activités sportives, récréatives et de loisirs marchandes

Les 31 700 sociétés non financières et entrepreneurs individuels du secteur des **activités sportives, récréatives et de loisirs marchandes** réalisent en 2008 un chiffre d'affaire de 7 milliards d'euros. Ce sont pour un tiers seulement des sociétés non financières (54 % en moyenne dans les services), mais ces dernières réalisent 90 % du chiffre d'affaires (94 % en moyenne dans les services).

Le chiffre d'affaires du secteur provient à 60 % des SNFEI dont l'activité principale est liée au sport ; le secteur des autres activités récréatives et de loisirs en réalisent 40 %. Les SNFEI de l'ensemble du secteur réalisent 10 % de leur chiffre d'affaires grâce aux ventes de marchandises. L'absence d'enquête annuelle d'entreprise, qui demande aux entreprises de ventiler leur chiffre d'affaires en produits fins, ne permet pas de présenter la diversification de ce secteur en branches d'activité plus détaillées.

Les 10% de SNFEI qui réalisent le plus gros chiffre d'affaires participent pour 84 % au chiffre d'affaire du secteur : la concentration du secteur en termes de chiffre d'affaires est proche de la moyenne des services.

Le chiffre d'affaires des activités liées au sport est à pour une bonne moitié réalisé par les clubs de sport, et pour un tiers par la gestion d'installations sportives. Malgré des subventions d'exploitation élevées, représentant 10 % de la valeur ajoutée contre 2 % en moyenne dans les services, les activités liées au sport dégagent une marge brute de seulement 15 % (30 % en moyenne), en raison notamment du poids des frais de personnel dans la valeur ajoutée (87 % au lieu de 66 % en moyenne).

Le secteur des activités récréatives et de loisirs réalisent 17 % de leur chiffre d'affaires grâce aux ventes de marchandises, notamment de boissons et de produits alimentaires. La moitié du chiffre d'affaires du secteur provient des parcs d'attractions et parcs à thèmes. Les cinq plus grandes sociétés du secteur réalisent 53 % de son chiffre d'affaires.

Le taux de valeur ajoutée du secteur est en 2008 plus élevé que celui des activités sportives, mais le poids des frais de personnel presque aussi fort induit une marge brute de seulement 14 %.

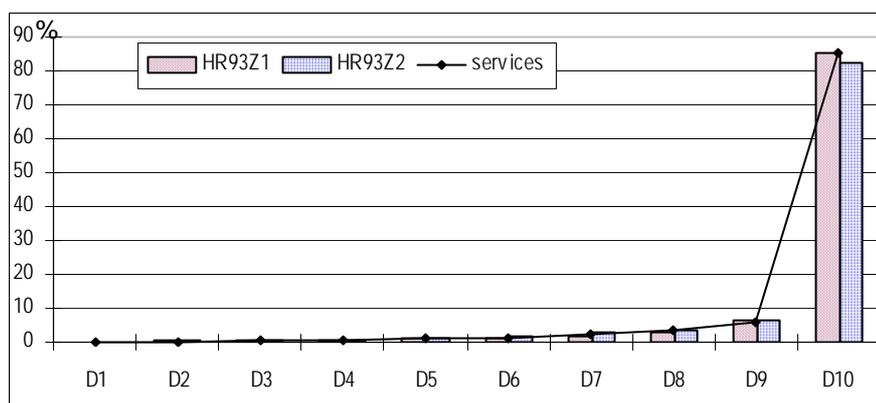
Les **activités sportives, récréatives et de loisirs marchandes (GR93M)** se composent de deux niveaux plus fins :

- ❖ Activités liées au sport (HR93M1). Ce niveau H recouvre les NAF **93.11Z** (gestion d'installations sportives), **93.12Z** (activités de clubs de sports), **93.13Z** (activités des centres de culture physique) et **93.19Z** (autres activités liées au sport). Il correspond en NAF rev.1 à la classe 92.6A, plus la partie des autres activités sportives (92.6C) qui ne concerne pas la réservation ni l'enseignement et la partie des autres soins corporels (93.0L) qui concerne les clubs de fitness ; les deux premières relevaient du niveau HP2AF, la troisième du HP31D (soins de beauté et entretien corporel, P31)
- ❖ Autres activités récréatives et de loisirs (HR93M1). Ce niveau H recouvre les NAF **93.21Z** (activités des parcs d'attraction et parcs à thèmes) et **93.29Z** (Autres activités récréatives et de loisirs). Il correspond en NAF rev.1 aux manèges forains et parcs d'attractions (92.3F), classe qui constituait le niveau HP2AB des autres activités récréatives culturelles et sportives (P2A) et à une partie des classes 55.4C, 92.3K, 92.6C et 92.7C, qui relevaient de plusieurs niveaux H (HP10D, HP2AC et HP2AF)

Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GR93M Activités sportives, récréatives et de loisir	10 345	21 321	31 665	6 223	705	6 927
HR93M1 Activités liées au sport	6 040	11 059	17 100	3 873	331	4 204
HR93M2 Autres activités récréatives et de loisir	4 305	10 261	14 566	2 350	373	2 723

Source : INSEE, ESANE.

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GR93Z	42 163
HR93M1	18 987
HR93M2	23 176

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteur	GR93M	HR93M1	HR93M2
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	6 927	4 204	2 723
Ventes de marchandises	669	245	424
- Coût d'achat des marchandises	1 112	323	789
= Marge commerciale	-443	-78	-365
+ Production vendue de biens et services	6 258	3 959	2 299
+ Production stockée et immobilisée	90	22	68
= Production totale	5 905	3 903	2 002
+ Autres produits d'exploitation	398	343	55
- Autres charges d'exploitation	280	182	98
- Consommations intermédiaires	3 107	2 254	853
= Valeur ajoutée brute (VA)	2 916	1 810	1 106
+ Subventions d'exploitations	207	185	22
- Frais de personnel	2 455	1 566	889
- Impôts et taxes sur la production	250	162	88
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	418	267	151
RATIOS (en %)			
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	49,4	46,4	55,2
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	84,2	86,5	80,4
Marge brute (EBE / VA)	14,3	14,8	13,7
Capacité d'autofinancement / VA	12,8	12,4	13,5
Autofinancement / VA	10,4	9,2	12,3

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HR93M1
Activités liées au sport - HR93M1 (93.1)	94 %
dont : <i>Activités de clubs de sport (93.12Z)</i>	59 %
<i>Gestion d'installations sportives (93.11Z)</i>	30 %
<i>Autres activités liées au sport (93.19Z)</i>	3 %
<i>Activités des centres de culture physique (93.13Z)</i>	2 %
Commerce (46 et 47)	6 %

Branches d'activité (code NAF)	Part dans le CA du secteur HR93M2
Activités récréatives et de loisirs - HR93M2 (93.2)	84%
dont : <i>Activités des parcs d'attraction et parcs à thèmes (93.21Z)</i>	53 %
<i>Autres activités récréatives et de loisirs (93.29Z)</i>	31 %
Commerce (46 et 47)	16 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GR93M	HR93M1	HR93M2
Investissement corporel (en millions d'euros)	130	108	22
Investissement / VA (en %)	0	0	0

Source : INSEE, ESANE.

Autres activités de services (hors secteur associatif)

Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
Autres services personnels (coiffure, blanchisserie, etc.)

Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques

En 2008, les 27 600 sociétés et entrepreneurs individuels (SNFEI) du secteur de la **Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques** réalisent un chiffre d'affaires de 7,1 milliards d'euros, soit 1 % du total des services marchands ; ils emploient plus de 29 000 salariés (comptés en équivalents temps plein), soit moins de 1 % des effectifs. Le secteur est composé d'une majorité d'entrepreneurs individuels (63 % des unités légales du secteur). Mais ce sont les sociétés qui réalisent l'essentiel du chiffre d'affaires (88 %). La proportion des sociétés est deux fois plus importante dans la réparation d'ordinateurs, d'équipements périphériques et de communication (59 %), que dans la réparation des autres biens personnels (27 %). Le secteur de la réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques regroupe à lui seul 44 % des sociétés du secteur total ; il réalise 58 % de son chiffre d'affaires, avec la moitié de ses effectifs. La réparation d'équipements de communication génère 13 % du chiffre d'affaires du secteur total, avec 15 % de ses effectifs, mais elle ne compte que 4 % de ses sociétés.

Le secteur apparaît modérément concentré : les dix plus grandes sociétés du secteur réalisent 24 % de son chiffre d'affaires. Il s'agit, pour la plupart, de sociétés de réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques et de communication.

En termes d'emploi, le dixième des sociétés comptant le plus de salariés concentre 70 % de l'effectif total du secteur (75 % en moyenne dans les services). Les plus fortes concentrations s'observent dans la réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques où un dixième des sociétés occupe 78 % des salariés, et la réparation d'équipements de communication (81 %). À l'inverse, les plus faibles concentrations se rencontrent dans la réparation de meubles et d'équipements du foyer où 44 % des salariés travaillent dans le dixième constitué des plus grandes sociétés, et de la réparation d'autres biens personnels et domestiques (43 %).

Le commerce est une source de revenu importante pour le secteur de la réparation dont le chiffre d'affaires provient pour 61 % seulement de son activité principale. Le commerce de gros assure 21 % des facturations, et le commerce de détail 11 %.

Le secteur de la **Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques** (GS95Z) ne comprend qu'un seul niveau H. Il est constitué, en NAF rév2, de la division 95. Il regroupe donc les activités suivantes :

- 9511Z : réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques qui correspond en NAF Rév.1 à une partie de la classe 72.5Z, incluse dans le niveau HN21E du secteur des activités informatiques (N21)
- 9512Z : réparation d'équipements de communication

et pour la réparation de biens personnels et domestiques :

- 9521Z : réparation de produits électroniques grand public
- 9522Z : réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
- 9523Z : réparation de chaussures et d'articles en cuir
- 9524Z : réparation de meubles et d'équipements du foyer
- 9525Z : réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
- 9529Z : réparation d'autres biens personnels et domestiques

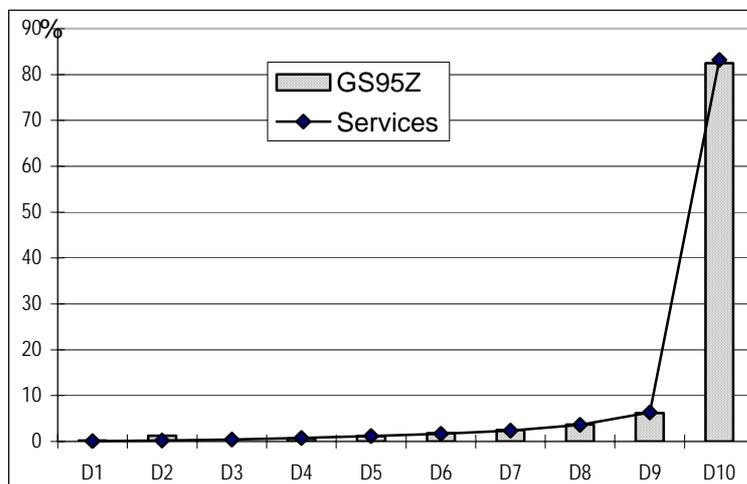
En nomenclature NAF rev1, ce secteur relevait essentiellement d'activités industrielles ou de commerce. Seule la réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques était une activité de services.

Secteur	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions)		
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble
GS95Z Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	10 247	17 350	27 597	6 240	874	7 114

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

CONCENTRATION en termes de chiffres d'affaires



Source : INSEE, ESANE.

Note de lecture : voir p 16.

EFFECTIFS

Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
GS95Z	29 340

Source : INSEE, DADS.

COMPTE DE RÉSULTAT *Millions d'euros*

Secteur	GS95Z
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	7 114
Ventes de marchandises	2 328
- Coût d'achat des marchandises	1 728
= Marge commerciale	600
+ Production vendue de biens et services	4 786
+ Production stockée et immobilisée	15
= Production totale	5 401
+ Autres produits d'exploitation	45
- Autres charges d'exploitation	46
- Consommations intermédiaires	2 606
= Valeur ajoutée brute (VA)	2 794
+ Subventions d'exploitations	19
- Frais de personnel	2 239
- Impôts et taxes sur la production	139
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	435
RATIOS (en %)	
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	51,7
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	80,1
Marge brute (EBE / VA)	15,6
Capacité d'autofinancement / VA	12,8
Autofinancement / VA	9,9

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur GS95Z
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques - GS95Z (95)	61%
<i>dont : Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques (95.11Z)</i>	<i>30%</i>
<i>Réparation d'équipements de communication (95.12Z)</i>	<i>8%</i>
<i>Réparation de biens personnels et domestiques (95.2)</i>	<i>23%</i>
Activités de commerce de gros (46)	21%
Commerce de détail (47)	11%
Autres branches d'activités	7%

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteur	GS95Z
Investissement corporel (en millions d'euros)	4
Investissement / VA (en %)	0

Source : INSEE, ESANE.

En 2008, le secteur des **autres services personnels** génère 13,3 milliards de chiffre d'affaires. Il emploie 171 400 salariés, soit 3 % des effectifs des services marchands, et contribue à 2 % de sa valeur ajoutée. Les entrepreneurs individuels y sont particulièrement nombreux : ils représentent 69 % des 129 000 unités légales du secteur, (46% dans l'ensemble des services), cette proportion se retrouvant dans chaque secteur d'activité plus fin (niveau H). Les sociétés génèrent 70 % du chiffre d'affaires (94 % dans l'ensemble des services).

Le chiffre d'affaires du secteur provient à 89 % des activités de la branche autres services personnels. Le reste est issu essentiellement d'activités commerciales dont 9 % de commerce de détail. Ce partage est à peu près identique pour tous les niveaux H, hormis le secteur des soins de beauté, où le commerce de gros constitue à lui seul 5 % du chiffre d'affaires.

La concentration y est faible dans les autres services personnels, les dix plus grandes sociétés ne totalisant que 14 % du chiffre d'affaires du secteur, mais elle varie fortement entre les différents niveaux H.

La coiffure domine le secteur des autres services personnels : elle représente plus de la moitié des SNFEI, 42 % de son chiffre

d'affaires et 55 % de ses salariés. La part du secteur de la coiffure est encore plus importante parmi les entrepreneurs individuels (53 % du chiffre d'affaires des EI des autres services personnels). Le secteur est peu concentré aussi bien en termes de chiffre d'affaires que d'emploi : les dix plus grandes sociétés réalisent seulement 2 % du chiffre d'affaires sectoriel, et le dixième des SNFEI comptant le plus de salariés en emploie 35 %.

La blanchisserie-teinturerie ne représente qu'une faible part des SNFEI du secteur des autres services personnels (8 %). Son poids dans le chiffre d'affaires (18 %) est cependant le plus lourd après la coiffure, comme sa part des effectifs salariés (18 %). Il s'agit du niveau H le plus concentré tant en termes de chiffre d'affaires que d'emploi : les dix sociétés les plus importantes réalisent 49 % du chiffre d'affaires, 47 % venant de la blanchisserie de gros ; le dixième des sociétés comptant le plus de salariés occupe 78 % de l'effectif. Le poids des frais de personnel dans la valeur ajoutée du secteur est moins élevé que dans les autres activités de services personnels. Les blanchisseries-teintureries dégagent en 2008 une marge brute de 36 %, supérieure à la moyenne des services (30 %) et aux marges brutes des autres activités de services personnels.

Le secteur des **autres services personnels** (GS96Z) se décompose en cinq secteurs plus fins (niveaux H) :

- ❖ La blanchisserie-teinturerie (HS96Z1) regroupe les NAF 9601A (blanchisserie-teinturerie de gros) et 9601B (blanchisserie-teinturerie de détail). En NAF Rév.1, il y avait deux niveaux H séparés pour les blanchisseries-teintureries de gros (HP31A) et de détail (HP31B) (respectivement les classes 930A et 930B).
- ❖ La coiffure (HS96Z2) correspond en NAF rév2 à la classe 9602A. Ce niveau correspond en NAF rev1 au niveau HP31C.
- ❖ Les soins de beauté (HS96Z3) correspondent en NAF rév2 à la classe 9602B. En NAF Rév.1, le niveau H des "Soins de beauté", HP31D, comprenait, outre la classe 930E, les activités thermales et de thalassothérapie (930K), ainsi que d'autres soins corporels (930L) dont les bains-douches, saunas, instituts de massage et de relaxation. Ces activités, correspondant aux anciennes NAF 930K et 930L, se retrouvent en nouvelle nomenclature sous le code 9604Z (entretien corporel) et sont incluses dans le niveau HS96Z5.
- ❖ Les services funéraires (HS96Z4) correspondent en NAF rév2 à la classe 9603Z. En NAF Rév1, ils correspondent aux classes 930G (soins aux défunts), et 930H (pompes funèbres) qui constituaient le niveau HP31E.
- ❖ Les autres services personnels (HS96Z5) comprennent en NAF rév2 les classes 9604Z, Entretien corporel (Cf encarté du HS96Z3), soit en NAF rev1 une partie du niveau HP31D, et la classe 9609Z, Autres services personnels, dont les astrologues, agences matrimoniales, psychologues, services de recherche en généalogie, soit en NAF rev1 l'essentiel du niveau HP31F.

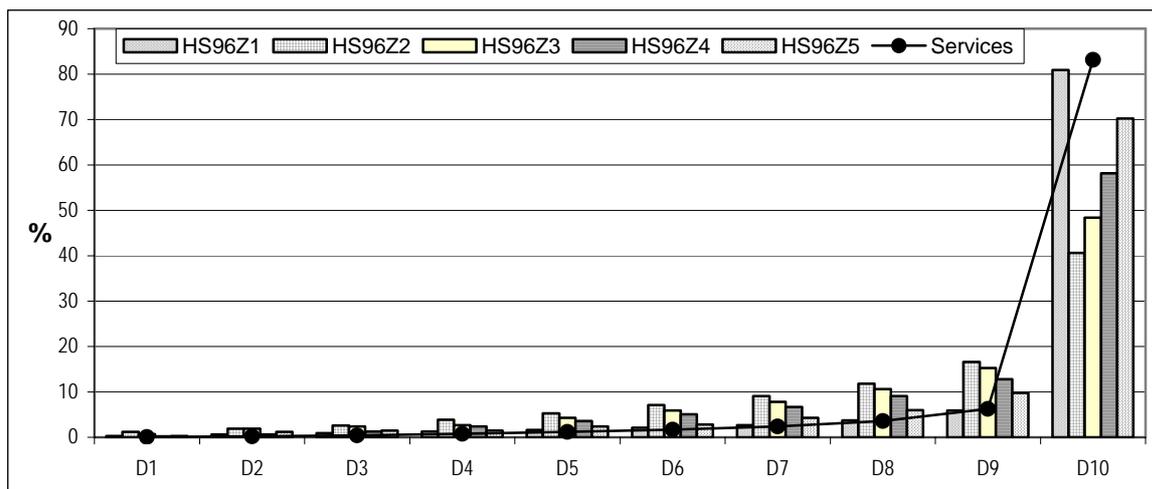
Secteurs	Nombre d'unités légales			Chiffre d'affaires (en millions d'euros)			Effectif salarié en Équivalent Temps Plein	
	SNF	EI	Ensemble	SNF	EI	Ensemble	GS96Z	
GS96Z Autres services personnels	40 401	88 657	129 058	9 222	4 049	13 271	GS96Z	171 437
HS96Z1 Blanchisserie - teinturerie	3 525	7 359	10 884	2 086	338	2 424	HS96Z1	28 547
HS96Z2 Coiffure	21 249	46 937	68 186	3 461	2 157	5 618	HS96Z2	94 811
HS96Z3 Soins de beauté	5 397	12 035	17 432	938	543	1 481	HS96Z3	14 005
HS96Z4 Services funéraires	5 431	11 643	17 074	1 538	537	2 075	HS96Z4	15 206
HS96Z5 Autres services personnels	4 799	10 683	15 482	1 199	474	1 673	HS96Z5	18 868

Source : INSEE, ESANE.

SNF=société non financière EI=entreprise individuelle

Source : INSEE, DADS.

CONCENTRATION en termes de chiffre d'affaires



Source : INSEE, ESANE

Note de lecture : voir p 16

COMPTE DE RÉSULTAT

Millions d'euros

Secteurs	GS96Z	HS96Z1	HS96Z2	HS96Z3	HS96Z4	HS96Z5
Chiffre d'affaires net hors taxes (CA)	13 272	2 424	5 618	1 481	2 076	1 673
Ventes de marchandises	1 251	105	556	207	208	175
- Coût d'achat des marchandises	704	65	317	89	119	114
= Marge commerciale	547	40	239	118	89	61
+ Production vendue de biens et services	12 021	2 319	5 062	1 274	1 868	1 498
+ Production stockée et immobilisée	35	9	14	3	5	4
= Production totale	12 603	2 368	5 315	1 395	1 962	1 563
+ Autres produits d'exploitation	135	30	58	14	14	19
- Autres charges d'exploitation	136	32	50	12	14	28
- Consommations intermédiaires	4 963	852	2 093	598	769	651
= Valeur ajoutée brute (VA)	7 639	1 514	3 230	799	1 193	903
+ Subventions d'exploitations	66	5	31	8	9	13
- Frais de personnel	5 257	899	2 293	563	829	673
- Impôts et taxes sur la production	390	83	154	39	63	51
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	2 058	537	814	205	310	192
RATIOS (en %)						
Taux de valeur ajoutée (VA / Production)	60,6	63,9	60,8	57,3	60,8	57,8
Rémunération du travail (Frais pers / VA)	68,8	59,4	71,0	70,5	69,5	74,5
Marge brute (EBE / VA)	26,9	35,5	25,2	25,7	26,0	21,3
Capacité d'autofinancement / VA	25,5	32,8	24,7	25,3	22,4	19,8
Autofinancement / VA	23,2	31,4	23,1	23,7	16,6	18,2

Source : INSEE, ESANE.

DIVERSIFICATION DU SECTEUR

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HS96Z1
Blanchisserie-Teinturerie - HS96Z1 (96.01)	92 %
<i>dont : Blanchisserie - Teinturerie de gros (96.01A)</i>	64 %
<i>Blanchisserie - Teinturerie de détail (96.01B)</i>	28 %
Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques (77.29Z)	3 %
Commerce de détail (47)	3 %
Autres branches d'activités	2 %

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HS96Z2
Coiffure - HS96Z2 (96.02A)	89 %
Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (47.75Z)	10 %
Autres branches d'activités	1 %

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HS96Z3
Soins de beauté - HS96Z3 (96.02B)	84 %
Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (47.75Z)	8 %
Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté (46.45Z)	5 %
Entretien corporel (96.04Z)	2 %
Autres branches d'activités	1 %

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HS96Z4
Services funéraires - HS96Z4 (96.03Z)	85 %
Commerce de détail (47)	10 %
Autres services personnels hors services funéraires (96)	4 %
Autres branches d'activités	1 %

Branches d'activités (code NAF)	Part dans le CA du secteur HS96Z5
Autres services personnels - HS96Z5 (96.04 - 96.09)	85 %
<i>dont : Autres services personnels (96.09Z)</i>	49 %
<i>dont : Entretien corporel (96.04Z)</i>	36 %
Commerce de détail (47)	10 %
Autres branches d'activités	5 %

Source : INSEE, ESANE.

DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT

Secteurs	GS96Z	HS96Z1	HS96Z2	HS96Z3	HS96Z4	HS96Z5
Investissement corporel (en millions d'euros)	210	93	61	14	24	18
Investissement / VA (en %)	3	6	2	2	2	2

Source : INSEE, ESANE.

TROISIÈME PARTIE

DOSSIERS

Sont repris ici comme dossiers cinq numéros d'Insee Première correspondant à des études sur les secteurs des services auxquelles la division a collaboré. Certaines d'entre elles ont été présentées lors de réunions de la Commission des comptes des services.

Les services marchands aux particuliers s'implantent dans l'espace rural

Bénédicte Mordier, division Services, Insee

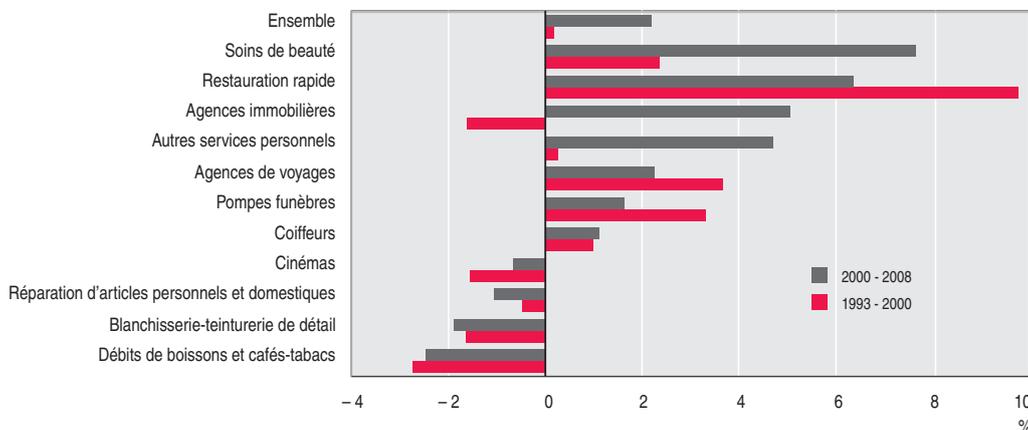
Entre 1993 et 2008, les services marchands aux particuliers se sont développés sur le territoire métropolitain de façon inégale suivant les secteurs : dans les services personnels (coiffure, soins de beauté...), les établissements se multiplient alors que, dans d'autres secteurs (réparation, débits de boissons...), ils se raréfient. Le développement des établissements est particulièrement marqué dans l'espace rural. En 2008, les petites agglomérations rurales sont ainsi presque aussi bien équipées que l'espace urbain. Les communes rurales isolées bénéficient aussi de la croissance du nombre des établissements depuis 2000 mais demeurent pour certains services (cinémas, agences de voyages...) nettement moins équipées que le reste du territoire.

Les établissements de services marchands aux particuliers (*champ*) sont de plus en plus nombreux sur le territoire métropolitain. Entre 1993 et 2008, leur nombre progresse de 1,2 %

en moyenne par an. Faible jusqu'en 2000, la progression est plus marquée depuis (2,2 % entre 2000 et 2008 - *graphique 1*) et nettement supérieure au rythme de croissance de la population (0,5 % en moyenne annuelle entre 1990 et 2006). La restauration rapide et les soins de beauté se développent fortement ; le nombre de salons de coiffure s'accroît aussi malgré une présence déjà importante sur le territoire métropolitain. Ce dynamisme reflète celui de la demande. L'évolution du chiffre d'affaires de ces secteurs est, sur la période, proche de celle du nombre d'établissements.

Dans d'autres secteurs, cependant, les disparitions d'établissements ne sont pas compensées par les créations. Entre 1993 et 2008, une commune sur dix a perdu son dernier débit de boissons. Les services de blanchisserie-teinturerie de détail sont aussi en repli. Il en est de même pour la plupart des services de réparation (réparations de vêtements, de chaussures, d'électroménager, de matériel électronique...) qui semblent de moins en moins attractifs face aux prix des biens neufs. Enfin, la concentration des salles dans les établissements multiplex a provoqué la disparition de nombreux cinémas.

① Croissance comparée du nombre d'établissements de services marchands aux particuliers entre les décennies 1990 et 2000 (évolution annuelle en %)



Lecture : les secteurs ont été classés selon l'évolution du nombre d'établissements entre 2000 et 2008, par ordre décroissant. Le nombre d'établissements dans le secteur des soins de beauté a progressé de 2,4 % entre 1993 et 2000 et de 7,6 % entre 2000 et 2008. Pour l'ensemble des secteurs, les tendances positives ou négatives observées entre 1993 et 2000 se prolongent entre 2000 et 2008 sauf pour les agences immobilières.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements Sirene 1993, 2000, 2008.

À la seule exception des agences immobilières, les établissements dont le nombre croissait entre 1993 et 2000, ont continué à se développer entre 2000 et 2008 (et inversement pour ceux dont le nombre baissait).

Des équipements, qui jusqu'à présent caractérisaient la ville, se développent dans le rural

L'implantation des établissements de services marchands s'est fortement accrue dans l'espace à dominante rurale (*définitions*) qui bénéficie ainsi en 2008 d'un maillage plus serré qu'en 1993 (*encadré*).

Avec 1 % en moyenne annuelle entre 1993 et 2008, la croissance du nombre d'établissements par habitant y a été plus forte que dans l'espace à dominante urbaine où elle n'a été que de 0,6 % (*graphique 2*). Le nombre d'agences immobilières par habitant a crû cinq fois plus vite en moyenne annuelle dans l'espace rural que dans l'espace urbain (*définitions*). Pour les agences de voyages, les autres services personnels, ou la coiffure, la croissance annuelle moyenne a été au moins deux fois plus forte dans le rural. Les pompes funèbres, ouvertes à la concurrence depuis 1993, se sont aussi particulièrement développées dans l'espace rural. Seuls les restaurants rapides ont davantage progressé dans l'urbain que dans le rural.

À l'inverse, l'espace à dominante rurale a mieux su préserver ses services que l'espace à dominante urbaine : dans les secteurs qui perdent des établissements, le recul y a été plus faible.

L'espace rural tend à être aussi bien équipé que l'espace urbain

En 2008, rapportés à la population, il y a autant de cinémas en zone rurale qu'en zone urbaine et davantage de cafés, de services de pompes funèbres et de coiffeurs (*tableau 1*). En revanche, les agences immobilières et restaurants rapides, et dans une

moindre mesure les agences de voyages ou les blanchisseries-teintureries de détail sont, rapportés à la population, davantage implantés en zone urbaine qu'en zone rurale.

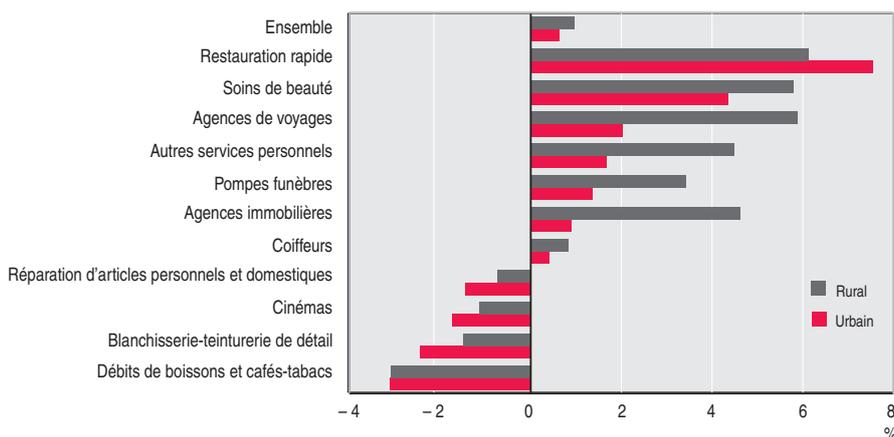
Les services préfèrent les villes-centres

Les villes-centres des pôles urbains et ruraux (*définitions*) sont les espaces les mieux équipés en services : 68 établissements pour 10 000 habitants en 2008 (*tableau 2*), soit un taux deux fois plus élevé que celui des banlieues et couronnes des pôles (*définitions*). L'écart est particulièrement marqué pour les services les plus rares. Ainsi, les cinémas y sont cinq fois plus nombreux que dans les

banlieues et couronnes, les agences de voyages y sont trois fois plus présentes. Qu'elles appartiennent à la zone urbaine ou à la zone rurale, les couronnes et banlieues sont, en proportion de leur population, moins bien loties que les centres, et leurs habitants doivent souvent se rendre dans les villes-centres pour accéder aux services les plus rares.

En 1993, les villes-centres des pôles ruraux ne comptaient que 53 établissements pour 10 000 habitants contre 63 dans les villes-centres des pôles urbains. En 2008, elles sont autant équipées que leurs homologues urbaines. Au sein de l'espace rural, ce sont elles qui ont le plus bénéficié de l'augmentation du nombre d'établissements de services par habitant, avec une évolution annuelle de + 1,6 % entre

② Croissance comparée de 1993 à 2008 entre le rural et l'urbain du nombre d'établissements pour 10 000 habitants (évolution annuelle en %)



Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements SIRENE 1993, 2008, Recensements de la population 1990 et 2006.

① Nombre d'établissements de services pour 10 000 habitants en 2008

en ‰

	Ensemble	Espace à dominante urbaine	Espace à dominante rurale
Pompes funèbres	1,0	0,9	1,5
Débites de boissons et cafés-tabacs	5,8	5,2	8,2
Cinémas	0,2	0,2	0,2
Coiffeurs	10,7	10,4	12,2
Autres services personnels	3,0	3,0	2,6
Réparation d'articles personnels et domestiques	2,7	2,8	2,3
Soins de beauté	3,0	3,1	2,5
Agences immobilières	9,7	10,1	7,7
Blanchisserie-teinturerie de détail	1,9	2,0	1,5
Restauration rapide	6,1	6,4	4,5
Agences de voyages	1,4	1,5	0,7
Ensemble	45,4	45,8	43,9

Lecture : les activités sont classées par ordre décroissant du rapport entre rural et urbain.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements SIRENE 2008, Recensement de la population 2006.

1993 et 2008 : fort développement des agences immobilières (+ 4,7 %) et moindre recul des débits de boissons et cafés-tabacs (- 1,7 %). Les villes-centres des pôles ruraux ont aussi mieux préservé leurs services

de réparation de chaussures (- 3,7 %), de matériel électronique grand public (- 1,3 %) et leurs blanchisseries de détail (- 1,2 %). Depuis 1993, l'écart d'équipement entre les villes-centres des pôles et leur périphérie s'est ainsi

accentué dans l'espace rural alors qu'il s'est légèrement réduit dans l'espace urbain.

2 Nombre d'établissements pour 10 000 habitants en 2008

en ‰

	Ville-centre du pôle urbain	Ville-centre du pôle rural	Banlieue et couronne du pôle urbain	Banlieue et couronne du pôle rural	Rural isolé
Réparation d'articles personnels et domestiques	4,1	4,5	2,2	1,7	1,6
Restauration rapide	10,7	7,6	4,3	4,4	3,4
Agences de voyages	2,9	1,4	0,8	0,7	0,5
Agences immobilières	15,0	12,7	7,6	6,8	6,1
Cinémas	0,4	0,5	0,1	0,1	0,1
Blanchisserie-teinturerie de détail	3,1	3,6	1,4	0,9	0,8
Coiffeurs	13,7	16,9	8,7	9,0	10,9
Soins de beauté	4,2	4,6	2,6	1,6	1,8
Autres services personnels	4,2	3,8	2,5	2,2	2,2
Débits de boissons et cafés-tabacs	8,1	9,5	3,7	5,8	8,0
Pompes funèbres	1,1	2,8	0,8	0,7	1,1
Ensemble	67,5	67,9	34,6	33,8	36,5

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements SIRENE 2008, Recensement de la population 2006.

L'accès aux services marchands dans l'espace rural progresse

Pour la plupart des services, la distance d'accès de la population des zones rurales aux établissements de services marchands s'est réduite entre 1993 et 2008. Les services de coiffure sont les plus rapidement accessibles dans l'espace à dominante rurale : 86 % de la population se trouve à moins de 5 km d'un coiffeur. Les débits de boissons et cafés-tabacs maillent eux aussi encore finement le territoire, même si leur nombre a diminué depuis 1993 : 78 % des habitants des zones rurales trouvent un débit de boissons ou un café à moins de 5 km de leur commune de résidence. En 2008, les deux tiers des habitants des zones rurales ont une agence immobilière à moins de 5 km de leur commune de résidence, contre un sur deux en 1993. Les services de soins de beauté et autres services personnels sont moins nombreux sur le territoire mais plus de la moitié des habitants des zones rurales y accèdent à moins de 5 km de leur domicile en 2008, soit une progression de près de 20 points depuis 1993.

Part de la population située à moins de 5 km des équipements dans l'espace à dominante rurale

en %

	1993	2008
Coiffeurs	82	86
Débits de boissons et cafés-tabacs	86	78
Agences immobilières	47	68
Soins de beauté	36	55
Autres services personnels	37	54
Restauration rapide	35	54
Réparation d'articles personnels et domestiques	51	50
Pompes funèbres	30	43
Blanchisserie-teinturerie de détail	46	41
Agences de voyages	13	23
Cinémas	12	10

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements SIRENE 1993 et 2008, Recensements de la population 1990 et 2006 ; Inra UMR1041 CESAER, Distancier Odomatix.

En zone rurale isolée, plus de débits de boissons et de coiffeurs

Les communes rurales isolées (*définitions*) sont en moyenne mieux équipées que les banlieues et couronnes des pôles avec 36,5 services pour 10 000 habitants (*tableau 2*) mais ne bénéficient pas de la proximité des grandes villes pour accéder aux services les plus rares (cinémas, agences de voyages...). Cet espace rural isolé, qui concentre en moyenne 10 % des établissements en 2008 et 12,5 % de la population métropolitaine, se caractérise par une forte hétérogénéité de présence des équipements de services. Alors qu'il concentre 17 % des débits de boissons et cafés-tabacs, seules 4 % des agences de voyages s'y trouvent. Déjà très nombreux en 1993, les coiffeurs y sont toujours surreprésentés en 2008 avec 13 % des établissements. Les services funéraires se sont aussi particulièrement implantés dans cet espace qui regroupe 14 % des établissements en 2008 contre 11 % en 1993. Bien que l'espace rural isolé reste sous-équipé pour les autres services aux particuliers, il a profité de l'essor des agences immobilières, des soins de beauté et des autres services personnels. Ainsi, il regroupe en moyenne 8 % des agences immobilières contre 5 % en 1993. Les restaurants rapides, en revanche, ont préféré s'implanter ailleurs. Cet espace concentre 7 % des restaurants rapides en 2008 contre 10 % en 1993.

Sources

Le répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), géré par l'Insee, est la source privilégiée pour la démographie d'établissements. On a utilisé les fichiers de stocks d'établissements de 1993, 2000 et 2008. Les nombres d'établissements ont été rapportés à la population à partir des recensements de la population de 1990, 1999 et 2006 ; les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement

réalisées entre 2004 et 2008. Le distancier Odomatrix développé par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) en collaboration avec le Centre d'études sur les réseaux, transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) et l'Insee permet d'étudier l'accessibilité aux équipements. Ce distancier fournit la distance routière séparant deux communes du territoire.

Champ

Les secteurs d'activité étudiés sont les secteurs suivants de la Nomenclature d'activités française (NAF rév. 1, 2003) : la restauration de type rapide (553B), les agences de voyages (633Z), les agences immobilières (703A), la projection de films cinématographiques (921J), la blanchisserie de détail (930B), la coiffure (930D), les soins de beauté (930E) et les autres services personnels (930N).

Les secteurs ayant des activités proches ont été regroupés : cafés-tabacs (554A) et débits de boissons (554B), soins aux défunts (930G) et pompes funèbres (930H). Les services de réparation d'articles personnels et domestiques comprennent les services de réparation de chaussures et d'articles en cuir (527A), la réparation de matériel électronique grand public (527C), la réparation d'appareils électroménagers (527D), la réparation de montres, horloges et bijoux (527F) et la réparation d'articles personnels et domestiques non compris ailleurs (527H). L'ensemble de ces secteurs d'activité est désigné par « **services marchands aux particuliers** » dans cette étude.

Définitions

Les analyses qui figurent dans cette publication reposent sur le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999 et qui décline le territoire en deux grandes catégories :

– l'**espace à dominante urbaine** ou **espace urbain** est composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ;

– l'**espace à dominante rurale** ou **espace rural** regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. On y distingue des pôles d'emplois, leurs couronnes et les autres communes de l'espace rural ou communes **rurales isolées** qui n'appartiennent ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine (ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants) offrant au moins 5 000 emplois.

Le **périurbain** est composé des communes sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail : communes des couronnes périurbaines et communes multipolarisées (communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant). Le périurbain a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés

dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par une couronne périurbaine.

Le **pôle rural** est composé des communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus.

La **couronne du pôle rural** comprend les communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural.

Une **aire d'emploi de l'espace rural** est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle d'emploi de l'espace rural et par sa couronne. Cette dernière est formée de façon similaire à celle des couronnes périurbaines.

Si une commune d'un pôle urbain ou rural représente plus de 50 % de la population du pôle, elle est seule **ville-centre**. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes du pôle qui ne sont pas villes-centres en constituent la **banlieue**.

Bibliographie

« À la campagne, comme à la ville, des commerces traditionnels proches de la population » Solard G., *Insee Première* n° 1245, juin 2009.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : P. Nguyen
Impression : Jouve
Code Sage IP101307
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010



2009 : l'activité des services marchands régresse

Marie Élisabeth Hassan, division Services, Insee

L'activité des services marchands baisse en volume en 2009 (-2,1 %), et participe ainsi au recul de l'ensemble de l'économie. En 2008, la dégradation de la conjoncture économique émoussait le dynamisme de la plupart des activités de services, mais l'ensemble progressait encore, de 0,9 %. En 2009, la plupart des activités régressent, même celles qui portaient auparavant la croissance des services marchands, comme l'informatique ou l'ingénierie. Parmi les moteurs traditionnels des services, les télécommunications maintiennent seulement le volume de leur production. L'activité du travail temporaire est la plus touchée (-24,2 %). La baisse globale de l'activité se répercute sur l'emploi (-2,7 %). Elle répond à une forte contraction des investissements (-6,1 %).

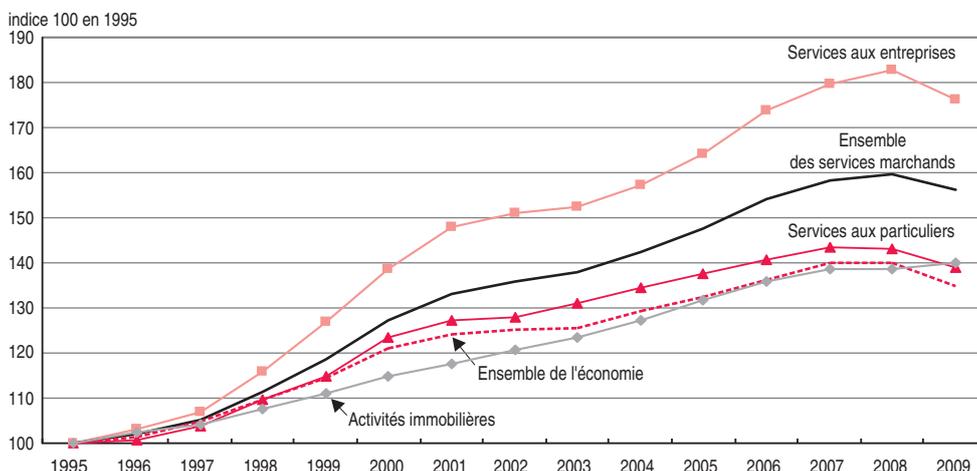
La production des services marchands baisse en volume en 2009 (-2,1 %). Celle de l'ensemble de l'économie recule davantage (-3,6 %). Après plusieurs années de forte croissance, 3,3 % en moyenne annuelle de 2001 à 2006, la production des services (tableau et définitions) avait ralenti en 2007 en raison notamment d'une baisse de

croissance des activités immobilières, touchées par les premières turbulences financières. En 2008, la crise bancaire et la dégradation de la conjoncture économique émoussaient le dynamisme de la plupart des activités de services, poussant certaines branches, comme la promotion et la gestion immobilières, l'hôtellerie ou les agences de voyage, dans la récession. Mais l'ensemble progressait encore, de 0,9 %.

En 2009, la plupart des branches de services régressent. Le repli est plus prononcé pour les services aux entreprises (-3,6 %) que pour les services aux particuliers (-2,9 %) ; le travail temporaire connaît la baisse la plus marquée (-24,2 %). La promotion et la gestion immobilières reculent fortement (-5,7 %), alors que la location immobilière, moins sensible à la conjoncture économique, continue de croître en volume (+1,9 %) (graphique 1).

La baisse de l'activité des services se répercute sur l'emploi. Les effectifs salariés baissent fortement pour les services aux entreprises (-4,0 %) et les activités immobilières (-5,9 %) ; ils stagnent pour les services aux particuliers (+0,2 % en incluant les services auprès des ménages employeurs). L'investissement régresse (-6,1 % après -0,3 % en 2008 et une croissance annuelle moyenne de +6,5 % de 2004 à 2007). La demande des ménages, qui ralentit depuis 2005, est atone (+0,6 %). Pour la première fois depuis le début de la décennie, les exportations de services diminuent (-5,7 % en valeur), alors que les importations continuent

① Production en volume des services marchands



Lecture : pour la première fois depuis 1995, l'activité des services marchands recule.

Source : Insee, comptes des services.



d'augmenter (+ 0,8 %). L'excédent des importations sur les exportations atteint le niveau record de 2,6 milliards d'euros (0,5 en 2008) (graphique 2).

Depuis la dernière crise, en 1993, la croissance de l'économie nationale reposait essentiellement sur le dynamisme des services marchands. Ce soutien bascule en 2009 : le produit intérieur brut recule (- 2,6 %), et les services marchands contribuent pour environ - 0,8 point à cette baisse. Seule l'industrie pèse plus lourdement sur l'évolution du PIB (- 1,3 point), du fait de la baisse de plus de 10 % de son activité. La construction, l'énergie, le commerce et les transports, se contractent plus durement que les services, mais ces activités ont un poids moindre. La part des services marchands dans la valeur ajoutée totale se maintient en valeur à 35,1 %.

L'activité du travail temporaire est la plus touchée

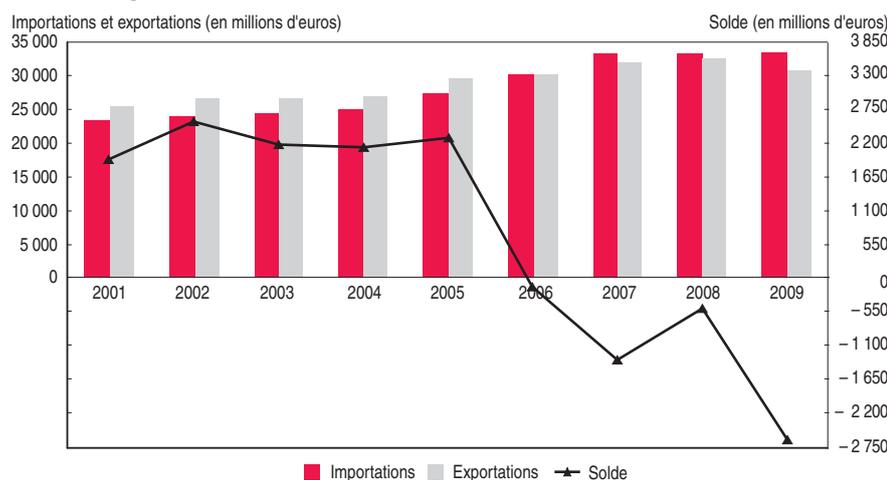
L'activité du travail temporaire chute en 2009 (- 24,2 %), après une année 2008 déjà en repli (- 2,2 %) (graphique 3). À elle seule, cette branche fait baisser l'activité des services marchands de 0,6 point. Éléments d'ajustement, les emplois intérimaires sont les premiers détruits en période de crise. Les réductions d'effectifs, amorcées au deuxième trimestre 2008, s'intensifient en fin d'année, et se poursuivent au premier trimestre 2009 : d'avril 2008 à mars 2009, 236 000 emplois temporaires ont été supprimés, soit plus du tiers des effectifs intérimaires. Ces suppressions relèvent principalement du secteur industriel qui perd 150 000 postes (près de la moitié de ses intérimaires). L'activité des agences d'intérim redémarre modérément au

printemps 2009. En moyenne annuelle, le nombre d'intérimaires baisse de 24,9 % entre 2008 et 2009.

Recul toujours très marqué pour la promotion immobilière

Les activités de promotion et gestion immobilières reculent (- 5,7 % en volume). Après plusieurs années de croissance très dynamique, cette branche a été la première affectée en 2008 par la crise financière et économique, avec une forte baisse de sa production (près de - 8 %) : en 2009, le repli de l'activité est plus prononcé pour les promoteurs de logements (- 11,9 % après - 7,3 %), et reste très marqué pour les promoteurs d'immobilier d'entreprise (- 9,0 % après - 14,7 %) ; les agences immobilières reculent (- 3,9 %), comme l'année précédente ; la chute de la production des marchands de biens s'atténue (- 2,3 % après - 15,7 %). Malgré l'assouplissement des conditions d'octroi de crédits immobiliers, et la baisse des taux d'intérêt, la demande des ménages souffre de son niveau d'endettement et de la remontée du chômage. Le recul de la demande entraîne une stabilisation des prix sur le marché des logements neufs, et une baisse sur celui de l'ancien (- 7,1 % en moyenne annuelle). Le dispositif « Scellier », destiné à favoriser l'investissement locatif, semble cependant dynamiser les ventes de logements neufs (+ 34 % de réservations). L'immobilier d'entreprise souffre d'un nouveau recul des investissements.

② Échanges extérieurs de l'ensemble des services marchands



Lecture : le déficit des échanges extérieurs se creuse en 2009.

Source : Insee, comptes des services.

Équilibre ressources-emplois des services marchands

Valeur en millions d'euros - Volume : taux de croissance en volume (en %) - Prix : taux de croissance du prix (en %)

	2004		2005			2006			2007			2008*			2009*		
	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	
Production de la branche (1)	808 955	3,7	2,2	857 856	4,4	2,3	916 584	2,7	2,4	964 022	0,9	2,4	996 079	-2,1	1,1	985 895	
Transferts** (2)	24 323	2,4	1,7	25 322	2,5	2,5	26 607	1,8	2,8	27 847	0,5	2,8	28 784	-2,2	1,8	28 669	
Impôts moins subventions (3)	15 313	5,6	1,1	16 345	5,7	4,1	17 984	3,4	-1,2	18 373	-5,0	-0,8	17 316	-16,5	-1,0	14 310	
Importations (4)	24 884	8,4	1,5	27 359	7,6	2,8	30 283	7,1	2,5	33 243	-2,9	2,6	33 102	-0,3	1,1	33 375	
Total des ressources (1) + (2) + (3) + (4)	873 475	3,9	2,2	926 882	4,5	2,4	991 458	2,8	2,3	1 043 485	0,7	2,4	1 075 281	-2,3	1,1	1 062 249	
Consommations intermédiaires*** (5)	472 685	4,0	1,6	499 388	5,8	2,1	539 419	2,7	2,1	565 829	0,7	2,4	583 504	-3,1	0,6	568 758	
Consommation finale (6)	304 033	2,5	2,9	320 861	2,4	2,4	336 277	2,2	2,7	352 773	0,9	2,1	363 644	0,6	2,1	373 366	
Investissement (7)	69 751	7,4	2,8	77 001	6,8	4,1	85 618	6,0	2,5	92 969	-0,3	3,0	95 539	-6,1	-0,4	89 397	
Exportations (8)	27 006	7,5	2,1	29 632	-0,2	1,9	30 144	3,7	2,1	31 914	-0,5	2,6	32 594	-6,8	1,2	30 728	
Total des emplois (5) + (6) + (7) + (8)	873 475	3,9	2,2	926 882	4,5	2,4	991 458	2,8	2,3	1 043 485	0,7	2,4	1 075 281	-2,3	1,1	1 062 249	

* Données provisoires.

** Cela comprend les transferts de produits fatals (exemple : publicité de la presse) et les productions marchandes des branches non marchandes.

*** La ligne consommations intermédiaires inclut les variations de stocks.

Source : Insee, comptes des services.

La récession s'accroît pour les activités liées au tourisme

En 2009, l'activité des agences de voyage se contracte nettement (-9,7 % en volume), après un premier repli en 2008 (-2,3 %). La France n'échappe pas à la baisse du nombre de touristes internationaux (-4,3 % dans le monde selon l'Organisation mondiale du tourisme).

Étroitement liées au tourisme, les activités de l'hôtellerie et de la restauration, régressent (-3,9 % après -1,4 %). L'emploi diminue plus modérément, et revient à son niveau de fin 2007. Les hôtels de tourisme pâtissent en particulier de la défection des touristes étrangers et leur activité baisse fortement (-8,4 %). L'activité des autres modes d'hébergement de courte durée se contracte (-3,7 %), malgré la résistance des campings, soutenus par la clientèle française. Le recul de l'activité des restaurants s'accroît (-3,2 % après -2,6 %), avec des prix en hausse de 4,4 % (hors TVA). La demande des ménages se contracte (-1,8 %) ; elle bénéficie d'une hausse modérée des prix à la consommation de 0,9 %, y compris la TVA.

L'informatique bascule dans la récession

L'ensemble des activités informatiques recule en 2009 (-3,1 %). Très dynamiques depuis 2004, avec une croissance

annuelle moyenne de 6,0 %, ces activités étaient un des plus solides soutiens de la croissance des services marchands. La chute est très forte pour les services de conseil en systèmes informatiques (-6,6 %), moindre pour la réalisation de logiciels (-3,3 %). Malgré ses difficultés, la branche informatique semble avoir réussi à maintenir ses emplois.

Les services divers aux entreprises (secrétariat, routage, services annexes à la production...) subissent eux aussi la contraction générale de l'activité économique, notamment celle de l'industrie. Leur production diminue nettement (-6,1 % en volume), après deux années de fort ralentissement, faisant baisser l'évolution de l'activité des services de 0,6 point.

L'ingénierie et la location de voitures décrochent

La branche architecture, ingénierie et contrôle, très dynamique ces dernières années, entretenait largement la croissance des services marchands. En 2009, son activité diminue (-2,4 %). L'ingénierie, qui réalise les trois quarts de l'activité de la branche, régresse (-2,9 %). Si la demande intérieure se maintient pour l'ingénierie, les difficultés économiques mondiales se répercutent sur ses exportations qui chutent de 1,3 milliard d'euros, portant à 1,7 milliard le déficit des échanges extérieurs. Le repli des activités d'architecture s'accroît fortement (-8,4 % en 2009 après -2,8 %). Leur production

est pénalisée par l'affaiblissement de l'activité immobilière. Le contrôle et l'analyse technique, insensible à la crise économique, est particulièrement allant en 2009. Sa croissance de 9,6 % est dynamisée par la multiplication des normes (IFSR, ISO...). Mais la branche a dû consentir une baisse des prix (-2,7 %).

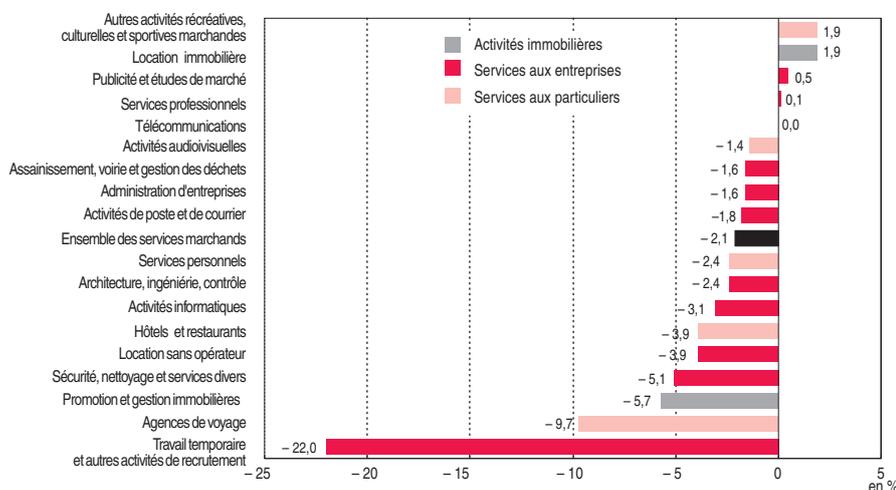
Tous les segments d'activité de location sans opérateur participent au recul de l'ensemble de la branche (-3,9 %). La location de voitures recule (-6,5 %), après trois années de ralentissement. La baisse de la production de la location de machines et équipements (hors machines de bureau et matériel informatique) est plus limitée : -0,5 %, après cinq années de croissance vigoureuse (+7,2 % en moyenne annuelle) ; dans le même temps, ses prix baissent fortement (-6,6 %).

L'audiovisuel et les services personnels se replient

Les activités audiovisuelles, en partie financées par la publicité, parviennent à limiter l'impact de la récession, mais reculent en 2009 (-1,4 %). Parmi elles, la production de films souffre d'un manque de films à gros budget, et baisse davantage (-2,3 %). Les sociétés de production comme les chaînes de télévision, principaux financeurs, ont diminué leurs investissements dans le cinéma. Les activités de télévision reculent aussi (-2,5 %). En revanche, les activités de radio et de projection de films cinématographiques sont très dynamiques ; elles progressent respectivement de 3,0 % et 4,8 %. Selon le Centre national de la cinématographie, la fréquentation des salles de cinéma a atteint 200,9 millions d'entrées en 2009, soit 5,7 % de plus qu'en 2008. La distribution de films et vidéos connaît un sursaut de croissance, de 0,8 % après trois années de régression. Cette croissance est stimulée par la commercialisation des supports haute définition Blu-ray, et la progression de la vidéo à la demande.

Coiffure, blanchisseries, soins de beauté..., la production des services personnels fléchit en 2009 (-2,4 %). Toutes les branches d'activité de ces services, essentiellement destinés aux particuliers, sont en repli, malgré l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages (+1,6 %). La coiffure (près de la

③ Évolution en volume de la production des services marchands en 2009



Lecture : en 2009, l'activité de la plupart des services marchands régresse ; le travail temporaire et les agences de voyage sont les plus durement touchés par la crise.

Source : Insee, comptes des services.

moitié des services personnels) régresse (-3,5%). Cette activité a reculé à plusieurs reprises au cours de la décennie, mais jamais de façon aussi marquée.

Les activités récréatives culturelles et sportives, hors l'audiovisuel, réalisent en 2009 la meilleure performance des services marchands, en progressant de 1,9% (+3,3% en 2008). Cependant, cette croissance repose exclusivement sur celle des jeux de hasard et d'argent, qui progresse de 17,5% grâce à la diminution des taxes prélevées dans les casinos. Le reste de la branche recule (-2,9%).

La publicité, les services professionnels et les télécommunications gardent la tête hors de l'eau

La publicité réussit à conserver une légère croissance de son activité en 2009 (+0,5%). Mais elle a dû diminuer nettement ses prix (-4,2%). Cette branche doit sa progression aux agences de conseil en publicité (+1,2%) et dans une moindre mesure à l'activité de gestion des supports de publicité. La production des études de marchés et des sondages diminue (-2,4%).

Les services professionnels stagnent en 2009 (+0,1%). Ils bénéficient d'une croissance assez solide des activités de conseil pour les affaires et la gestion (+1,9% comme en 2008). Avec le ralentissement de la demande intérieure pour ces activités, les importations diminuent, alors que les exportations se maintiennent. Pénalisées par la crise immobilière qui affecte plus particulièrement les notaires, les activités juridiques reculent (-2,1% après -6,7%). Les activités comptables se maintiennent (+0,2%) : les débouchés occasionnés par les

exigences croissantes de normalisation, et par les besoins de clarification des situations comptables dans le cadre des transmissions d'entreprise, semblent compenser le manque à gagner lié au recul général de l'économie.

La production des services de télécommunications stagne en 2009, ce qui tranche avec les performances de cette branche depuis 2001 (+4,9% en moyenne annuelle). Un ralentissement s'était cependant fait sentir dès 2008. Les télécommunications reculent même légèrement (-0,3%) si l'on exclut les transmissions d'émissions de radio et de télévision (5% de la production de la branche, et une activité très allante en 2009, de +8,3%). Selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, la téléphonie mobile, qui génère 43% des revenus des opérateurs, continue de progresser (+2,1%), ainsi que l'internet (+9,8%). Les autres composantes du marché régressent. Les prix augmentent modérément (+0,6%, comme en 2008), alors qu'ils baissaient fortement en 2007 (-6,2%) et de façon tendancielle depuis le début de la décennie.

Au sein des trois branches publicité, services professionnels et télécommunications, les activités qui progressent ne couvrent que 6% de la production des services marchands. Avec des croissances ténues, elles contribuent donc peu à son évolution.

Sources

Les données sont extraites des **comptes des services**. Pour les années 2009 et 2008, les résultats sont provisoires. Les données de 2008 et 2007 sont révisées par rapport à la publication de l'année précédente. Les chiffres présentés ici sont calculés à partir des équilibres ressources-emplois élaborés au niveau le plus détaillé des comptes nationaux, puis

agregés. Les évolutions ainsi déterminées pour les grandes branches pourront être très légèrement différentes de celles calculées directement par voie économétrique à un niveau agrégé et retenues pour la version provisoire des comptes nationaux 2009.

Par ailleurs, pour les données d'emploi présentées ici, le **champ des services marchands** est défini en NAF rév. 1 par les niveaux EM (activités immobilières), EN (services aux entreprises) et EP (services aux particuliers) de la NES. Pour les données des comptes (production, demande), on exclut de ce champ les services domestiques et les services non marchands de la recherche-développement et des activités récréatives, culturelles et sportives, mais on inclut les agences de voyage.

Définitions

La **production (ou activité) dans les services marchands** est un concept proche de celui de chiffre d'affaires : elle comprend les ventes de services et la production pour compte propre, mais exclut les ventes de marchandises éventuellement associées à l'activité de service. Les données sur la production sont calculées ici en **branches**, correspondant au regroupement des entreprises et parties d'entreprises qui produisent la même catégorie de prestations. Dans l'approche secteur, les entreprises sont regroupées selon leur activité principale. La production est estimée en **volume**, c'est-à-dire une fois retiré l'effet de l'évolution des prix.

Bibliographie

« Les services marchands en 2009 », Rapport sur les comptes, *document de travail* E 2010/02 consultable sur [insee.fr](http://www.insee.fr) (rubriques Publications et services - Collections nationales - Documents de travail). Houriez G., Passeron V., Perret A., « Les comptes de la Nation en 2009 - Une récession sans précédent depuis l'après-guerre » *Insee Première* n° 1294, mai 2010.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : C. Kohler
Impression : Jouve
Code Sage IP101302
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010



Les réseaux d'enseignes dans les services

Bruno Mura, direction régionale de Midi-Pyrénées, Insee

En 2007, 44 200 points de vente spécialisés dans la fourniture de services sont regroupés au sein de 450 réseaux. Ils réalisent 52 milliards de chiffre d'affaires, soit 13 % du chiffre d'affaires des secteurs où ils sont présents, mais dans certains secteurs ils représentent beaucoup plus, jusqu'à 88 % dans le cas des réseaux d'agences de travail temporaire. Ces derniers concentrent à eux seuls 43 % du chiffre d'affaires des réseaux de services. Ils sont aussi les plus grands par leur nombre de points de vente, avec les réseaux de location automobile et les réseaux d'agences immobilières.

Trois types d'organisation dominent dans les réseaux de services : 44 % des points de vente sont sous contrat de franchise, 35 % sont détenus par la tête de réseau et 13 % sont organisés en groupement. Dans la moitié des réseaux, plusieurs formes d'organisation coexistent, le plus souvent magasins intégrés et sous franchise. Les réseaux intégrés sont prédominants dans les services aux entreprises, la franchise dans la coiffure et les groupements dans les réseaux d'agences de voyage.

Dans les services, comme dans le commerce, des entreprises sont organisées en réseaux (*définitions*), dans la plupart des cas sous une même enseigne (ou marque). En France, en 2007, il existe 450 réseaux d'au moins sept points de vente (*source*) spécialisés dans la fourniture de services aux entreprises ou aux particuliers. Ils regroupent 44 200 points de vente pour un chiffre d'affaires de 51,7 milliards d'euros en 2007, soit 13 % du chiffre d'affaires des entreprises de services appartenant aux secteurs couverts par l'enquête, mais cette part est beaucoup plus élevée dans certains secteurs (*tableau 1*). Ainsi, les réseaux d'agences de travail temporaire concentrent 88 % du chiffre d'affaires de ce secteur et ceux de la

location de courte durée de véhicules automobiles 84 %. Les points de vente appartenant à un réseau représentent aussi une part importante du chiffre d'affaires de la restauration rapide (52 %), des studios et laboratoires photographiques (42 %), des hôtels (41 %) et des agences de voyage (38 %).

En 2007, le chiffre d'affaires d'un réseau de services s'élève en moyenne à 115 millions d'euros, mais n'est plus que de 69 millions d'euros si l'on exclut les réseaux d'agences d'intérim. Ceux-ci doivent être distingués des autres : leur chiffre d'affaires inclut en effet la rémunération des salariés mis à disposition des entreprises clientes et correspond donc à une activité dans d'autres secteurs. Il est généralement très élevé (900 millions d'euros en moyenne par réseau d'agences), mais se compare difficilement à celui des autres secteurs.

Une concentration moins forte que dans le commerce

Ces chiffres recouvrent une forte dispersion. Hors intérim, la moitié des réseaux de services réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 14 millions d'euros, soit environ cinq fois moins que la moyenne, et, pour les 10 % au chiffre d'affaires le plus faible, celui-ci est de l'ordre du million d'euros. À l'opposé, 10 % des réseaux, hors intérim, réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 170 millions d'euros et, ensemble, représentent 67 % du chiffre d'affaires total, hors intérim ; le poids de ces plus gros réseaux reste, néanmoins, plus faible que celui de leurs homologues dans le commerce de détail (83 %).

Les réseaux de l'hôtellerie ou de la restauration détiennent ensemble le plus grand nombre de points de vente appartenant à un réseau (près de 10 200 établissements, soit 23 % des points de vente appartenant à un réseau de services). Ils devancent les réseaux d'agences immobilières (17 % des points de vente) et les réseaux d'agences de travail temporaire (12 %).

Les réseaux dans les services sont en moyenne de taille très proche de ceux du commerce de détail : 98 points de vente (contre 106), la moitié des réseaux ayant moins de 29 points de vente. Les plus grands réseaux appartiennent aux services de télécommunications (303 agences

INSEE
PREMIERE



INSEE

en moyenne), du travail temporaire (220 agences) et de location de voitures (201 agences). Les réseaux les plus petits, moins de 10 points de vente, se trouvent principalement dans la restauration et les services aux entreprises. Dans le cas des agences immobilières ou de travail temporaire, la taille des réseaux varie fortement, des réseaux de grande taille cohabitant avec des petits réseaux. Ainsi, dans le travail temporaire, la moitié des réseaux ont moins de 77 agences.

Trois formes d'organisation dominante dans les réseaux de services

Au sein d'un réseau, le lien entre un point de vente et sa tête de réseau peut revêtir différentes formes. Le point de vente peut être détenu en propre par la tête de réseau. Il s'agit alors d'un point de vente dit « intégré » (*définitions*). Dans les autres cas, un contrat est établi entre l'entreprise qui possède le point de vente et la tête de réseau. Près des deux tiers des points de vente des réseaux de services sont gérés sous contrat (*tableau 2*), principalement en franchise (44 % des points de vente et 21 % du chiffre d'affaires des réseaux de services) et en groupement (13 % des points de vente et 8 % du chiffre d'affaires). 35 % des points de vente sont détenus en propre par les têtes de réseau.

Ces trois formes d'organisation (franchise, intégré, groupement) prédominent encore plus nettement dans les réseaux de services que dans les réseaux du commerce de détail. Elles concentrent 92 % des points de vente contre 72 % dans le commerce de détail. Hors intérim, les points de vente franchisés représentent près de la moitié (49 %) des points de vente appartenant à un réseau de services.

La moitié des réseaux ont recours à plusieurs types d'organisation

Au sein d'un même réseau, plusieurs formes d'organisation (*définitions*) peuvent coexister. Ces réseaux mixtes représentent plus de la moitié des réseaux de services (55 %). Les réseaux où seuls deux types d'organisation coexistent représentent 85 % de ces réseaux mixtes. Une minorité de

réseaux fonctionne avec trois ou quatre formes contractuelles différentes.

Les réseaux peuvent être classés selon les types de contrat qui les caractérisent (*définitions*), suivant une nomenclature mise au point dans le cadre des réseaux du commerce de détail : réseau entièrement intégré, majoritairement intégré, groupement, mixte fortement ou faiblement franchisé...

La majorité des réseaux dans les services (*tableau 3*) sont des réseaux fortement franchisés (38 % des réseaux) ou des réseaux de points de vente détenus en propre par la tête de réseau (22 %). Les groupements sont, comme dans le commerce de détail, les réseaux les plus étendus avec 228 unités en moyenne. Les autres types de réseau ont des nombres moyens

de points de vente assez proches (entre 57 et 102).

Le chiffre d'affaires moyen des points de vente appartenant à un réseau entièrement intégré atteint 2,9 millions d'euros. Mais ce chiffre est largement dû aux réseaux d'agences de travail temporaire qui sont quasiment tous des réseaux intégrés. Ils représentent en effet près de 60 % des points de vente et plus de 80 % du chiffre d'affaires des réseaux intégrés. Hors intérim, le chiffre d'affaires par point de vente dans les réseaux entièrement intégrés n'est plus que de 1,3 million d'euros, proche de celui des réseaux majoritairement intégrés (1,2 million d'euros). Dans les réseaux mixtes fortement franchisés, les plus nombreux, le chiffre d'affaires n'est que de 0,6 million d'euros par point de vente.

1 Les réseaux et leurs points de vente par secteur des services

Secteur des services	Nombre de réseaux	Nombre de points de vente en 2007		Chiffre d'affaires des réseaux en 2007 (en millions d'euros)		Part des réseaux dans le chiffre d'affaires du secteur (en %)
		Total	Moyenne	Total	Moyenne	
Hôtels	48	5 060	105	6 380	133	41
Restaurants et cafés	88	5 130	58	7 400	84	17
Agences immobilières	53	7 420	140	2 530	48	21
Location automobile	19	3 880	201	2 520	131	84
Activités informatiques	14	380	27	140	10	0
Agences de travail temporaire	25	5 450	220	22 310	900	88
Autres services aux entreprises ¹	53	3 400	64	1 550	29	1
Coiffure	52	4 030	78	1 230	24	22
Autres services personnels ²	44	3 370	76	760	17	17
Agences de voyage	29	2 890	100	4 600	158	38
Autres activités de service ³	25	3 190	127	2 290	91	3
Total hors travail temporaire	425	38 750	91	29 400	69	8
Total	450	44 200	98	51 710	115	13

1. Activités de conseils pour les affaires et la gestion, activités photographiques, activités de nettoyage, ingénierie et études techniques...

2. Soins de beauté, soins aux défunts, entretien corporel et autres services personnels.

3. Télécommunications, éducation, aide à domicile...

Lecture : l'hôtellerie regroupe 48 réseaux d'au moins sept points de vente. Les 5 060 points de vente (ici, des hôtels) correspondants ont réalisé un chiffre d'affaires de 6 380 millions d'euros en 2007.

Source : Insee, enquête sur les réseaux des services 2007.

2 Lien entre le point de vente et sa tête de réseau

Type de lien entre le point de vente et sa tête de réseau	Nombre de points de vente en 2007		Chiffre d'affaires en 2007 (en millions d'euros)	
	Total	En %	Total	En %
Franchise	19 240	43,5	11 050	21,4
Intégré, dont :	15 620	35,3	35 660	69,0
<i>agences d'intérim</i>	5 380	12,2	22 190	42,9
Groupement	5 610	12,7	4 120	8,0
Licence de marque	1 600	3,6	420	0,8
Concession	700	1,6	70	0,1
Autres formes d'organisation	690	1,6	70	0,1
Commission-affiliation	410	0,9	180	0,3
Affilié à une centrale d'achat	250	0,6	80	0,1
Location-gérance	80	0,2	60	0,1
Total	44 200	100,0	51 710	100,0

Lecture : en 2007, les réseaux sont composés de 19 240 points de vente franchisés qui ont réalisé 11 050 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Source : Insee, enquête sur les réseaux des services 2007.

3 Les différents types de réseau et les caractéristiques de leurs points de vente

Type de réseau	Nombre de réseaux	Nombre de points de vente en 2007			Chiffre d'affaires en 2007 (en millions d'euros)			
		Total	Moyenne	En %	Total	Par réseau	Par point de vente	En %
Mixte fortement franchisé	171	17 480	102	39,5	10 240	60	0,6	19,8
Entièrement intégré, dont :	100	9 310	93	21,1	27 330	273	2,9	52,9
<i>agences d'intérim</i>	23	5 380	234	12,2	22 190	965	4,1	42,9
Mixte faiblement franchisé	58	5 650	98	12,8	5 290	92	0,9	10,2
Majoritairement intégré	52	3 440	66	7,8	4 160	80	1,2	8,0
Groupement	25	5 560	228	12,6	4 200	172	0,8	8,1
Licence de marque	19	1 090	57	2,5	280	15	0,3	0,5
Autres	16	1 090	70	2,5	140	9	0,1	0,3
Concession	9	580	62	1,3	70	7	0,1	0,1
Total	450	44 200	98	100,0	51 710	115	1,2	100,0

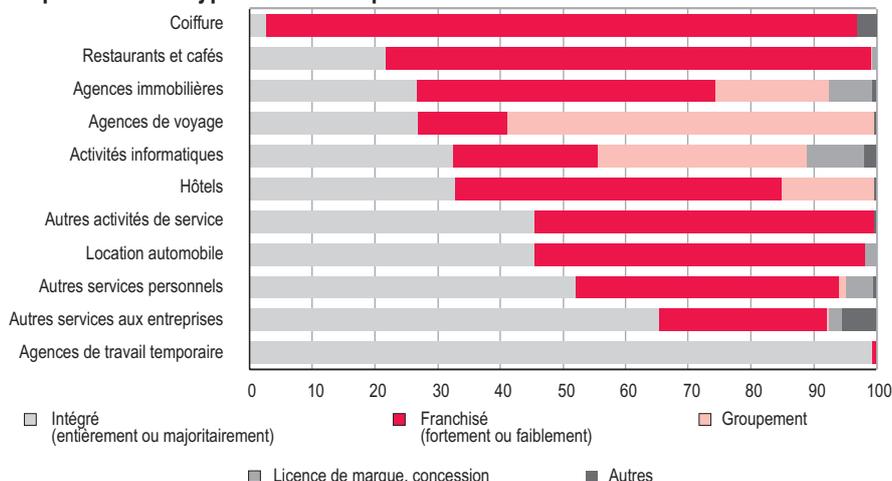
Lecture : 171 réseaux sont des réseaux mixtes fortement franchisés. Ils sont composés de 17 480 points de vente et ont réalisé un chiffre d'affaires de 10 240 millions d'euros en 2007.
Source : Insee, enquête sur les réseaux des services 2007.

Un type de réseau dominant pour certaines activités

Dans certains secteurs, un type de réseau prévaut sur les autres (*graphique*). Outre le secteur de l'intérim, les réseaux intégrés dominent nettement en termes de chiffre d'affaires dans les services aux entreprises. Ils sont aussi majoritaires dans les services personnels, à l'exception de la coiffure où ne sont présents quasiment que des réseaux de franchisés. Le chiffre d'affaires réalisé par les réseaux de location de courte durée de véhicules automobiles se partage à parts quasi égales entre réseaux intégrés et réseaux de franchise. Les réseaux mixtes franchisés sont très présents dans la restauration où ils représentent les trois quarts du chiffre d'affaires des réseaux de ce secteur. Les groupements d'indépendants sont principalement présents dans les agences de voyage où ils concentrent près de 60 % du chiffre d'affaires réalisé par les réseaux de ce secteur.

L'internationalisation des enseignes est forte : 41 % des réseaux de services ont des points de vente à l'étranger. Ce sont généralement de très grands réseaux. Leur taille moyenne est de 988 points de vente dont 133 en France, alors que les réseaux présents seulement sur le territoire national possèdent en moyenne 74 points de vente. C'est dans la restauration rapide que les réseaux sont les plus étendus avec 30 000 points de vente pour les plus grands. Les réseaux ayant des implantations à l'étranger se trouvent plus fréquemment dans l'hôtellerie et la location automobile ; dans ces secteurs d'activité, plus de 60 % des réseaux possèdent des points de vente à l'étranger.

Répartition des types de réseau par secteur d'activité en % du chiffre d'affaires



Lecture : en 2007, les réseaux d'entreprises de services informatiques sont organisés en réseaux entièrement ou majoritairement intégrés (32,5 % du chiffre d'affaires), en réseaux fortement ou faiblement franchisés (23,2 %), en groupements (33,2 %), en réseaux de licence de marque ou concessions (9,2 %) ou sous une autre forme, commission-affiliation, location-gérance, etc. (1,9 %).
Source : Insee, enquête sur les réseaux des services 2007.

4 Fonctions assurées par la tête de réseau

	en %		
	Totalement	Partiellement	Non assurées
Animation du réseau (organisation de réunions, séminaires...)	81,0	16,4	2,6
Définition des offres de services à la clientèle	68,8	26,4	4,8
Diffusion au sein du réseau des performances des points de vente	58,0	26,2	15,8
Lancement de campagnes de publicité et de promotion	57,9	35,3	6,8
Formation des équipes	57,6	36,8	5,6
Conception de l'agencement des points de vente	52,7	27,9	19,4
Suivi des ventes	50,5	35,2	14,3
Partage d'informations (fichiers clients...)	48,3	30,5	21,2
Gestion des offres et des demandes	36,1	43,3	20,6

Lecture : en 2007, 81,0 % des têtes de réseau assurent totalement l'animation du réseau, 16,4 % partiellement et 2,6 % ne l'assurent pas.

Source : Insee, enquête sur les réseaux des services 2007.

Forte implication des têtes de réseau dans leur organisation

Les têtes de réseau sont de manière générale très impliquées dans l'organisation de leur réseau, en particulier

dans son animation, la définition des offres de services à la clientèle, la formation des équipes et le lancement des campagnes publicitaires (*tableau 4*). En revanche, le partage d'informations (par exemple de fichiers clients) est une des fonctions les moins souvent assurées par les têtes de réseau.

Source

L'enquête « Réseaux dans les services » menée en 2008 sur 2007 recense, en France métropolitaine et dans les DOM, les réseaux d'enseignes d'au moins sept établissements dans plus d'une quarantaine de secteurs des services concernés *a priori* par une organisation en réseau : les hôtels, les restaurants et cafés, la majorité des services personnels (coiffure, soins de beauté...), les agences de voyage, les boutiques de télécommunications, les agences immobilières et une partie seulement des services aux entreprises (location de courte durée de véhicules automobiles, travail temporaire, agences, conseil en publicité, nettoyage, conseils pour les affaires et la gestion, activités informatiques, activités photographiques...). Ces secteurs couvrent 57 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des services marchands. Les secteurs non couverts sont principalement les activités financières, juridiques et comptables, la promotion immobilière, les architectes et géomètres, la location sans opérateur (hors location automobile de courte durée), les activités récréatives, culturelles et sportives.

Définitions

Un **réseau** est un ensemble de points de vente (entreprises ou établissements) liés à une tête de réseau, qui entretiennent des relations durables en établissant une communauté d'intérêts. Ces relations peuvent être d'ordre juridique (succursales) ou financier (filiales) pour les points de vente dits « intégrés », ou d'ordre contractuel (contrat de franchise, groupement...) pour les points de vente indépendants. Les points de vente prennent des formes différentes selon le secteur d'activité du réseau : agences (immobilier, travail temporaire...), salons (coiffure, soins de beauté), établissements (hôtels, restaurants).

Huit catégories de **lien entre la tête de réseau et les points de vente** ont été retenues dans l'enquête pour classer les points de vente (du plus intégré au plus indépendant) :

- 1) Les points de vente **en propre ou intégrés** sont les succursales de l'entreprise tête de réseau ou de l'une de ses filiales.
 - 2) Les points de vente **sous contrat de franchise** sont des entreprises juridiquement indépendantes bénéficiant du savoir-faire, de l'assistance et de l'enseigne du franchiseur dans le cadre d'un contrat de franchise. Ce dispositif contractuel, bien cerné par la jurisprudence, est largement utilisé en France comme dans tous les pays développés.
 - 3) Les points de vente **sous simple contrat de licence de marque**, qui leur permet d'associer une marque au service rendu.
 - 4) Les points de vente **sous simple contrat de commission-affiliation** : le commerçant n'est pas propriétaire de son stock.
 - 5) Les points de vente **sous simple contrat de concession** : la tête de réseau délivre à certains commerçants, les concessionnaires, le droit de vendre un ou plusieurs produits.
 - 6) Les points de vente **sous simple contrat de location-gérance**.
 - 7) Les points de vente **simplement adhérents à une centrale d'achat** ou à une centrale de référencement et ne portant pas l'enseigne du réseau.
 - 8) Les points de vente **adhérents à un groupement** : ce sont des points de vente d'entreprises juridiquement et financièrement indépendantes adhérentes à un groupement. Ces entreprises se regroupent souvent sous forme de coopérative, autour d'une centrale d'achat, afin de bénéficier de conditions avantageuses d'achats et de services.
- Dans un même réseau, plusieurs types d'organisation peuvent exister. Les réseaux ont été classés par **formes dominantes**, en fonction de la part du chiffre d'affaires réalisée par les points de vente dans chaque type d'organisation, avec une exception, les réseaux mixtes faiblement franchisés :
- **les réseaux entièrement intégrés** : 100 % du chiffre d'affaires réalisé par des points de vente détenus en propre ;

- **les réseaux mixtes fortement franchisés** : plus de 50 % du chiffre d'affaires réalisé par des points de vente franchisés ;
- **les réseaux mixtes faiblement franchisés** : entre 20 % et 50 % du chiffre d'affaires réalisé par des points de vente franchisés. Cette catégorie est conçue de manière extensive afin de mieux décrire les réseaux impliqués dans la franchise. Elle peut contenir des réseaux dont le chiffre d'affaires est majoritairement réalisé par des points de vente intégrés, des points de vente adhérents à un groupement, des concessionnaires... En effet, dès qu'un réseau comprend des points de vente franchisés qui réalisent entre 20 % et 50 % de son chiffre d'affaires, il est classé dans cette catégorie. Exclusives des réseaux franchisés, les autres catégories comprennent :
 - **les réseaux majoritairement intégrés** : plus de 50 % du chiffre d'affaires réalisé par des points de vente détenus en propre ;
 - **les réseaux organisés en groupement** : plus de 50 % du chiffre d'affaires réalisé par des points de vente adhérents à un groupement ;
 - **les réseaux de licence de marque** : plus de 50 % du chiffre d'affaires réalisé par des points de vente sous contrat de licence de marque ;
 - **les réseaux en concession** : plus de 50 % du chiffre d'affaires réalisé par des concessionnaires ;
 - **les réseaux divers** : en faible nombre et de faible poids en termes de chiffre d'affaires, ils regroupent les autres réseaux.

Bibliographie

Reif X. et Solard G., « Les réseaux dans le commerce - Groupements dans l'alimentaire, succursales dans l'habillement », *Insee Première* n° 1269, décembre 2009.
Fraichard J., Troïa C., « Les réseaux d'enseignes, très présents dans le commerce », *Insee Première* n° 1140, juin 2007.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

Tél. : 03 22 97 31 70

Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : S. Laterza
Impression : Jouve
Code Sage IP101299
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010



2009 : une saison très favorable pour les campings, une année difficile pour l'hôtellerie

Dominique Pallez, pôle de compétence tourisme, Insee

En 2009, sur la seule saison d'été, le nombre de nuitées dans les campings a progressé de 4,2 %. Ils ont bénéficié d'arrivées en plus grand nombre de la clientèle hexagonale, qui est venue combler, et même au-delà, les déficiences étrangères. Conséquence de la crise économique, une partie de cette clientèle a opté pour des séjours meilleur marché. Mais les campings ont aussi recueilli, comme au cours des quelques années passées, le fruit d'une politique de développement des emplacements locatifs. En revanche, les hôtels ont enregistré un recul de 4,0 % sur la saison. Ils ont souffert tout à la fois d'une diminution de la clientèle d'affaires et d'une moindre venue des touristes étrangers. Le recul a été plus important hors de la période d'été et les difficultés ont été plus grandes dans les villes que sur le littoral ou à la montagne.

La saison d'été 2009, de mai à septembre, a été particulièrement favorable aux campings. La fréquentation y a en effet progressé de 4,2 % par rapport à 2008 (tableau 1). Avec

103 millions de nuitées (*définitions*), 2009 est même la meilleure saison depuis le début des années 2000.

L'embellie a touché tous les types de campings, mais davantage les 1 et 2 étoiles que les 3 et 4 étoiles (*graphique 1*). La durée des séjours (*définitions*) s'est parallèlement raccourcie (tableau 1). Cette durée est en moyenne de quatre jours et demi pour les emplacements nus et d'une semaine pour les emplacements locatifs (*définitions*).

Le nombre d'arrivées (+ 9,3 %) s'est accru plus rapidement que le nombre de nuitées. Quoique plus onéreux, les emplacements locatifs ont poursuivi une progression entamée il y a une dizaine d'années déjà. En 2009, la hausse du nombre de séjours y a été une fois et demie plus rapide que pour les emplacements nus. Ces emplacements permettent en effet d'attirer une nouvelle clientèle, traditionnellement plus attachée à la location d'hébergements en dur : appartements, maisons, meublés, villages vacances... Les gestionnaires de campings en sont bien conscients et augmentent leur offre au détriment des emplacements nus. Les taux d'occupation (*définitions*) sont plus élevés que pour les emplacements nus : 51 % contre 30 %.

Sur l'année 2009, le nombre de nuitées dans les hôtels a diminué de 4,9 % (tableau 1). Cette baisse intervient après quatre années

1 Fréquentation touristique dans les hôtels et les campings en France métropolitaine

	Nombre de nuitées en 2009 (en millions)	Évolution 2008-2009 du nombre de nuitées (en %)	Évolution 2008-2009 du nombre de nuitées de touristes en provenance		Nombre de séjours en 2009 (en millions)	Évolution 2008-2009 du nombre de séjours (en %)	Durée moyenne des séjours	
			de France (en %)	de l'étranger (en %)			en 2008 (en jours)	en 2009 (en jours)
Hôtels								
Année 2009	188,0	- 4,9	- 1,4	- 11,1	103,7	- 3,4	1,8	1,8
Saison* 2009	97,5	- 4,0	- 0,4	- 9,6	52,7	- 2,4	1,9	1,9
Campings (saison 2009)	102,9	+ 4,2	+ 7,2	- 1,1	19,3	+ 9,3	5,6	5,3
Emplacements nus	63,6	+ 3,1	+ 5,7	- 0,9	13,8	+ 8,2	4,9	4,6
Emplacements locatifs	39,3	+ 6,2	+ 9,3	- 1,8	5,5	+ 12,1	7,6	7,2
Ensemble (saison 2009)	200,4	+ 0,1	+ 3,4	- 5,5	72,0	+ 0,6	2,8	2,8

*Saison : période de mai à septembre.

Sources : Insee, DGCS, partenaires régionaux, enquêtes de fréquentation hôtelière et dans les campings.

favorables et 2009 se situe au niveau des années 2003 et 2004 (*graphique 2*). Par rapport à 2008, tous les mois sont en retrait, mais les écarts se creusent surtout en dehors des trois mois d'été. La fréquentation a baissé pour toutes les catégories d'hôtels, qu'ils soient étoilés ou non. Mais contrairement aux campings, les 1 et 2 étoiles ont un peu plus souffert que les hôtels d'au moins trois étoiles (*graphique 1*). La durée moyenne des séjours est restée stable : 1,8 jour. Dans les espaces urbains, la fréquentation a baissé : de 3 à 5,6 %, selon la situation géographique des villes. Sur le littoral et en espace rural, la diminution a été moindre. En montagne, si la fréquentation dans les stations d'altitude a diminué de 7,9 %, l'année 2009 a été correcte ailleurs (moyenne montagne) avec un nombre de nuitées en hausse de 1,4 %.

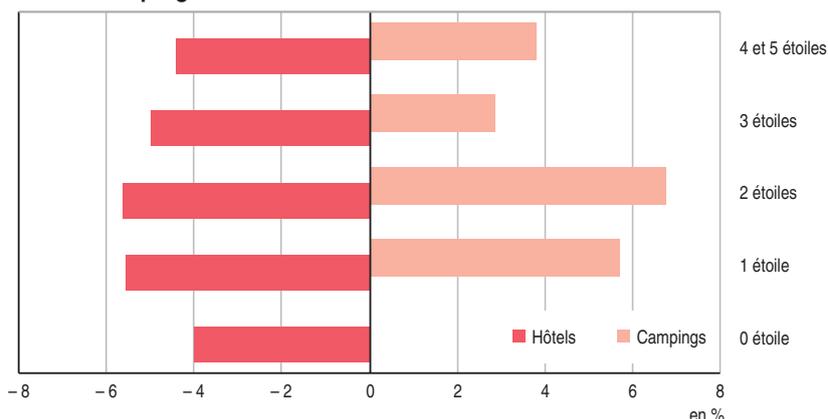
leur clientèle étrangère. La fréquentation a baissé dans les villes comme dans les communes rurales, mais Paris et les stations de sports d'hiver ont été un peu moins touchés que les autres communes. Les pays d'origine de la clientèle étrangère sont par ordre d'importance décroissante le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne, les États-Unis, la Belgique et l'Espagne (*tableau 2*). C'est pour le Royaume-Uni que le recul de la fréquentation a été particulièrement prononcé (-21,4 %). Le nombre de nuitées des touristes français ne s'est réduit que de 1,4 %. Ces derniers ont même été plus nombreux qu'en 2008 dans les hôtels 0 et 3 étoiles. Par contre, en 2009, ils ont davantage délaissé les hôtels 2 étoiles. Les Français ont plus souvent séjourné qu'en 2008 dans les établissements du littoral

ou de montagne (stations d'altitude exceptées). En revanche, le nombre de nuitées en ville a reculé, en partie à cause de la clientèle d'affaires. Dans les campings, la fréquentation des touristes en provenance de l'étranger a aussi baissé, mais plus faiblement : -1,1 % (*graphique 2*). Cette diminution n'est pas due aux arrivées qui ont progressé d'un peu plus de 2 %, mais à la durée des séjours qui a été plus courte. Second pays de provenance en 2008 pour cette catégorie d'hébergement, le Royaume-Uni est, comme pour la fréquentation hôtelière, en grande partie à l'origine de ce repli. Par rapport à 2008, le nombre de nuitées des résidents britanniques a diminué de près d'un million, soit -14,0 % (*tableau 3*). Mais la fréquentation s'est aussi amoindrie pour

La fréquentation des touristes en provenance de l'étranger a reculé fortement dans les hôtels

Dans les hôtels, la baisse de fréquentation a touché à la fois les touristes en provenance de France et de l'étranger. Mais, sur 9,6 millions de nuitées en moins, 7,8 sont imputables aux touristes étrangers et 1,8 aux touristes français. Le nombre de nuitées passées par des touristes étrangers a diminué de 11,1 % (*tableau 1* et *graphique 2*). Toutes les catégories d'hôtels ont été touchées, mais les hôtels 4 et 5 étoiles ont un peu mieux résisté (-6,2 %). En revanche, les hôtels 0 et 1 étoile ont perdu un cinquième de

① Évolution 2008-2009 du nombre de nuitées selon la catégorie d'hôtels ou de campings



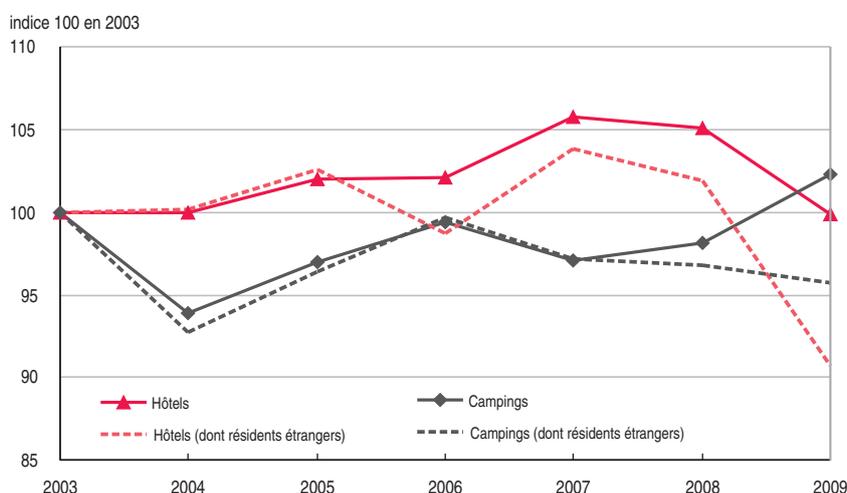
Note : il n'existe pas de catégorie 0 étoile pour les campings.
Lecture : le nombre de nuitées dans les campings 2 étoiles augmente de 6,8 % entre 2008 et 2009.
Sources : Insee, DGCS, partenaires régionaux, enquêtes de fréquentation hôtelière et dans les campings.

② Hôtels - Fréquentation en 2009 de la clientèle en provenance de l'étranger

en %		
Principaux pays de provenance	Part dans le nombre de nuitées des étrangers	Évolution 2008-2009 du nombre de nuitées
Royaume-Uni	18,3	-21,4
Italie	10,3	-10,3
Allemagne	9,3	-11,1
États-Unis	8,7	-6,2
Belgique	8,5	-2,1
Espagne	7,8	-14,4
Autres	37,1	-7,6
Ensemble	100,0	-11,1

Sources : Insee, DGCS, partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

② Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels et les campings



Lecture : les nuitées des résidents étrangers dans les hôtels diminuent de 11,1 % entre 2008 et 2009.
Sources : Insee, DGCS, partenaires régionaux, enquêtes de fréquentation hôtelière et dans les campings.

d'autres pays, comme le Danemark ou l'Espagne. Par contre, les touristes originaires des Pays-Bas (premier pays de provenance), d'Allemagne, de Belgique ou de Suisse étaient plus nombreux qu'en 2008.

Ce sont les résidents français qui sont à l'origine des bons résultats de la saison 2009 des campings avec 13,6 % d'arrivées en

plus, ce qui se traduit par une augmentation du nombre de nuitées de 7,2 %, la durée des séjours ayant eu tendance à être écourtée par rapport à 2008.

Une année particulièrement difficile pour le tourisme urbain

En 2009, la fréquentation touristique a baissé dans les villes alors qu'elle a augmenté ailleurs. Deux raisons principales : d'une part, les hôtels ont un poids plus fort dans le parc touristique des villes, d'autre part, la clientèle étrangère y est proportionnellement plus importante. La fréquentation hôtelière a diminué de 4,2 % à Paris et de 5,6 % dans les autres villes hors littoral.

En montagne, hors stations, et en particulier dans les Alpes, l'année 2009 a été très bonne pour les hôtels comme pour les campings. Le littoral a connu des fortunes plus diverses : dans les campings, une progression de 2 % pour le littoral nord, de 3 % pour l'Atlantique Sud et de 4 % pour le littoral méditerranéen ; dans les hôtels, une baisse pour le littoral rural (-1,8 %) et pour le littoral

urbain (-3,3 %). En espace rural, la fréquentation hôtelière s'est amoindrie (-3,1 %) tandis que dans les campings, la fréquentation a progressé (+5 %).

Quatre régions ont été particulièrement touchées par les mauvais résultats de l'hôtellerie : l'Île-de-France, le Nord - Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur (tableau 4).

Première région urbaine, l'Île-de-France a perdu près de 4 millions de nuitées dans les hôtels, alors que la hausse de la fréquentation dans les campings n'a été que d'une dizaine de milliers ; dans les hôtels, les touristes en provenance de l'étranger sont à l'origine de plus de 80 % de la baisse.

Les touristes d'Europe du Nord et en particulier du Royaume-Uni ont fait particulièrement défaut dans le Nord - Pas-de-Calais. La fréquentation hôtelière de cette région a fortement chuté et elle n'a progressé que très faiblement dans les campings.

La fréquentation touristique en Midi-Pyrénées a reculé en 2009. Dans cette région, le tourisme est fortement influencé par la présence de Lourdes. Or, l'année 2008 avait été marquée par le 150^e anniversaire des apparitions de la Vierge et par la venue du pape à cette occasion. L'embellie dans les campings n'a pas compensé la perte subie par les hôtels.

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur enfin, la fréquentation dans l'hôtellerie a aussi fortement baissé, avec un recul du nombre de nuitées des touristes étrangers de 12,9 %. La hausse de la fréquentation dans les campings y a été plus modérée qu'ailleurs (+2,4 %), là encore du fait de la désaffection des touristes étrangers (-6,4 %).

L'année a aussi été perturbée pour deux autres régions, mais davantage du fait des campings (tableau 4). Il s'agit des Pays de la Loire et du Centre. La baisse de la fréquentation y résulte de la moindre venue des touristes étrangers (surtout des Britanniques).

À l'opposé, du fait de la bonne tenue de la fréquentation des campings et de leur importance dans le parc touristique, quatre régions littorales ont enregistré de très bons résultats : le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, la Corse et la Bretagne. L'année a aussi été favorable à deux régions de montagne, Rhône-Alpes et Auvergne.

3 Campings - Fréquentation en 2009 de la clientèle en provenance de l'étranger

Principaux pays de provenance	Part dans le nombre de nuitées des étrangers	en %
		Évolution 2008-2009 du nombre de nuitées
Pays-Bas	42,6	+ 1,1
Allemagne	16,8	+ 4,1
Royaume-Uni	16,7	- 14,0
Belgique	10,2	+ 6,3
Italie	3,3	0,0
Suisse	3,1	+ 4,5
Espagne	2,1	- 0,6
Danemark	1,6	- 9,8
Autres	3,6	- 3,3
Ensemble	100,0	- 1,1

Sources : Insee, DGCS, enquête de fréquentation dans les campings.

4 Fréquentation dans les hôtels et les campings en 2009 selon les régions

Région	Hôtels		Campings	
	Nombre de nuitées en 2009 (en millions)	Évolution 2008-2009 du nombre de nuitées (en %)	Nombre de nuitées de la saison* 2009 (en millions)	Évolution saisons 2008-2009 du nombre de nuitées (en %)
Île-de-France	62,3	-5,9	1,4	+1,0
Champagne-Ardenne	2,6	-4,7	0,6	-1,1
Picardie	2,6	+6,8	1,1	+5,5
Haute-Normandie	2,9	-3,3	0,6	+1,9
Centre	5,6	-4,0	1,7	-1,0
Basse-Normandie	4,5	-1,2	2,7	+5,0
Bourgogne	4,6	-4,2	1,3	+7,9
Nord - Pas-de-Calais	5,5	-8,1	0,8	+2,0
Lorraine	3,6	-4,0	0,9	+10,2
Alsace	5,8	+0,5	1,0	+10,7
Franche-Comté	2,0	-3,7	1,3	+20,0
Pays de la Loire	5,9	-1,0	9,9	-0,9
Bretagne	6,7	-1,0	8,8	+3,2
Poitou-Charentes	4,5	-1,7	6,7	+3,0
Aquitaine	8,2	-1,7	13,5	+4,8
Midi-Pyrénées	8,9	-14,2	4,4	+4,5
Limousin	1,3	-1,0	0,8	+4,6
Rhône-Alpes	17,1	-5,2	8,2	+7,3
Auvergne	3,4	-1,8	1,7	+8,4
Languedoc-Roussillon	7,3	-3,4	17,9	+5,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20,0	-6,4	14,2	+2,4
Corse	2,9	-1,8	3,7	+12,2
France métropolitaine	188,0	-4,9	102,9	+4,2

*Saison : période de mai à septembre.

Sources : Insee, DGCS, partenaires régionaux, enquêtes de fréquentation hôtelière et dans les campings.

La saison a été très positive dans l'est de la France pour les campings et la baisse de la fréquentation hôtelière y est plus modérée qu'ailleurs. Mais ces résultats portent sur un nombre de nuitées peu élevé.

Davantage d'emplacements locatifs dans les campings

En 2009, le nombre de chambres a globalement peu varié dans les hôtels (tableau 5). Les établissements les moins étoilés (1 et 2 étoiles) ont diminué leur capacité d'accueil. *A contrario*, les 3, 4 et 5 étoiles ont développé les leurs.

Le nombre total d'emplacements dans les campings a reculé d'un peu moins de 1 % alors que la fréquentation progressait. Cette diminution a porté sur les emplacements nus, les emplacements locatifs s'étant fortement accrus : + 5 %.

Le nombre d'emplacements nus s'est réduit dans toutes les régions, Haute-Normandie et Bourgogne exceptées. Les deux tiers des 12 700 emplacements supprimés se situent dans les

deux régions en bordure de la Méditerranée (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) et dans trois régions atlantiques : Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

La hausse des emplacements locatifs a touché toutes les régions sauf le Nord - Pas-de-Calais. Au total, 7 000 emplacements locatifs ont été créés dont 2 000 en Languedoc-Roussillon et 1 000 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les capacités d'accueil des campings les plus modestes se sont réduites alors que les campings 4 étoiles augmentaient les leurs.

Sources

L'enquête de fréquentation hôtelière est effectuée mensuellement auprès des hôtels de tourisme classés (0 à 5 étoiles) et des hôtels de chaîne non classés. Elle est réalisée en partenariat entre l'Insee et la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCS). Dans la plupart des régions, elle bénéficie d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme.

L'enquête de fréquentation dans les campings (hôtellerie de plein air) est aussi réalisée en partenariat entre l'Insee et la DGCS. Elle interroge l'ensemble des campings classés (1 à 4 étoiles) possédant au moins un emplacement de passage (définitions). Les campings possédant uniquement des emplacements loués à l'année ne sont pas enquêtés. Elle est réalisée mensuellement au cours de la saison d'été (mai à septembre). Les résultats figurant dans cette publication sont définitifs.

Définitions

Nombre de séjours ou arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel (ou le même camping).

Nombre de nuitées ou fréquentation : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping ; ainsi, six nuitées seront comptabilisées pour un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel, de même pour six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Taux d'occupation : rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements) effectivement disponibles (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières) sur une période donnée.

Emplacement de passage : emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement de passage peut être nu ou locatif, c'est-à-dire équipé d'un hébergement léger (chalet, bungalow, mobil-home, habitation légère de loisir).

Bibliographie

Doguet B., Tardieu F., « 2008 : un second semestre difficile pour l'hôtellerie, une saison correcte pour les campings », *Insee Première* n° 1232, avril 2009.

« Le tourisme en France », Insee - direction du Tourisme, *Insee Références*, édition 2008.

5 Parc touristique en 2009

Catégorie	Chambres d'hôtels		Emplacements dans les campings			
	Parc au 01/01/2010	Évolution 2008-2009 (en %)	Parc au 01/01/2010	Évolution 2008-2009 (en %)		
				Tous emplacements	Emplacements nus	Emplacements locatifs
0 étoile et non classés	83 237	+ 1,2	-	-	-	-
1 étoile	28 421	- 3,1	49 055	- 3,6	- 4,5	+ 4,9
2 étoiles	260 769	- 0,9	241 534	- 1,8	- 2,6	+ 5,1
3 étoiles	173 967	+ 0,5	269 613	- 0,6	- 1,9	+ 4,0
4 et 5 étoiles	66 081	+ 2,3	147 120	+ 1,6	- 0,9	+ 5,6
Ensemble	612 475	+ 0,1	707 322	- 0,8	- 2,2	+ 4,9

Note : il n'existe pas de catégorie 0 étoile pour les campings.

Sources : Insee, DGCS, partenaires régionaux, enquêtes de fréquentation hôtelière et dans les campings.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 5
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : É. Houël
Impression : Jouve
Code Sage IP101296
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010



Les petits restaurants ne sont pas dans leur assiette

Bénédicte Mordier, division Services, Insee

Entre 1994 et 2007, les restaurants traditionnels de moins de trois salariés ont perdu du terrain au profit des restaurants plus grands. Leur part dans le chiffre d'affaires du secteur recule fortement. En 2007, ils ne réalisent plus que 20 % du chiffre d'affaires du secteur contre 29 % en 1994. De 1994 à 2007, les petits restaurants ont dû faire face à l'augmentation de leurs charges externes et de leurs frais de personnel. À partir des années 2000, la pression s'accroît et leur rentabilité diminue. Les restaurants sans salarié, particulièrement touchés, sont de moins en moins nombreux alors que les restaurants de plus de dix salariés bénéficient d'une croissance dynamique de leur chiffre d'affaires, et parviennent, au contraire, à améliorer leur rentabilité.

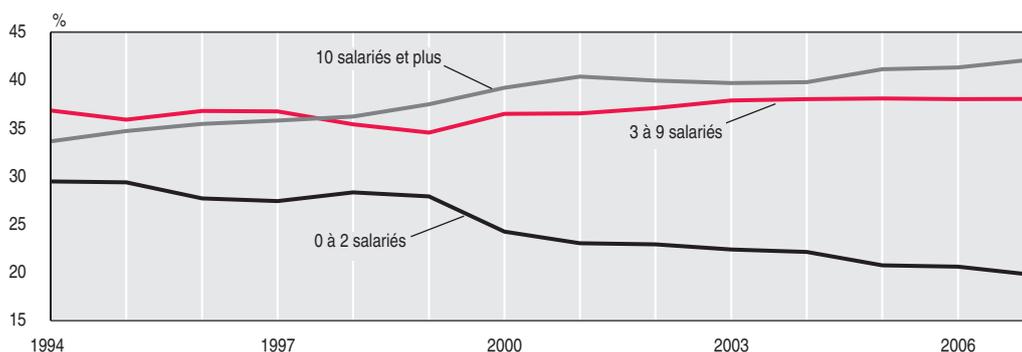
Depuis le milieu des années 1990, le secteur de la restauration traditionnelle (*définitions*) s'est transformé. Le type de restauration proposé par les petits restaurants décline alors que la grande restauration continue de se développer. Le poids des restaurants de moins de trois salariés dans le chiffre d'affaires du secteur chute de 9 points entre 1994 et 2007 (*graphique 1*). Ils ne réalisent plus que 20 % du

chiffre d'affaires en 2007 contre 29 % en 1994. Le poids des restaurants de trois à neuf salariés reste relativement stable alors que celui des restaurants de plus de dix salariés augmente régulièrement, leur chiffre d'affaires moyen s'accroissant fortement entre 1994 et 2007. Ces évolutions d'ensemble recouvrent des trajectoires individuelles très variées (*encadré 1*).

Les petits restaurants fragilisés par l'augmentation de leurs charges d'exploitation...

Les petits restaurants (moins de trois salariés) sont confrontés à l'augmentation des deux principales composantes de leurs coûts de fonctionnement, les consommations intermédiaires (*définitions*) et les frais de personnel (*tableau 1*). Entre 1994 et 2007, le poids des consommations intermédiaires dans le chiffre d'affaires augmente de 9 points pour les restaurants sans salarié et de 3 points pour les restaurants ayant un ou deux salariés alors qu'il est quasi stable ou en baisse pour les restaurants de taille supérieure. La hausse des consommations intermédiaires s'accroît depuis le début des années 2000. Elle est avant tout due à l'augmentation des charges externes et autres achats (location, intérim, sous-traitance, crédit-bail, publicité, logistique, travaux et matériels) dont le poids passe, pour

① La part de marché des petits restaurants s'érode



Lecture : en 1994, les restaurants de 10 salariés et plus cumulent 34 % du chiffre d'affaires du secteur ; en 2007, ils en cumulent 42 %.

Source : Insee, fichiers Suse.

Encadré 1

Le secteur de la restauration traditionnelle

Le secteur de la restauration traditionnelle compte un peu plus de 89 900 entreprises en 2007 (d'après les sources fiscales) et emploie 349 300 salariés ; il réalise un chiffre d'affaires d'environ 25 milliards d'euros. Les restaurants de moins de trois salariés représentent, en 2007, 59 % des entreprises et 14 % des salariés du secteur contre 68 % des entreprises et 18 % des salariés en 1994. Les restaurants de 10 salariés et plus prennent de l'importance. Leur proportion dans le nombre d'entreprises du secteur passe, entre 1994 et 2007, de 4 % à plus de 6 % et leur poids dans l'emploi salarié progresse de 37 % à 42 %.

Devenir, en 2007, des restaurants de 2000

Taille du restaurant en 2000	Taille du restaurant en 2007							Nombre total de restaurants	
	0 salarié	1 ou 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 99 salariés	100 salariés et plus	ont disparu entre 2000 et 2007	Total	en 2000	en 2007
0 salarié	19	9	2	0	0	70	100	20 892	17 761
1 ou 2 salariés	5	22	9	0	0	64	100	28 178	34 880
3 à 9 salariés	3	8	34	4	0	51	100	22 840	31 410
10 à 99 salariés	3	1	14	46	0	36	100	3 499	5 794
100 salariés et plus	2	0	0	15	72	11	100	66	87
Total	8	13	15	3	0	61	100	75 475	89 932

Lecture : parmi les restaurants qui n'avaient pas de salarié en 2000, 19 % n'en ont toujours pas en 2007, 9 % en ont un ou deux, 2 % en ont entre 3 et 9 et 70 % ont disparu.

Champ : France y compris DOM.

Source : Insee, fichiers Suse.

Si, à la différence de ce qui est fait dans le reste de l'étude, on suit les restaurants individuellement, on constate de nombreuses créations, disparitions, et transformations, notamment chez les plus petits (*tableau*) : ainsi, sur les 20 892 restaurants sans salarié en activité en 2000, 70 % ont disparu en 2007 ; 11 % ont connu une croissance de leurs effectifs ; seuls 19 % sont donc encore actifs et sans salarié. Le nombre total de restaurants est en hausse entre 2000 et 2007, les créations faisant plus que compenser les disparitions. Cependant, en raison des disparitions et des changements de taille, le nombre de restaurants sans salarié est en 2007 inférieur de 15 % à ce qu'il était sept ans plus tôt.

les moins de trois salariés, de 25 % du chiffre d'affaires en 2000 à 28 % en 2007. L'augmentation du montant des achats de matières premières a, en revanche, un impact plus faible sur l'augmentation de ces charges ; leur poids progresse d'un point entre 2000 et 2007 et atteint 14 % du chiffre d'affaires en 2007. L'augmentation du coût des consommations intermédiaires pèse d'autant plus sur les petites entreprises que leur chiffre d'affaires stagne, particulièrement pour les restaurants sans salarié.

... et de leurs frais de personnel

Les restaurateurs sont également confrontés à des difficultés de recrutement (*graphique 2*). Pour y faire face, ils ont dû augmenter les salaires ; ainsi le salaire par tête a progressé en 2001 alors qu'il avait peu augmenté jusqu'en 2000. Cette hausse des salaires permet de limiter les tensions sur le marché du travail, en forte croissance jusqu'en 2000. Les salaires poursuivent leur croissance jusqu'en 2007. Les charges sociales augmentent modérément sur la période : leur poids reste stable, autour de 10 % du chiffre d'affaires du secteur. Dans l'ensemble, les frais de personnel par tête augmentent à la même vitesse quelle que soit la taille des restaurants (hormis les sans salarié) : + 2,8 % en moyenne annuelle depuis 2001 (contre + 0,6 % entre 1994 et 2000). Les petits restaurants, dont le chiffre d'affaires croît moins, subissent plus fortement cette hausse. Entre 2000 et 2007, le poids des frais de personnel dans le chiffre d'affaires progresse de 3 points pour les restaurants d'un à deux salariés, alors qu'il reste relativement stable pour les restaurants de plus de dix salariés (*tableau 1*).

1 Les charges des petits restaurants augmentent

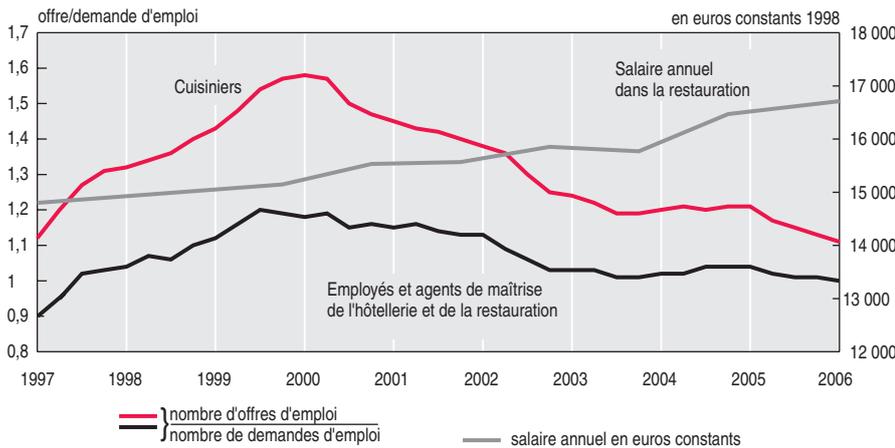
Nombre de salariés	Poids des charges dans le chiffre d'affaires											
	Consommations intermédiaires			Autres charges, y c. financières			Frais de personnel ¹			Total		
	1994	2000	2007	1994	2000	2007	1994	2000	2007	1994	2000	2007
0	62	65	71	6	4	4	11	11	10	79	80	85
1 ou 2	57	58	60	4	2	2	24	25	28	85	85	90
3 à 9	53	54	54	4	2	2	35	36	38	92	92	94
10 à 99	50	50	50	4	3	3	42	41	41	96	94	94
100 et plus	56	51	51	4	4	6	37	38	39	97	93	96
Ensemble	54	54	54	4	3	3	33	34	36	91	91	93

1. Les frais de personnel des restaurants sans salarié sont essentiellement constitués des charges sociales supportées par l'exploitant pour son propre compte.

Lecture : en 1994, les consommations intermédiaires des restaurants sans salarié s'élevaient à 62 % de leur chiffre d'affaires.

Source : Insee, fichiers Suse.

② L'augmentation des salaires en 2001 permet de limiter les tensions sur le marché du travail

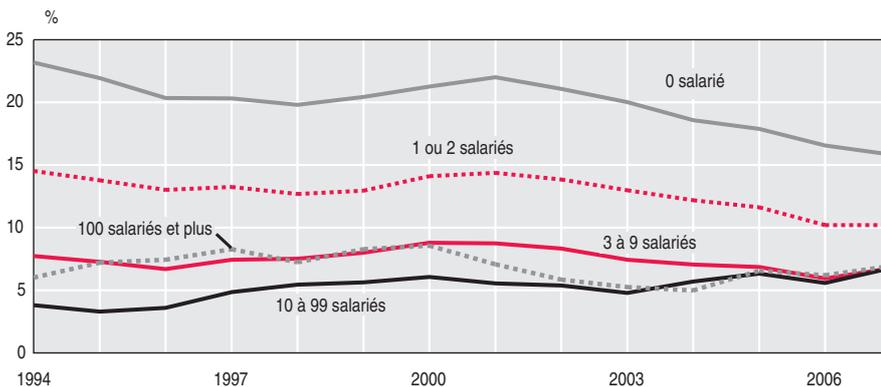


Lecture : entre 1997 et 2000, les tensions sur le marché du travail augmentent pour les métiers de cuisiniers et d'employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration. En 2000, les offres d'emplois de cuisiniers enregistrées sont 1,6 fois plus nombreuses que les demandes. En 2006, ce rapport n'est plus que de 1,1. Les salaires unitaires des salariés du secteur de la restauration sont passés de 14 800 euros à 16 700 euros constants 1998 entre 1997 et 2006.

Sources : Insee, fichiers Suse et Dares, indicateurs de tensions sur le marché du travail.

③ La rentabilité d'exploitation des petits restaurants diminue nettement depuis 2002

Part du profit brut courant avant impôts dans le chiffre d'affaires

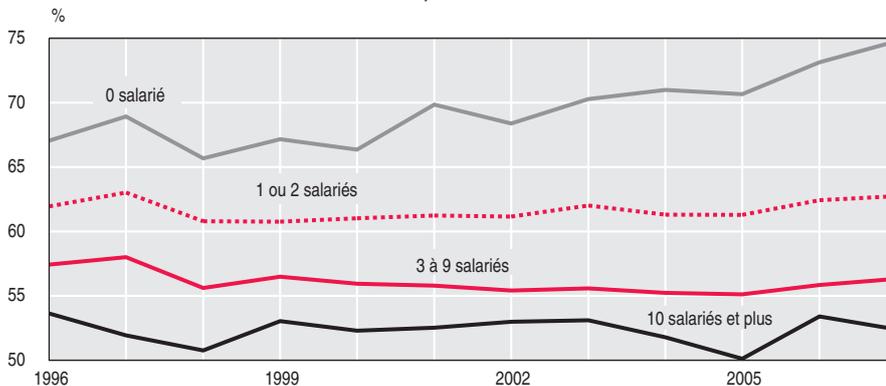


Lecture : en 2007, le montant du profit brut courant avant impôts des restaurants sans salarié s'élève à 16 % de leur chiffre d'affaires, contre 22 % en 2001.

Source : Insee, fichiers Suse.

④ Les charges des jeunes restaurants sans salarié s'alourdissent

Poids des consommations intermédiaires dans le chiffre d'affaires des restaurants l'année suivant leur premier exercice fiscal



Lecture : en 2007, le montant des consommations intermédiaires des restaurants sans salarié dont le premier exercice fiscal date de 2006 s'élève à 75 % du chiffre d'affaires. En 2001, ce montant s'élevait à 68 % du chiffre d'affaires pour les restaurants sans salarié dont le premier exercice fiscal datait de 2001.

Source : Insee, fichiers Suse.

Entre 1994 et 2000, le montant des autres charges d'exploitation et des charges financières a baissé, surtout du fait des charges d'intérêts ; la baisse a été la plus sensible pour les petits restaurants où le poids de ces charges dans le chiffre d'affaires a diminué de 2 points sur la période. Depuis 2001, ce n'est plus le cas : la proportion de restaurateurs ayant recours à l'endettement (les trois quarts) n'a pas progressé, mais le montant moyen par restaurant des emprunts et dettes assimilées (*définitions*), en baisse jusqu'en 2000, augmente ensuite de 3,3 % par an entre 2002 et 2007. Le poids des charges financières est désormais soit stable, soit, pour les plus grands restaurants, en hausse. Si le poids total des charges dans le chiffre d'affaires a baissé depuis 1994 pour les plus grands restaurants (-1 à -2 points), il a au contraire nettement crû pour les plus petits (+5 à +6 points), affaiblissant leur rentabilité (*graphique 3*). Depuis 2002, le profit brut courant avant impôts (*définitions*) des restaurants de moins de trois salariés diminue fortement, aussi bien rapporté au chiffre d'affaires (il en représente 22 % en 2001 contre 16 % en 2007) qu'en niveau absolu (-27 % sur la même période). Pour les plus de dix salariés, au contraire, ce profit est dans l'ensemble stable. Cette situation entame la capacité d'auto-financement (*définitions*) des petits restaurants. En 2007, la capacité d'auto-financement des restaurants de moins de trois salariés ne couvrait plus que 28 % de leurs dettes bancaires et financières, contre 49 % en 2001.

L'entrée dans le secteur est de plus en plus difficile pour les restaurants sans salarié

Les conditions d'entrée dans le secteur se sont dégradées sur les dernières années. Le nombre de créations de restaurants sans salarié qui passent le cap de la première année d'exercice baisse continuellement ; ils étaient 3 600 en 1998 contre 2 000 en 2006, soit une proportion dans l'ensemble des restaurants sans salarié qui chute de 14 % à 10 % sur cette période. L'alourdissement des charges que subissent les restaurants sans salarié est particulièrement marqué pour les plus jeunes d'entre eux (*graphique 4*). En 2000, le poids des consommations

Encadré 2

Dans les grandes agglomérations, les petits restaurants sont au régime

Dans les grandes unités urbaines (*définitions*), et en particulier dans l'agglomération parisienne, les charges des petits restaurants se sont fortement alourdies. Le poids des consommations intermédiaires atteint 81 % du chiffre d'affaires des restaurants sans salarié de l'agglomération parisienne en 2007, contre 63 % en 1994. Pour les restaurants d'un à deux salariés, la hausse est plus faible (ce poids passant de 56 % à 61 % du chiffre d'affaires). En revanche, les frais de personnel progressent moins rapidement dans l'agglomération parisienne que dans les unités urbaines plus petites. Ces frais, bien plus élevés dans l'agglomération parisienne en début de période, sont, en 2007, comparables à ceux observés dans les petites unités urbaines.

La rentabilité d'exploitation des restaurants sans salarié diminue fortement dans les grandes agglomérations. Dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants, hors agglomération parisienne, leur rentabilité d'exploitation passe ainsi de 26 % à 15 % entre 1994 et 2007. Dans l'agglomération parisienne, le produit brut courant avant impôts des restaurants sans salarié représente seulement 8 % du chiffre d'affaires en 2007 contre 21 % en 1994.

intermédiaires pour ceux qui ont débuté leur activité l'année précédente était à peine plus élevé que la moyenne des restaurants sans salarié (66 % du chiffre d'affaires contre 65 %). En 2007, il est nettement supérieur : 75 % contre 71 %. Pour les sociétés de plus grande taille en revanche, la situation des entrantes ne s'est pas détériorée au cours de la période.

Sources

Les fichiers exploités ici sont les fichiers fiscaux provenant de la direction générale des finances publiques et traités par l'Insee. Chaque société y est classée dans un secteur d'activité principale selon l'importance du chiffre d'affaires dégagé par cette activité par rapport au chiffre d'affaires total. La

société est l'unité juridique. Elle peut être indépendante ou appartenir à un groupe. Jusqu'en 1994, il n'existait aucun fichier permettant de regrouper les entreprises imposées aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et celles imposées aux bénéfices non commerciaux (BNC-Déclarations Contrôlées). Depuis 1994, un fichier unifié regroupe l'ensemble des entreprises relevant des deux régimes d'imposition, les BIC et les BNC-DC, hors les micro-entreprises : c'est pourquoi cette étude remonte jusqu'en 1994.

Définitions

La **restauration de type traditionnel** (NAF rév. 1 : 55.3A) comprend les activités de restauration avec un service à table ainsi que la restauration fonctionnant en libre-service (de type cafétéria). Ce secteur ne comprend

pas la fourniture au comptoir d'aliments à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables, classés dans la restauration de type rapide (NAF rév. 1 : 55.3B).

Les **consommations intermédiaires** correspondent à la valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. Pour un restaurant, il s'agit des coûts de sous-traitance, crédit-bail, location et rémunération du personnel extérieur à l'entreprise. S'ajoutent les dépenses en énergie, les aliments qui entrent dans la composition des repas et quelques dépenses additionnelles (décoration, linge de table...).

Les **emprunts et dettes assimilées** regroupent les emprunts obligataires, convertibles ou non, les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et les emprunts et dettes financières divers (fonds dus aux salariés au titre de la participation, avances remboursables consenties par l'État et emprunts participatifs).

Le **profit brut courant avant impôts** représente ce qui provient de l'activité normale de l'entreprise hors événements exceptionnels et incidence fiscale.

La **capacité d'autofinancement** représente les ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice. L'entreprise peut choisir soit de les distribuer, soit de les réserver au financement de ses investissements. Au contraire du résultat net comptable, elle ne prend pas en compte les flux se rapportant aux opérations d'appréciation ou de dépréciation du capital.

La notion d'**unité urbaine** ou d'**agglomération** repose sur la continuité de l'habitat : est considéré comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. Le zonage retenu dans cette étude s'appuie sur le recensement de 1999.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Cotis

Rédacteur en chef :

Gilles Rotman

Rédacteurs :

L. Bellin, A.-C. Morin,

C. Perrel, C. Pfister

Maquette : P. Dutour-Caillaux

Impression : Jouve

Code Sage IP101286

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2010



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

ANNEXES

Généralités sur les services

- « Les revenus d'activité des indépendants du commerce, de l'industrie, du BTP et des services en 2007 », *Insee Première* n°1307, juillet 2010.
- « 2009 : l'activité des services marchands régresse », *Insee Première* n°1302, juin 2010.
- « Les réseaux d'enseignes dans les services », *Insee Première* n°1299, juin 2010.
- « Les professions libérales en 2007 février 2010 », *Insee Première* n°1282, février 2010.
- « Les services marchands sont sensibles à la conjoncture », *Insee Première* n°1263, novembre 2009.
- « L'activité ralentit en 2008 dans la plupart des services marchands », *Insee Première* n°1246, juin 2009
- « Les services en France, services aux particuliers et activités immobilières » - Edition 2008, Décembre 2008
- « Les entreprises des services en 2006 : résultats de l'enquête annuelle d'entreprise », *Insee Résultats* n° 37 Eco - août 2008
- « Les services marchands en 2007 : les services aux entreprises ralentissent, les services aux particuliers se redressent », *Insee Première* n°1197, juin 2008
- « Les services en France, Services aux entreprises » - Edition 2007, Décembre 2007
- « Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation », *Insee Première* n°1163, novembre 2007
- « Les administrations clientes des PME de services », *Insee Première* n°1128, mars 2007
- « Les services en ..., Rapport sur les comptes », Comptes nationaux, *Insee*, (disponible sur http://www.insee.fr/fr/indicateur/cnat_annu/base_2000/comptes_specialises/services.htm ; de 2004 à 2008).
- « Les services marchands résistent en 2005 », *Insee Première* n°1087, juil 2006.

Comptes nationaux

- « Les comptes de la Nation en 2009 - Une récession sans précédent depuis l'après-guerre », *Insee Première* n°1294, mai 2010.
- « L'économie française » - Comptes et dossiers - Édition 2010 - juin 2010.
- « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux. Des écarts plus marqués sur les revenus que sur la consommation », *Insee Première* n°1265, novembre 2009.
- « Les transferts en nature atténuent les inégalités de revenus », *Insee Première* n°1264, novembre 2009.
- « Les comptes de la Nation en 2008. Un fort ralentissement de l'activité ». *Insee Première* n°1236, juin 2009.
- « L'économie française » - Comptes et dossiers - Édition 2009 - juin 2009.
- « En 2008, la consommation des ménages s'infléchit mais résiste ». *Insee Première* n°1241, juin 2009.
- « Les comptes financiers de la Nation en 2008. Les taux d'endettement des agents non financiers augmentent toujours », *Insee Première* n°1239, mai 2009.
- « Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes » - *Insee Première* n° 1201 - juillet 2008
- « L'économie française » - Comptes et dossiers - Edition 2008 - juin 2008

Technologies de l'information et de la communication

- « L'internet haut débit se généralise dans les entreprises », *Insee Première* n°1323, novembre 2010
- « Les sociétés de services d'ingénierie informatique », *Insee Première* n°1233, mai 2009.
- « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises », *Insee Première* n°1228, mars 2009.
- « Les sites web des entreprises : présenter ses produits et gérer des offres d'emploi », *Insee Première* n°1227, mars 2009.
- « L'intégration des TIC est encore incomplète dans les entreprises », *Insee Première* n°1184, avril 2008.
- « La sous-traitance des tâches liées aux nouvelles technologies : peu de recours aux sociétés étrangères », *Insee Première* n°1183, avril 2008.

- « Des TIC de plus en plus diversifiées dans les entreprises », *Insee Première* n°1126, mars 2007.
- « Les innovations dans les services marchands : avant tout liées aux nouvelles technologies », *Insee Première* n°1130, mars 2007
- « Les entreprises de services informatiques : forte baisse des prix en 2003, reprise de l'activité en 2004 », *Insee Première* n°1043, septembre 2005.
- « Le marché des télécommunications en 2003 : boom des SMS, essor prometteur de l'internet haut débit », *Insee Première* n°1037, août 2005.

Services aux entreprises

- « Services et industrie : différents types d'innovations pour améliorer les performances », *Insee Première* n°1256, septembre 2009.
- « Entreprises industrielles et prestataires de services : des relations durables », Le 4 pages des statistiques industrielles n°247, *SESSI*, Juin 2008.
- « Les grandes entreprises externalisent une gamme de services plus diverse que les PME », Le 4 pages des statistiques industrielles n°242, *SESSI*, Mars 2008.
- « Les entreprises de services en 2003 », *Insee Résultats*, Economie n°22 et cédérom, septembre 2005.
- « Les entreprises de services innover aussi », *Insee Première* n°982, août 2004.

Services aux particuliers

- « Les services marchands aux particuliers s'implantent dans l'espace rural », *Insee Première* n° 1307, juillet 2010
- « 2009 : une saison très favorable pour les campings, une année difficile pour l'hôtellerie », *Insee Première* n°1296, mai 2010
- « Les petits restaurants ne sont pas dans leur assiette », *Insee Première* n°1286, mars 2010.
- « L'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006 », *Insee Première* n°1224, février 2009.
- « L'activité des cafés-tabacs », *Insee Première* n°1222, janvier 2009.
- « Entreprises d'hébergement touristique : les petites structures périclitent », *Insee Première* n°1213, novembre 2008.
- « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n°1179, février 2008.

Entreprises - Groupes

- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010
- « Depuis trente ans, les grandes entreprises concentrent de plus en plus d'emplois », *Insee Première* n° 1289, avril 2010.
- « Nouvelles entreprises, cinq ans après : plus d'une sur deux est toujours active en 2007 », *Insee Première* n°1274, janvier 2010.
- « Les sociétés innovantes de 10 salariés ou plus - Quatre sur dix entre 2006 et 2008 », *Insee Première*, n°1314, octobre 2010.
- « La création d'entreprise en 2009 dopée par les auto-entrepreneurs », *Insee Première* n°1277, janvier 2010.

ACTIVITÉ PRINCIPALE EXERCÉE (APE)

Elle est déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise. Comme la valeur ajoutée des différentes branches d'activité est souvent difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

BIC

Bénéfices industriels et commerciaux.

BNC

Bénéfices non commerciaux.

BRANCHE

La branche constitue un regroupement d'unités de production homogènes.

Une branche est définie par référence à une nomenclature de produits : à chaque poste de cette nomenclature correspond une branche, qui produit en principe tous les biens et services décrits dans ce poste et ne produit qu'eux. La nomenclature utilisée est directement reliée à la nomenclature officielle d'activités et de produits (NAF).

COEFFICIENT TECHNIQUE

Le coefficient technique est le rapport de la consommation intermédiaire d'un produit par une branche à la production effective de cette même branche.

COMPTES DE SECTEURS

Ce que, dans les services, on appelle « comptes de secteurs » correspond approximativement au Système intermédiaire d'entreprises (SIE) des comptes nationaux. Ils sont élaborés essentiellement à partir des déclarations fiscales des entreprises (BIC et BNC) et de l'Enquête annuelle d'entreprises (EAES). Ils restent en termes de comptabilité d'entreprise. S'ils supportent quelques redressements, pour absences ou fraude par exemple, ils ne sont a contrario pas corrigés de l'appréciation sur stocks, ni arbitrés avec les comptes des administrations publiques ou des institutions financières.

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Dans la base 2000, on distingue deux concepts de consommation des ménages :

- la dépense de consommation des ménages qui correspond à ce que le ménage a déboursé pour sa consommation ;
- la consommation effective qui ajoute à cette dépense la consommation des ménages financée par les administrations, à savoir les remboursements de soins et les services d'éducation ou de santé fournis gratuitement aux ménages.

CONSOMMATION INTERMÉDIAIRE

La consommation intermédiaire représente la valeur des biens et des services marchands consommés au cours de la période, dans le processus courant de production.

CONTRIBUTION À LA CROISSANCE

La contribution d'une variable i à la croissance d'un agrégat est égale à son taux de croissance entre les années $(n-1)$ et n , pondéré par la part en % de cette variable i dans l'agrégat considéré pour l'année $(n-1)$. La somme algébrique des contributions à la croissance est égale au taux de croissance global de l'agrégat étudié.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Créations d'entreprises, sans prendre en compte les disparitions ; il ne s'agit donc pas des "créations nettes" ; dans le fichier SIRENE on distingue les "créations" (nouvelles), apparition d'unités nouvelles, et les "reprises", attribution d'un nouveau numéro SIRENE à la suite d'un changement d'exploitant.

CRÉATIONS NETTES

Solde des créations et des disparitions, d'entreprises par exemple. En pratique c'est la différence entre le stock, nombre d'emplois ou d'entreprises, de l'année N et celui de l'année $N-1$. Il peut s'agir d'un stock à une date donnée ou de stocks moyens.

CJO

Corrigé des jours ouvrables.

CVS

Corrigé des variations saisonnières.

DADS

Déclaration annuelle de données sociales.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE

Ouverture de procédure de redressement judiciaire (avec ou sans liquidation judiciaire immédiate) ; une disparition d'entreprise ne se traduit que rarement (moins d'une fois sur dix), par une défaillance ; on ne peut donc assimiler défaillances d'entreprises et disparitions d'entreprises.

DURÉE ANNUELLE MOYENNE DU TRAVAIL

La durée du travail reprise ici est celle des DADS. C'est le nombre annuel moyen d'heures rémunérées par salarié : elle tient compte du travail à temps partiel.

Elles incluent les heures effectuées normales (horaire légal) et les heures supplémentaires (par rapport à la durée légale), y compris les heures d'exercice des droits syndicaux, les heures de formation et les temps de pause courts en dehors des heures de repas, ainsi que les heures rémunérées mais non effectuées : congés annuels, jours fériés, congés maladie, maternité, accidents du travail, chômage partiel et chômage intempérie.

EMPLOI INTÉRIEUR

Sont comptabilisées dans les effectifs de l'emploi intérieur les personnes physiques, résidentes ou non, exerçant une activité productrice sur le territoire économique, pourvues d'un emploi comme salarié, indépendant, aide familiale ou militaire. Les frontières entre inactivité, emploi et chômage sont tracées à partir des critères adoptés par le Bureau international du Travail. Chaque personne active est enregistrée une fois et une seule fois seulement, dans la branche correspondant à son activité principale qui peut être différente de l'activité principale de l'établissement dans lequel elle travaille. La pluriactivité, de même que le travail au noir, ne sont pas pris en compte dans le dénombrement des effectifs.

L'emploi intérieur peut être comptabilisé par secteur ou par branche.

EMPLOI INTÉRIMAIRE

L'emploi intérimaire concerne l'ensemble des salariés figurant sur la liste de paie des entreprises d'intérim : d'une part les intérimaires envoyés en mission dans les entreprises utilisatrices, d'autre part les salariés permanents de l'entreprise d'intérim et assurant la gestion de ladite entreprise. Il faut noter que les effectifs intérimaires sont très fluctuants au cours de l'année et que, donc, il peut y avoir de notables différences dans les évolutions des effectifs calculées en glissement annuel ou en moyenne annuelle. Par ailleurs, par convention, l'ensemble de l'emploi intérimaire est classé dans les services marchands rendus aux entreprises alors que la majeure partie des intérimaires est postée dans les industries manufacturières et le bâtiment et génie civil et agricole.

EMPLOIS FINALS

Ensemble des emplois autres que consommation intermédiaire ; c'est-à-dire :

- Consommation finale
- + Formation brute de capital fixe
- + Variation des stocks
- + Acquisitions moins cessions d'objets de valeur
- + Exportations.

Les emplois finals sont dits « nets » lorsque l'on en retranche les importations.

EMPLOIS INTERMÉDIAIRES

Emplois intermédiaires = Demande intermédiaire = Consommation intermédiaire.

ENQUÊTE ANNUELLE D'ENTREPRISE DANS LES SERVICES (EAES)

L'enquête annuelle d'entreprise dans les services marchands **couvre sensiblement le domaine d'étude de la Commission** à l'exception de la recherche et des services récréatifs et culturels. Elle interroge chaque année un échantillon de 53 000 entreprises, auquel s'ajoutent 35 000 observations d'origine fiscale. Les entreprises comptant au moins 30 salariés ou ayant au moins 30 millions de chiffre d'affaires sont interrogées exhaustivement. Pour alléger leur charge statistique, les petites entreprises (de la partie sondée, hors naissances) ne sont interrogées qu'une année sur deux selon leur secteur d'activité. L'enquête intègre alors des données fiscales pour les secteurs partiellement interrogés. Les années paires, l'interrogation concerne les services aux particuliers et les activités immobilières ; les années impaires, c'est le tour des services aux entreprises. Cette alternance est en place depuis l'exercice 1997.

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Il s'agit des entreprises non financières qui n'ont pas la forme juridique de sociétés et sont possédées par un individu indépendant (travaillant seul) ou employeur (ayant un ou des salariés). A ne pas confondre avec les entreprises de zéro salarié qui peuvent être tout autant des sociétés que des entreprises individuelles.

ÉTABLISSEMENT

Unité locale de production dépendant d'une entreprise. Dans les services marchands, 95 % des entreprises sont à établissement unique : établissement et entreprise se confondent donc le plus souvent.

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

Etablissement employant au moins un salarié. Les statistiques de l'Unedic sur le nombre d'établissements employeurs sous-estiment le nombre d'établissements au sens donné ci-dessus, certains d'entre eux-ci étant susceptibles d'être regroupés dans la même déclaration.

ÉVOLUTION EN GLISSEMENT

Evolution constatée d'une variable entre une période ou une date déterminée d'une année (par exemple un mois i) et la même période ou date d'une autre année (par exemple le mois i de l'année suivante).

ÉVOLUTION EN MOYENNE ANNUELLE

Evolution constatée d'une variable entre l'ensemble des mois d'une année et l'ensemble des mois de l'année suivante.

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

C'est le solde du compte d'exploitation. Pour chaque secteur ou sous-secteur, il représente ce qu'il reste de la valeur nouvelle créée par la production (valeur ajoutée) après rémunération du travail salarié et prélèvement fiscal au stade de la production (impôts liés à la production nets de subventions), mais avant déduction de la consommation de capital fixe. Il est indépendant de l'origine et de la rémunération des capitaux. Il faut noter que dans le cas des entreprises individuelles l'EBE sert en particulier à rémunérer le travail du (ou des) non-salarié(s) (revenu mixte).

EXPORTATIONS

Les exportations de biens ou services comprennent tous les biens neufs ou existants et tous les services fournis par des unités résidentes à des unités non résidentes.

Les exportations de services sont évaluées aux prix du marché.

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE

La formation brute de capital fixe (FBCF), concept de comptabilité nationale, représente la valeur des biens et services acquis par des unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production ainsi que tous les frais liés à leur acquisition et à celle de terrains ou d'actifs incorporels non produits.

La FBCF inclut les biens acquis par l'intermédiaire du crédit-bail, elle exclut les acquisitions de terrains.

Une nouveauté importante de la base 1995 est l'élargissement de la FBCF à certains services - actifs incorporels : les logiciels, la recherche géologique et minière et les actifs littéraires et artistiques. La recherche-développement reste une consommation intermédiaire et les brevets des actifs incorporels non produits.

La FBCF des ménages, en dehors de leur activité d'entrepreneur individuel, ne concerne que les logements, les frais qui sont liés à leur acquisition et les grosses réparations.

FRAIS DE PERSONNEL

Ce sont tous les versements effectués et les avantages en nature fournis par les employeurs au titre de la rémunération du travail accompli par leurs salariés au cours de la période considérée ; les frais de personnel incluent les charges sociales dues par les employeurs au titre de leurs salariés.

IMPORTATIONS

Les importations de biens et services comprennent tous les biens, neufs ou existants et tous les services fournis par des unités non résidentes à des unités résidentes.

IMPÔTS LIÉS A LA PRODUCTION

Ce sont des prélèvements obligatoires frappant les biens et services échangés ou les unités productrices, perçus par les administrations publiques ou les institutions communautaires européennes. Prélevés sur la production, l'importation ou sur l'emploi de facteurs de production, ces impôts sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation ou de la perception consécutive de revenus.

INVESTISSEMENTS CORPORELS

Les investissements corporels (données de comptabilité privée) représentent la valeur des biens corporels durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Dans l'enquête annuelle d'entreprise dans les services (EAES), ils incluent les terrains et bâtiments existants, les constructions neuves, infrastructures et agencements, les matériels de transport et les matériels et outillages.

Contrairement à la formation brute de capital fixe (FBCF) des comptes nationaux, les investissements corporels incluent les acquisitions de terrains et excluent les biens d'équipement acquis par l'intermédiaire du crédit-bail.

Par contre la "FBCF en investissements corporels", calculée à partir de l'EAES, exclut les achats de terrains, les biens d'occasion et également le crédit-bail.

NAF

Nomenclature d'activités française.

NON SALARIÉS

Indépendants, employeurs et aides familiaux : travailleurs exerçant un emploi sans contrat salarial.

PRODUCTION DISTRIBUÉE / EFFECTIVE

La production **effective** est la production d'une **branche**, la production **distribuée** est celle d'un **produit**.

La différence entre les deux est constituée par les transferts de produits (produits fatals, ventes résiduelles des administrations publiques). La valeur des biens et services correspondants à ces transferts est soustraite de la production de la branche qui les a effectivement produits (à titre secondaire) et elle est ajoutée à la production distribuée des produits correspondants.

PRODUIT BRUT COURANT AVANT IMPÔTS (PBCAI)

Le PBCAI est le solde du compte de répartition des comptes de secteurs. Il se définit comme suit :

$PBCAI = EBE + \text{produits financiers} + \text{autres produits} - \text{frais financiers} - \text{autres charges}$.

C'est un terme de comptabilité d'entreprise.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le PIB (au prix du marché) est défini par l'égalité suivante :

$PIB + \text{Importations} = \text{Consommation finale} + FBCF + \text{Acquisitions nettes d'objets de valeur} + \text{Variations de stocks} + \text{Exportations}$.

Compte tenu du mode d'évaluation dans le SEC95, le PIB se calcule ainsi :

$PIB = \text{somme des valeurs ajoutées des branches (aux prix de base)} + \text{Impôts sur les produits} - \text{Subventions sur les produits}$.

Le PIB est aussi égal à la somme des rémunérations des salariés versées par les unités résidentes, des excédents bruts d'exploitation de ces unités et des impôts sur la production et les importations versés, nets des subventions reçues.

SECTEUR D'ENTREPRISES, D'ÉTABLISSEMENTS

Un secteur rassemble l'ensemble des unités ayant la même activité principale par référence à une nomenclature d'activités.

SEC 95

C'est le Système Européen de Comptabilité nationale maintenant utilisé par la France. Il a été dérivé, en 1995, du système de comptabilité nationale (SCN 93) révisé par l'ONU, l'OCDE, Eurostat...

SERVICES

Voir "tertiaire".

SIRENE

Système informatisé de répertoire d'entreprises et d'établissements.

SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

Il s'agit des entreprises non financières qui ont la forme de société, ce sont :

- les sociétés publiques ;
- les sociétés privées qui revêtent des formes juridiques variées mais ne comprennent pas les entreprises individuelles.

SUBVENTIONS

Ce sont des transferts courants que les administrations publiques ou les institutions communautaires européennes versent, dans le cadre de leur politique économique et sociale, aux unités résidentes qui produisent des biens ou des services marchands, pour influencer les prix de ceux-ci et/ou de permettre une rémunération suffisante des facteurs de production.

TAUX DE MARGE (ou MARGE BRUTE)

C'est le rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée brute.

TAUX DE FRAIS FINANCIERS

Le taux de frais financiers est le rapport des frais financiers à l'excédent brut d'exploitation.

TERRITOIRE ÉCONOMIQUE

Le territoire économique comprend le territoire géographique métropolitain et les DOM à l'exclusion des enclaves extra-territoriales utilisées par d'autres pays, mais en incluant les enclaves territoriales utilisées par les administrations publiques françaises ou d'autres pays.

TERTIAIRE

Le tertiaire (les "services" au sens anglo-saxon du terme) inclut les secteurs ou les branches suivantes : commerce, transports, services marchands rendus principalement aux entreprises ou aux particuliers, services financiers, services non marchands.

Les termes "services rendus principalement aux entreprises" et "services rendus principalement aux particuliers" peuvent paraître ambigus ; ils ne sont pas exclusifs car de nombreux services destinés aux ménages ou aux entreprises sont produits par d'autres secteurs ou branches (transports, assurances, finances, commerce...) ; ils correspondent à des activités spécifiques définies dans la nomenclature.

TERTIAIRE MARCHAND

Le tertiaire marchand reprend le tertiaire à l'exclusion des "Services non marchands".

TERTIAIRE MARCHAND NON FINANCIER

Le tertiaire marchand non financier reprend le tertiaire marchand à l'exclusion des Assurances et Services financiers, il inclut donc les Commerces, Transports, Télécommunications et Services marchands.

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

On considère qu'un travailleur est à temps partiel si sa durée de travail hebdomadaire ou mensuelle est inférieure à la durée normale du travail de son établissement employeur. Il faut noter également que le travail à temps partiel ne se confond pas avec le travail à durée déterminée ou le travail intermittent qui peuvent être exercé à temps plein mais pendant un laps de temps restreint. Enfin il ne faut pas confondre la durée normale du travail (dans un établissement considéré) et la "durée légale" du travail.

TVA GRÉVANT LES PRODUITS

La taxe à la valeur ajoutée (TVA) est la différence entre la TVA facturée par les entreprises et la TVA déductible. C'est la TVA effectivement perçue par l'Etat.

UNEDIC

Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce. Malgré ce titre, les statistiques d'emploi élaborées par l'Unedic couvrent également les services marchands depuis 1970.

UNITÉ

Le système de comptabilité nationale considère deux types d'unités.

Unité institutionnelle pour l'analyse des comportements économiques, avec analyse des flux intéressant le revenu, le capital et le financement (voir les comptes de secteurs).

Unité de production homogène pour l'analyse du processus de production en mettant en évidence les relations d'ordre technico-économique (voir les comptes de branches et de produits).

UNITÉ DE PRODUCTION HOMOGENÈME

Elle exerce une activité exclusive sur un produit ou un groupe de produits. Elle est caractérisée par des consommations de produits, un processus de production et des produits homogènes.

Une unité de production homogène peut correspondre à une unité institutionnelle ou seulement à une partie de celle-ci. Mais elle ne peut pas appartenir à deux unités institutionnelles distinctes.

Une unité de production homogène est toujours contenue dans une unité institutionnelle.

UNITÉ INSTITUTIONNELLE

L'unité institutionnelle est un centre élémentaire de décision économique.

Elle jouit de l'autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale, pour percevoir ses revenus et en disposer, accumuler du capital, prêter et emprunter.

Par convention, toute unité disposant d'une comptabilité complète est réputée constituer une unité institutionnelle.

VALEUR

Les comptes en valeur sont les comptes établis aux prix courants de l'année.

VALEUR AJOUTÉE BRUTE

C'est le solde du compte de production.

Egal à l'excédent de la valeur des biens ou services produits sur la valeur des biens et services consommés pour les produire, ce solde représente la valeur nouvelle créée au cours du processus de production, avant déduction de la consommation de capital fixe. Elle est enregistrée au prix de base.

La valeur ajoutée brute totale de l'économie nationale, telle qu'elle apparaît au total de ligne "valeur ajoutée" du tableau "entrées-sorties", constitue la composante principale du PIB.

La valeur ajoutée des comptes de secteurs, calculée sur les données comptables des entreprises, diffère de celle évaluée dans le cadre central des comptes nationaux en raison notamment d'écarts conceptuels entre les « achats et charges externes » et les consommations intermédiaires.

VOLUME

Dans les comptes en volume, on cherche à éliminer des évolutions l'effet des variations de prix. On mesure pour cela les flux au prix d'une année de référence (année précédente ou année de base, c'est-à-dire maintenant 2000), ou bien, ce qui théoriquement revient au même, on corrige les mesures faites aux prix courants par un indice de prix approprié. Il faut noter que **les mesures en volume sont particulièrement fragiles en ce qui concerne les services marchands rendus aux entreprises** faute d'un système généralisé d'observation des prix à la production de ces services.